



JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Volume XIII.

Québec (Province de Québec), Mai et Juin 1869.

Nos. 5 et 6.

SOMMAIRE.—LITTÉRATURE.—Poésie: Le printemps. Victor Hugo.—Humilité et orgueil.—HISTOIRE: Documents pour servir à l'Histoire de Mgr. de Pontbriand.—SCIENCE: Caractères de l'ancienne végétation polaire.—PÉDAGOGIE: Méthode dans l'enseignement des Langues.— Direction d'une Ecole.— Santé des Instituteurs.— Grammaire, J. Prod'homme.— Etymologie et Prononciation.— Les Inspecteurs d'Ecoles en Pennsylvanie.— AVIS OFFICIELS: Nominations; Examinateurs.— Commissaires.— Syndics.— Diplômes octroyés par les Bureaux d'Examinateurs.— Ecole demandée.— Dons faits à la Bibliothèque du Ministère de l'Instruction Publique.— PARTIE ÉDITORIALE: Trente-septième Conférence de l'Association des Instituteurs de la circonscription de l'Ecole Normale Jacques-Cartier.— Trente-septième Conférence de l'Association des Instituteurs de la circonscription de l'Ecole Normale Laval.— Société Historique de Montréal.— Bulletin des Publications et des Réimpressions.— Bulletin des ventes de Livres.— Petite Revue Mensuelle.— NOUVELLES ET FAITS DIVERS:—Bulletin des Sciences Astronomiques.—Bulletin des Sciences physiques, etc.—Bulletin des statistiques.

Le soir vient; et le globe à son tour s'éblouit,
Deviens un œil énorme et regarde la nuit;
Il savoure, éperdu, l'immensité sacrée.
La contemplation du splendide épyrée,
Les nuages de crêpe et d'argent, le zénith,
Qui, formidable, brille et flamboie et bénit,
Les constellations, ces hydres étoilées,
Les effluves du sombre et du profond, mêlées
A vos effusions, astres de diamant,
Et toute l'ombre avec tout le rayonnement!
L'infini tout entier d'extase se soulève.
Et, pendant ce temps-là, Satan, l'envieux, s'élève.

V. Hugo.

LITTÉRATURE.

POÉSIE.

LE PRINTEMPS.

Le firmament est plein de la vaste clarté;
Tout est joie, innocence, espoir, bonheur, bonté.
Le beau lac brille au fond du vallon qui le mure;
Le champ sera fécond, la vigne sera mûre;
Tout regorge de sève et de vie et de bruit,
De rameaux verts, d'azur frissonnant, d'eau qui luit,
Et de petits oiseaux qui se cherchent querelle.
Qu'a donc le papillon? qu'a donc la sauterelle?
La sauterelle a l'herbe, et le papillon l'air;
Et tous deux ont avril, qui rit dans le ciel clair.
Un refrain joyeux sort de la nature entière;
Chanson qui doucement monte et devient prière.
Le poussin court, l'enfant joue et danse, l'agneau
Saute, et, laissant tomber goutte à goutte son eau,
Le vieux antre, attendri, pleure comme un visage;
Le vent lit à quelqu'un d'invisible un passage
Du poème inouï de la création;
L'oiseau parle au parfum; la fleur parle au rayon;
Les pins sur les étangs dressent leur verte ombrelle;
Les nids ont chaud; l'azur trouve la terre belle,
Onde et sphère, à la fois tous les climats flottants;
Ici l'automne, ici l'été; là le printemps.
O coteaux! ô sillons! souffles, soupirs, haleines!
L'hosanna des forêts, des fleuves et des plaines,
S'élève gravement vers Dieu, père du jour;
Et toutes les blancheurs sont des strophes d'amour;
Le cygne dit: Lumière! et le lys dit: Clémence!
Le ciel s'ouvre à ce chant comme une oreille immense.

Humilité et Orgueil.

Au commencement de son Ordre, quand il y avait peu de frères, et qu'il n'y avait pas encore de couvents établis, saint François, pour sa dévotion, alla à Saint-Jacques en Galice, et emmena avec lui quelques frères, entre lesquels était frère Bernard. Et, comme ils allaient ensemble par le chemin, il trouva dans un endroit un pauvre malade, duquel ayant compassion, il dit à frère Bernard: "Mon fils, je veux que tu restes ici à servir ce malade." Et frère Bernard s'agenouilla humblement, et, baissant la tête, il reçut l'ordre du père vénéré, et demeura en ce lieu, pendant que Saint François, avec les autres, allait à Saint-Jacques.

Arrivé là, et se trouvant la nuit en oraison dans l'église de Saint-Jacques, saint François eut révélation de Dieu qu'il devait fonder beaucoup de monastères par le monde, parce que son Ordre devait croître et s'étendre, et compter une grande multitude de frères; et, sur cette révélation, il commença d'établir des couvents dans ces contrées. Et Saint François, revenant par le chemin qu'il avait suivi d'abord, retrouva frère Bernard, et le malade avec qui il l'avait laissé parfaitement guéri. C'est pourquoi, l'année suivante, saint François permit à frère Bernard d'aller à Saint-Jacques, et lui s'en retourna dans la vallée de Spolète; et il y demeura dans un couvent fort solitaire, avec frère Masséo, frère Elie et d'autres, lesquels se gardaient fort de troubler et d'interrompre saint François dans ses oraisons; et ils en usaient ainsi par le grand respect qu'ils lui portaient, et parcequ'ils savaient que Dieu dans l'oraison lui révélait de grandes choses.

Il advint un jour que, Saint François étant en prière dans la forêt, un beau jeune homme, en habit de voyageur, se présenta à la porte du couvent, et frappa avec tant de précipitation et si fort, et pendant

si longtemps que les frères s'étonnèrent beaucoup d'une aussi étrange manière de frapper. Frère Masséo alla, ouvrit la porte, et dit à ce jeune homme : "D'où viens-tu, mon fils ? car, à l'étrange façon dont tu frappes, il ne semble pas que tu sois jamais venu ici." Le jeune homme répondit : "Et comment donc faut-il frapper ?" Et frère Masséo lui dit : "Frappe lentement trois fois, l'une après l'autre ; puis attends assez pour que le frère ait le temps de dire un *Pater noster* et d'arriver ; et si dans cet intervalle il ne vient pas, frappe de nouveau." Le jeune homme répliqua : "J'ai grande hâte, et c'est pourquoi j'ai frappé si fort ; car j'ai à faire un long voyage, et je suis venu ici afin de parler à frère François ; mais il est à cette heure en contemplation dans la forêt, et je ne veux pas le troubler. Mais va, et envoie-moi frère Elie ; car je lui veux faire une question, ayant ouï dire qu'il est très-sage." Frère Masséo va, et dit à frère Elie de se rendre auprès de ce jeune homme ; mais lui se fâche, et n'y veut point aller. Si bien que frère Masséo ne sait plus que faire ni que répondre à l'étranger ; car, s'il dit que frère Elie ne peut venir, il ment ; et s'il dit que frère Elie est en colère et ne veut point venir, il craint de donner mauvais exemple. Or, comme frère Masséo hésitait à retourner, le jeune homme frappa une seconde fois comme la première, et peu après frère Masséo retourna et dit au jeune homme : "Tu n'as pas observé ma leçon sur la manière de frapper." Le jeune homme répondit : "Frère Elie ne veut pas venir à moi, mais vas et dis à frère François que je suis venu pour converser avec lui ; et, comme je ne veux pas interrompre son oraison, dis-lui qu'il m'envoie frère Elie." Et frère Masséo s'en alla à saint François, qui priait dans la forêt, le visage tourné vers le ciel, et lui dit le message du jeune homme et la réponse du frère Elie. Or ce jeune homme était l'ange de Dieu sous la figure humaine.

Alors saint François, sans changer de place, sans baisser les yeux, dit à frère Masséo : "Va et dis à frère Elie qu'au nom de la sainte obéissance il aille incontinent trouver ce jeune homme." Frère Elie, ayant reçu l'ordre de saint François, alla à la porte très-irrité, l'ouvrit avec violence et grand fracas, et dit au jeune homme : "Que veux-tu ?"

Le jeune homme répondit : "Garde bien, frère, que tu ne sois en colère, comme tu le parais, parce que la colère gêne l'âme et ne lui laisse pas voir la vérité." Frère Elie répliqua : "Dis ce que tu veux de moi." Le jeune homme répondit : "Je te demande s'il est permis aux observateurs du saint Évangile de manger ce qui est servi devant eux, selon les paroles du Christ à ses disciples ? et je te demande encore s'il est permis à aucun homme d'établir rien de contraire à la liberté évangélique ?" Frère Elie répondit orgueilleusement : "Je sais bien ce que tu demandes, mais je ne veux pas te répondre. Va à tes affaires." Le jeune homme dit : "Je saurais mieux que toi répondre à cette question." Alors frère Elie, irrité, ferma la porte avec violence et s'en fut ; puis il se prit à considérer la question proposée et à douter en lui-même, et il ne la savait pas résoudre. Car il était vicaire de l'ordre, et, par une constitution qui allait au delà de l'Évangile et des règles de saint François, il avait prescrit que nul d'entre les frères ne mangeât de la chair ; de sorte que la question était expressément tournée contre lui. Ne sachant donc s'en éclaircir lui-même, et frappé de l'air modeste du jeune homme, et de ce qu'il lui avait dit qu'il saurait répondre mieux que lui, il retourna à la porte, et l'ouvrit pour demander la réponse. Mais le voyageur avait disparu : car l'orgueil de frère Elie n'était pas digne de converser avec un ange.

Ceci fait, saint François, à qui tout avait été révélé de Dieu, revint de la forêt. Il reprit frère Elie à haute voix et avec force en disant : "Vous faites mal, frère Elie l'orgueilleux, qui chassez de chez nous les saints anges, lorsqu'ils viennent pour nous instruire. Je vous déclare que je crains fort que votre orgueil ne vous fasse finir hors de cet ordre."

Le même jour et à la même heure où l'ange avait disparu, il se montra sous la même forme à frère Bernard, qui revenait de Saint-

Jacques et qui était sur la rive d'un grand fleuve. L'ange le salua dans sa langue, et lui dit : "Dieu te donne la paix, ô bon frère !" Or le bon frère Bernard s'étonna beaucoup, et, considérant la beauté du jeune homme, qui lui donnait le salut de paix avec un joyeux visage et dans le langage de sa patrie, il lui demanda : "D'où viens-tu, beau jeune homme ?" L'ange répondit : "Je viens de tel couvent, où demeure saint François, et j'allais pour parler avec lui ; mais je n'ai pu, parce qu'il était dans la forêt à contempler les choses divines, et je n'ai pas voulu l'interrompre. En ce couvent demeure frère Masséo, frère Gilles et frère Elie ; et frère Masséo m'a enseigné à frapper à la porte selon la coutume des frères. Mais frère Elie n'a pas voulu répondre à la question que je lui ai proposée ; puis il s'en est repenti ; il a voulu m'entendre et me voir, et il était trop tard."

Après ces paroles, l'ange dit à frère Bernard : "Pourquoi ne passes-tu pas le fleuve ?" Frère Bernard répondit : "Parce que je crains de périr dans les eaux, à cause de la profondeur que je leur vois." L'ange dit : "Passons ensemble et ne crains rien." Et il lui prend la main, et en un clin d'œil le pose de l'autre côté du fleuve. Alors frère Bernard connut que c'était l'ange de Dieu, et avec un grand respect et une grande joie il s'écria : "Ange béni de Dieu, dis-moi quel est ton nom ?" L'ange répondit : "Pourquoi me demandes-tu mon nom, qui est mystérieux ? Et, ayant dit ces mots, l'ange disparut, et laissa frère Bernard fort consolé ; si bien qu'il fit tout le chemin, avec allégresse, et il remarqua le jour et l'heure où l'ange lui était apparu. Arrivé au couvent où était saint François avec ses compagnons, dont on a parlé plus haut, il leur raconta toutes choses de point en point, et ils connurent avec certitude que c'était le même ange qui, en ce jour et à cette heure, avait apparu d'abord à eux, ensuite à lui.

HISTOIRE.

DOCUMENTS POUR SERVIR A L'HISTOIRE DE MGR. DE PONTBRIAND.

La vie de cet illustre et saint Evêque est encore peu connue : jusqu'à présent elle est renfermée dans les courtes notices que nous lisons en tête des *Listes du clergé*. Cependant, après Mgr. de Laval, aucun évêque de Québec, sous la puissance française, ne mérite autant de vivre dans la mémoire des Canadiens, pour lesquels il s'est complètement dépensé, suivant l'expression populaire. Dans l'espoir qu'on écrira un jour sa vie, nous publions les lettres qu'on lira plus bas, et quelques détails qui aideront à les comprendre.

Henri Marie Du Breil de Pontbriand était né en 1709, à Vannes, de l'antique famille des Du Breil, dans laquelle celle de Pontbriand s'était fondue vers 1496. Mais il tenait de ses ancêtres une noblesse plus haute que celle de l'ancienneté et des alliances, la noblesse de la vertu et des mœurs patriarcales. Deux de ses frères embrassèrent comme lui l'état ecclésiastique. L'un d'eux est le fondateur de l'*Œuvre des Petits Savoyards*, dont il a raconté les commencements avec beaucoup de charme et de modestie dans quelques pages intitulées : *Projet d'un établissement* ; l'autre, chanoine de Rennes, a laissé des écrits qui ont un certain cachet littéraire. Une de ses sœurs avait épousé le comte de Nevet, les deux autres se firent religieuses. Une lettre de Mgr. Briand nous apprend qu'elles vivaient encore en 1776. Henri-Marie n'avait que 31 ans et était Docteur de la Sorbonne, grand-vicaire, chanoine de St. Malo, quand il fut nommé évêque de Québec. Il fut préconisé par Benoît XIV en même temps que quelques autres évêques de l'Amérique, et que l'ami intime de son frère, l'abbé de Sales, nommé au siège de Chambéry.

Mgr. de Pontbriand ne perdit pas un instant pour se rendre au milieu de son diocèse, où l'avenir devait se présenter sous un aspect assez sombre. D'un côté, le philosophisme et les mœurs de la cour pénétraient dans quelques classes de la société canadienne ; d'un autre côté, il était évident que l'Angleterre n'avait pas renoncé à ses projets de conquête, et que la lutte allait durer

tant qu'une des parties n'aurait pas remporté sur l'autre une victoire décisive.

En lisant ses lettres, on verra comment le nouvel évêque entendait exercer la charge de premier pasteur.

L'histoire de cette époque est assez connue. Un instant, on put espérer : avec Mgr. de Pontbriand, à la tête de l'Eglise, nous avions Montcalm triomphant, Vaudreuil, l'œil attentif aux événements, tâchant de tout prévoir pour tout surmonter. Soudain Montcalm tombe, et avec lui, Québec : bientôt Montréal sera forcé ; il faudra que le drapeau fleurdelisé disparaisse devant l'étendard anglais ; mais la croix nous restera : en conservant notre évêque, nous conserverons notre religion, c'est presque toute la patrie.

Non ! cet espoir doit encore s'évanouir. Dieu veut rester seul maître des événements et les conduire contre toutes les prévisions des hommes.

Mgr. de Pontbriand meurt, déchiré par la douleur que lui causent les malheurs de la religion et du pays. Il n'avait que 51 ans.

Il repose aujourd'hui au milieu du chœur de l'Eglise paroissiale de Montréal, dans une espèce de crypte formée par les arceaux du caveau de MM. de St. Sulpice.

LETTRES DE MGR. DE PONTBRIAND A SON FRÈRE,
M. DE NEVET.

Je ne sais, mon très-cher frère, pourquoi je n'ai pas reçu de vos nouvelles. Vous avez un héritier, je vous en fais mon compliment ainsi qu'à ma sœur. Vous avez en vérité tort de m'oublier ainsi. Mon amitié pour vous est au-dessus de tout. Nous avons eu une disette générale. Je me suis endetté pour soulager les pauvres. Cette année sera encore très-mauvaise ; j'espère pourtant vous payer ce que je vous dois dans un an. Je suis si fort occupé à écrire, à m'arranger dans ma maison, où je demeure depuis cinq jours, si accablé de visites, si détourné par trois malades que je vois tous les jours, si embarrassé pour faire faire les provisions de tout ce qui est nécessaire pendant 8 mois, que je n'ai pas un moment à moi : ainsi ne soyez pas étonné de la brièveté de ma lettre. Croyez que je vous suis, ainsi qu'à ma sœur et à votre famille, très-tendrement, très-irrévocablement attaché.

† H. M. Ev. de Québec.

Ce 30 Octobre, 1743.

DU MÊME A SES SŒURS, RELIGIEUSES DE LA VISITATION.

Je n'ai reçu, mes très-chères sœurs, que deux de vos lettres de janvier et du 15 avril. Je puis vous assurer que mes sentiments pour vous sont au moins aussi ardents et aussi sincères que ceux que vous avez pour moi. Je suis bien charmé d'apprendre que mon frère a terminé avec vous. Il est certain que j'aime et que j'estime les Jésuites, parce que, Dieu merci, ceux que je connais méritent beaucoup. Mais, je vous le répète, je ne suis point attaché à aucun habit en particulier, et je crois que nous devons tous n'envisager que la plus grande gloire de Dieu. Le vaisseau de M. Dessandrais s'est perdu en venant. Aussi je n'ai point reçu ce que vous avez envoyé. Je vous en fais cependant les mêmes remerciements. Je n'ai rien à vous dire de particulier. Ma santé est jusqu'à présent très-bonne. Cette année a été encore plus malheureuse que la précédente. Cela ne m'a point arrangé dans mes affaires. Il faut s'en consoler ; Dieu sait dédommager. Tout est à un prix exorbitant. La barrique de vin coûte 250 fr. Il faut boire de la petite bière. Je profiterai l'année prochaine de votre avis, et j'écrirai de bonne heure ; les vaisseaux sont arrivés encore plus tard.

† H. M. Ev. de Québec.

Ce 25 Octobre, 1744.

DU MÊME AUX MÊMES.

Vous attendez de moi, mes très-chères sœurs, une dernière lettre, et je profite de mon séjour chez M. le Cte. de Noyon pour cela. Je ne saurais vous dire toutes les politesses de nos respec-

tables hôtes.... Je ne vous dirai rien de mes dispositions présentes.... Elles sont telles que vous savez. Les dangers, pour être près, ne me frappent point, parce que la résolution est prise, et que je dois m'attendre à tout. Vos prières non pour ma conservation, mais pour mon salut, me seront d'un grand secours. C'est la seule chose que je vous prie de demander. Peu importe de mourir demain de telle ou telle manière, pourvu que Dieu ait pitié de moi. Bornez donc, mes chères sœurs, vos vœux, et ne vous embarrassez de ma santé ni de ma vie. Que ma sanctification vous touche !

Je suis avec l'amitié la plus tendre et la plus sincère, mes très-chères sœurs,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,
† H. M. Evêque de Québec.

DU MÊME AUX MÊMES.

Je compte au printemps aller baptiser 300 infidèles. Chaque baptême doit durer environ un quart d'heure. Le voyage est pénible, coûteux. Je vous en ferai une relation l'an prochain. Je ne puis dissimuler l'envie que j'aurais de vous voir ; mais je vous prie de ne plus parler de mon voyage. C'est une tentation pour moi : que dis-je ? si vous ne m'en disiez rien, je prendrais peut-être le parti de passer en France pour vous reprocher une espèce d'insensibilité. Parlez-m'en toujours avec force. Mon devoir m'engagera alors à vous convaincre, et, en le faisant, je me vaincrai que l'ennui, la prière, les croix ne furent jamais une raison à un évêque de quitter son troupeau... etc.

† H. M. Ev. de Québec.

Ce 28 Octobre, 1751.

DU MÊME A SON FRÈRE.

On croirait, mon cher frère, que n'ayant à t'écrire qu'une seule fois l'année, on aurait bien des choses à se mander, et il arrive que, quand je prends la plume, je ne trouve rien à dire. On ne s'arrête pas aux compliments... etc. Tout ce que je puis vous dire, c'est que depuis six mois je suis aux Trois-Rivières, logé au plus mal, au milieu de 50 ouvriers de toute espèce, dont je suis le conducteur, le piqueur et le payeur, pour bâtir un hôpital de 200 pieds de long sur 54 de large, et 24 de hauteur. Vous demandez où je prends les fonds ; je fais emprunter des religieuses. Tous mes domestiques travaillent ; je sollicite la cour à payer. On a fait 200 lbs. d'aumônes, etc., croyez pas qu'on bâtit à grand marché ; chaque toise de maçonnerie doit coûter où je suis plus de 10 fr. ; j'en ai six cents. Je suis extrêmement fatigué ; je me lève le plus communément à 2 heures pour mes prières et prévoir ce qu'il faut faire. Sans cesse sur les chantiers pour faire travailler mon monde qui est à la journée, je suis devenu d'évêque menuisier, charpentier, manœuvre, porte-bag, porte-oiseau. Ce métier m'ennuie, et je ne crois pas qu'on m'y reprenne. Que je voudrais être au Verger ! C'est ma maison favorite. Je me souviens que dans ma jeunesse, on disait que je vous ressemblais—les yeux—les cheveux blonds, je n'en sais rien. Aussi je crois que je vous aime plus particulièrement que les autres. Mais que dirai-je de la belle-sœur ? Il faut s'en taire, parce que vous lui monteriez la lettre, et elle pourrait en tirer vanité. Voilà bien du verbiage pour ne rien dire.....

† H. M. Evêque de Québec.

DU MÊME A SES SŒURS.

La misère a été extrême cet hiver. Elle n'est guère moindre, et il n'y a aucun moyen de soulager les pauvres, quelque bonne volonté qu'on en ait, parce que les vivres manquent. Nous avons pourtant reçu des vivres en quantité ; mais ils sont nécessaire, pour les opérations militaires, et le peuple ne s'en ressent que très peu. On lui donne seulement, depuis l'arrivée des vaisseaux un quarteron par jour. J'ai reçu l'anneau de M. le Cte. de la Jarrye, et c'est une relique précieuse pour moi.

† H. M. Ev. de Québec.

Québec, le 17 Juin 1758.

Je me suis acquitté de votre commission auprès de MM. Briant et Juda, ils vous assurent de leurs respects.

DU MÊME AUX MÊMES.

Voulez-vous savoir notre situation présente ? Pour vivre on ne trouve presque rien ; tout est à un prix exorbitant. Cette feuille de papier coûte 25d. La barrique de vin coûte 600 fr ; le bœuf 1 fr., les souliers 15 fr. Mon revenu n'est point augmenté. Il m'en coûte en bois seul 4000 fr. ; jugez si le peuple est misérable, et si je puis faire des aumônes. Je retranche mon ordinaire et je m'endette.

Notre situation vis-à-vis l'ennemi n'est pas beaucoup consolante non plus. Il est maître du bas de notre fleuve ayant Louisbourg, Gaspé ; les Anglais doivent venir avec une flotte considérable à Québec. Ils ont une armée de quarante mille hommes dans le haut de la Colonie. Sans un miracle ou des efforts considérables de la part de la France, ou sans la paix, nous sommes pris. Dieu soit béni ! si ces messieurs veulent me laisser au milieu du troupeau, j'y demeurerai avec joie ; s'ils m'obligent à quitter, il faudra céder à la force. Au milieu de nos craintes et de nos frayeurs nous ne sommes pas meilleurs ; nous avons la tranquillité de la religion, et c'est un grand point.

† H. M. Ev. de Québec.

LETTRES DE M. MONTGOLFIER, SUPÉRIEUR DU SÉMINAIRE DE MONTRÉAL.

Monsieur, — C'est avec la plus sensible douleur que je vous annonce la mort de feu M. Henri Marie Dubreil de Pontbriand, évêque de Québec, et votre illustre frère, arrivée le 8 Juin dernier. Toute cette colonie s'attendait à ce coup peut-être plus funeste encore pour elle que la révolution qui vient d'arriver à son gouvernement, et bien plus irréparable. Aussi tout le monde lui a-t-il accordé des larmes bien sincères. Je crois cependant que personne n'en a été plus sensiblement touché que je le suis encore. Cet illustre prélat est mort en saint, entre mes mains et j'ai eu l'honneur de lui fermer les yeux et de recevoir ses dernières paroles.

De son vivant, il m'avait honoré de sa confiance et de la qualité de son grand vicaire, et obligé de fuir de Québec après la destruction et prise de cette ville infortunée, il nous avait fait l'honneur de choisir notre maison pour venir terminer des jours languissants qui lui annonçaient une fin prochaine, mais qui étaient cependant encore bien précieux à un peuple qu'il aimait tendrement et dont il était infiniment chéri et respecté. La précipitation et le tumulte où se trouve aujourd'hui le Canada, dans le moment où les Anglais viennent de s'en rendre les maîtres, ne me permet pas de vous écrire si au long que je le souhaiterais au sujet de la succession de cet illustre défunt ; j'en ai adressé tous les papiers à M. le Supérieur du Séminaire de St. Sulpice à Paris. Je compte qu'il aura l'honneur de vous en faire part.

Votre très-humble et obéissant serviteur,
MONTGOLFIER
Supérieur du Séminaire de St. Sulpice,
Vicaire général à Montréal.

Le 13 Septembre 1760.

LETTRE DE M. BRIANT AUX DAMES DE PONT-BRIAND.

Mesdames, — Depuis la mort du très respectable et à jamais regrettable évêque Monseigneur de Pont Briand, votre illustre frère, je n'ai reçu aucune nouvelle de sa famille, quoique j'aie écrit à M. le Cte. de Nevet, à M. l'abbé de St. Mérian et à vous, Mesdames.

La lettre dont vous m'avez honoré cette année m'a surpris, comblé de joie et renouvelé mon ancienne et toujours récente douleur. Je n'entrerai pas dans une plus longue explication qui ne pourrait être qu'affligeante pour vous, mesdames, et pour moi. Quelle châte horrible ! après M. de Pont-Briand, me voici à Londres à poursuivre sa dignité. J'ai fui, j'ai résisté tant qu'il a été possible sans exposer la religion. Comme je lui avais promis l'obéissance dès le premier jour qu'il m'agréa pour

travailler sous ses ordres, j'aime à me représenter qu'il continue du ciel à me charger d'emplois répugnants, comme il le faisait pendant sa vie, et cela par la trop grande bonté que ce digne prélat a toujours eue pour moi.

Les affaires de la religion y ont été remises après la tenue du parlement, je ne sais encore quand je passerai en France et même si on me permettra que j'y passe.

On m'obligera peut-être d'aller dans les états de la reine de Hongrie, car on est ici extrêmement opposé à ce que les Canadiens aient communication avec les Français. C'est un sacrifice à ajouter à bien d'autres. Je vous supplie de m'accorder le suffrage de vos saintes et ferventes prières. Je crois les mériter par les bontés dont m'a honoré jusqu'à la fin et sans interruption Mgr. votre frère.

J'ai l'honneur d'être avec un profond respect,

Mesdames, votre très-humble et obéissant serviteur.

BRIANT.

Londres, 12 Février 1765.

DU MÊME AUX MÊMES.

Mesdames,

Me voilà enfin rendu à mon diocèse ; autant avais-je d'abord essuyé de contradictions, autant ai-je été bien reçu à mon retour à Londres. La cour m'a fait la réponse la plus gracieuse et la plus favorable à la religion. Mon voyage sur mer a été court, gracieux et sans incommodités. J'ai été reçu à Québec par les Français et par les Anglais avec les démonstrations de joie et de contentement les plus éclatantes. Les sauvages eux-mêmes sont venus de toute part me complimenter à leur façon et me donner parole qu'ils vivraient mieux qu'ils n'avaient fait depuis la guerre, qu'ils étaient depuis la mort de Mgr. de Pont Briand, leur père, dans les ténèbres, mais que je leur amènerais le jour et la lumière. Il est vrai que plusieurs depuis ce temps-là, ont donné des preuves de changement, mais c'est un peuple si inconstant qu'on ne peut guère s'y fier. Il n'y a pas moins à corriger dans les Français dont les cœurs se sont dérangés pendant les troubles de la guerre. Il me faudrait pour cela des talents dont je suis malheureusement dépourvus. C'est à Dieu qui a permis que je fusse mis à cette place à faire l'ouvrage. L'instrument le plus faible en sa main peut tout, quand il lui plaît.

14 Septembre 1766

† J. ol. Evêque de Québec.

DU MÊME AUX MÊMES.

Tout est ici en paix ; les Anglais me donnent des marques d'estime et m'honorent, le gouvernement paraît m'aimer et avoir en moi une vraie confiance. Ce qui me sert beaucoup vis-à-vis des mauvais. J'ai fini la visite de mon diocèse. J'ai érigé 8 paroisses nouvelles, permis à 3 ou 4 qui commencent, de bâtir des petites chapelles. La colonie depuis la fin de la guerre se multiplie considérablement. J'ai fait la visite aussi de mes sept communautés religieuses. Ma santé a été un peu dérangée. Je suis mieux à présent depuis environ 15 jours. Cette année je ne sortirai pas, j'aurai d'autres occupations non moins essentielles ; plaise au Seigneur de m'aider à bien faire ce qu'il exige de moi. Je vous prie, mesdames, de m'obtenir cette grâce.

Québec, 19 Octobre 1768.

† J. ol. Ev. de Québec.

LETTRE DE LA SŒUR MARIE CHARLOTTE DE STE. THÉRÈSE, URSULINE A QUÉBEC.

Mesdames, — J'ai bien des choses à vous mander, de notre pauvre pays.

Il y en a de consolantes et d'autres bien tristes. Les consolantes sont le zèle de notre digne prélat qui a été infatigable dans ce pays de jubilé. Ce digne prélat comptait en revenant de Montréal faire une semblable mission dans la ville des Trois-Rivières qui est à mi-chemin de Montréal, où nos sœurs Ursulines qui y sont établies auraient eu la consolation de l'entendre. Mais

le fâcheux accident qui lui est arrivé l'a privé de ce bien. Deux incendies consécutives ont presque détruit cette ville qui n'est pas fort peuplée. Le premier ne fut que de huit maisons desquelles nos pauvres sœurs étaient, ce qui les a réduits à la dernière misère étant déjà très pauvres. Et deux jours après le feu reprit et brûla encore environ 35 maisons.

Ce qu'il y a de plus fâcheux, c'est que dans la première une pauvre dame veuve s'opiniâtrant à sauver son petit butin, demeura dans les flammes et y mourut d'une façon fort cruelle ayant demeuré suspendue à des bois en sorte qu'on ne put la sauver. Monseigneur en descendant voyant ce triste spectacle ne demeura qu'une heure dans la ville. Il la passa presque toute à consoler les pauvres religieuses qu'il voyait avec douleur aller par les rues pour entendre la Sainte Messe, aller laver les petites guenilles à la rivière et pour pourvoir à leurs autres besoins. Cependant il leur a donné une grande consolation en leur permettant de se rétablir. Nous leur avons offert notre maison où Dieu ne saurait pas manquer de faire la multiplication des pains pour les soulager. Mais elles ont préféré de rester où elles sont très-utiles. Les pères Récollets qui ont une maison dans la ville où ils font les fonctions curiales, la leur ont cédée et en ont pris une plus petite qu'un des beaux-frères de la supérieure et de la dépositaire leur a prêtée. On travaille fortement à réparer ce malheur et j'espère que Dieu y donnera sa bénédiction. On a lieu de juger que ce feu a été mis par des soldats de nouvelles recrues qu'on nous a envoyés il y a deux ans, qui sont tous les mauvais garnements de la France. Il y en a en prison, mais on n'a point, dit-on, des preuves assez convaincantes pour les punir comme coupables. Dans le temps que Monseigneur était à Montréal il est arrivé un accident bien tragique. Un homme possédé du démon a massacré d'une manière cruelle un homme et une femme qui étaient ses voisins. Il en voulait faire autant à deux filles qu'ils avaient, mais Dieu les a préservées. Ce meurtrier a été roué vif ces jours passés. Vous ne doutez point, mesdames, que de si grands crimes n'affligent sensiblement le cœur de notre digne prélat, après s'être donné tant de peine pour faire profiter son peuple dans la grâce du jubilé. Mais il faut espérer que Dieu le consolera de ses peines par d'autres voies.

SCIENCE.

Caractères de l'Ancienne Végétation Polaire(1).

La vie organique atteint sous les tropiques son maximum de puissance et d'énergie ; au contraire, elle s'appauvrit graduellement, à mesure qu'on se rapproche des pôles ou qu'on s'élève sur les plus hautes montagnes ; cet amoindrissement des productions de la vie est dû des deux parts à l'abaissement de la température ; mais dans un des cas l'abaissement tient à la raréfaction de l'air, tandis que dans l'autre, il dépend de l'obliquité des rayons solaires, combinée avec la longue durée des nuits d'hiver. En effet, à partir du cercle polaire, les heures de jour pendant la saison froide s'abrègent rapidement, et l'on se trouve en présence d'une nuit absolue de un à plusieurs mois, précédée et suivie d'une série de faibles crépuscules ; plus loin, toute vie organique finit par s'éteindre, et les seuls êtres que l'on rencontre dans les latitudes les plus reculées sont ceux à qui l'émigration est permise, comme les oiseaux et les poissons voyageurs. Les longs jours polaires sont très-loin de balancer l'influence de l'obscurité hibernale ; l'énorme croûte de glace qui recouvre le sol des continents et des îles ne fond jamais qu'imparfaitement ; la chaleur s'établit tard et se manifeste lentement : son effet principal est de détacher et de lancer à la mer des masses flottantes, prolongement inférieur des glaciers qui baignent de toutes parts leur pied dans la mer. Cette chaleur, malgré sa courte

durée, ranime aussi chaque année les oasis clair-semés où la végétation se maintient, grâce à d'heureux accidents du sol et à la faveur de certaines expositions. Ce sont des plantes humbles de stature, vivaces pourtant, formant un gazon serré, ensevelies neuf mois sous la neige et la glace, se réveillant chaque année, durant de courtes semaines, pour se hâter de fleurir et de fructifier. La végétation n'existe dans ces parages qu'à la condition de se cacher ; quelques rares espèces frutescentes dépassent çà et là de quelques degrés les limites du cercle polaire ; mais les espèces réellement indigènes, le Bouleau nain, les Saules, les Empétrées et Ericacées, ne sont que des arbustes rampants ; elles donnent lieu à des touffes diffuses et traînantes que le manteau de l'hiver recouvre aisément chaque année. Toutes ces plantes ne s'arrêtent pas à la fois ; quelques-unes s'avancent plus loin que les autres, comme le *Saxifraga oppositifolia* et le *Silene acaulis* ; enfin certains Lichens constituent le dernier terme de la végétation terrestre, aussi bien au sommet des Alpes que vers le pôle. On a comparé très-justement celui-ci à une montagne immense, à laquelle la zone tropicale servirait de base ; en s'élevant en effet vers les hautes latitudes, à travers la zone tempérée, on voit s'arrêter successivement les divers groupes de plantes. Chacun d'eux a sa limite polaire ; les Palmiers, par exemple, deviennent exceptionnels au-delà du 36° degré ; leurs espèces les plus humbles ne dépassent pas le 44° degré, et seulement sur quelques points très-rare. Les Laurinées ne vont guère au-delà de la même limite, pas plus que les Mimosées ; le Charme s'arrête vers le 57° degré ; le Hêtre, un peu plus loin ; le Chêne au 61° degré ; le Frêne, avant le 62° degré ; le Tilleuil, l'Orme, l'Érable, avant le 64° degré ; l'Aune, le Tremble, le Pin et le Sapin, avant le 70° degré. Vers ce point, la végétation frutescente se trouve presque entièrement éteinte, et l'on n'observe plus que la flore polaire, dont beaucoup d'espèces sont les mêmes que celles des régions alpines les plus élevées. Ainsi, sur notre globe, la vie végétale, loin de rencontrer partout les mêmes conditions d'existence, concentre son activité dans la zone périphérique la plus éloignée de l'axe de rotation ; elle languit et meurt dans la direction opposée, où elle prolonge avec peine ses dernières colonies. Il semblerait, en s'arrêtant à l'état apparent des choses, que certaines plantes aient pu seules se plier aux dures conditions de la nature polaire ; plus robustes que les autres, elles s'avanceraient plus ou moins, et les dernières s'arrêteraient enfin devant l'obstacle infranchissable du climat. Les espèces auraient alors marché du sud au nord, de divers points de la zone tempérée, convergeant toutes vers un point central qui serait le pôle. Mais les phénomènes sont en réalité bien plus complexes ; il est aisé de prouver, soit que l'on considère les éléments de la végétation actuelle, soit que l'on remonte par l'observation des plantes fossiles jusqu'aux faits de l'ordre géologique.

En premier lieu, les végétaux ne sont pas distribués à la surface du globe, comme si, partis d'un foyer unique, ils s'étaient répandus de l'équateur vers les pôles ; loin de là, lorsque dans cette direction certaines espèces s'arrêtent, c'est pour être remplacées par d'autres que le regard rencontre pour la première fois ; de plus, les espèces n'ont presque jamais rien d'isolé dans leur maintien ; elles se combinent entre elles de manière à former plusieurs ensembles successifs, placés dans des conditions définies, et habitant une région déterminée. Les frontières indécises de ces régions végétales n'empêchent pas d'en reconnaître l'étendue, et de saisir les traits des associations de plantes propres à chacune d'elles. Quelles que soient les causes premières qui ont autrefois présidé à la constitution de ces divers ensembles, leur existence ne saurait être douteuse ; nous distinguons la flore de la Méditerranée de celle de l'Europe centrale, et celle-ci de la flore arctique. Mais si les flores se divisent par régions, elles se mêlent le plus souvent de manière à se pénétrer mutuellement, comme font les races humaines, malgré leur autonomie, lorsqu'elles disséminent des colonies ou se laissent submerger par d'autres races envahissantes. Il se trouve donc, en négligeant ce qui nous écarterait de notre sujet, que la flore des régions arctiques non-

(1) Analyse raisonnée de l'ouvrage de M. Oswald Heer, intitulé : *Flora Foss. lis Arctica*,—par M. le comte Gaston de Saporta.

seulement possède des espèces qui la distinguent essentiellement, mais qu'une notable proportion de ces espèces reparait au sommet des Alpes, au-dessus de 1500 mètres d'élévation. Les espèces communes aux Alpes et à la zone arctique sont les plus nombreuses, les plus saillantes et les plus fixes ; et pourtant elles sont maintenant séparées par un grand espace continental peuplé d'espèces différentes. Il est difficile de ne pas admettre un point de départ originaire commun à toutes ces espèces ; mais où le placer ? est-ce au nord ou au sud ? En d'autres termes, les espèces alpine-polaires sont-elles parties du centre de l'Europe pour envahir la zone polaire, ou bien ont-elles rayonné de celle-ci pour venir de proche en proche occuper le sommet des Alpes ? C'est là un problème inextricable en apparence, parce qu'il tient à des causes qui n'agissent point sous nos yeux ; toute communication directe est aujourd'hui fermée entre les deux régions, et pour que les plantes en question aient pu passer de l'une à l'autre, il faut nécessairement admettre de grands changements. Ces changements ont eu lieu en effet, et la géologie fournit la clef au problème par la théorie de l'extension des glaciers.

A une époque antérieure à la nôtre, l'Europe centrale et septentrionale était devenue une Baltique immense, bordée sur son périmètre par une série de glaciers gigantesques descendant de tous les sommets. Il est tout simple que la végétation qui couvrait alors le pied des montagnes et s'étendait aux bords des anciens glaciers ait partout revêtu une physionomie uniforme, et se soit trouvée composée des mêmes espèces, sous l'empire de conditions sensiblement égales ; mais d'où venaient ces espèces ? M. Heer, qui examine cette question au début de son ouvrage, nous paraît toucher du doigt la vraie solution, lorsqu'il observe que si les espèces polaires étaient arrivées par le sud, la zone arctique, à laquelle auraient abouti les rayons convergents du mouvement qui les aurait entraînées vers le nord, non-seulement de l'Europe, mais de l'Asie et de l'Amérique, devrait renfermer des formes empruntées à ces divers pays, et distinctes l'une de l'autre par suite de la diversité de leur origine. Or, c'est le contraire qui existe, puisque l'on signale la présence simultanée dans nos Alpes et dans celles des Etats-Unis d'un certain nombre d'espèces, comme le *Silene acaulis*, le *Saxifraga oppositifolia*, etc., qui se retrouvent également dans la végétation arctique. Ainsi le point de départ commun de ces espèces doit être placé dans le nord, et c'est de là, comme d'un foyer qu'elles ont dû s'étendre en rayonnant vers le sud. Sans cela, il faudrait admettre qu'elles sont sorties, revêtues de caractères identiques, de plusieurs centres distincts, hypothèse généralement repoussée.

Si les espèces polaires sont venues du nord, comme d'une région-mère, en s'irradiant à travers les continents dont elles occupent les sommets montagneux, il est naturel de se demander quelle est leur ancienneté dans la zone d'où elles sont sorties, comment elles s'y sont formées, et enfin quel était l'aspect de la végétation arctique dans les âges antérieurs au nôtre. Tous ceux qui s'intéressent à l'histoire du globe et à celle de la végétation en particulier savent qu'au milieu des temps tertiaires l'Europe était encore loin de ressembler à ce qu'elle est maintenant. Réunie probablement à l'Amérique, elle était partagée obliquement, de la vallée du Rhône à celle du Danube, par une Méditerranée sinieuse, à qui sont dûs les dépôts connus sous le nom de *mollasse*. Cette mer intérieure, couvrant la plaine suisse, des Alpes au Jura, s'étendait au loin du côté de Vienne pour se prolonger en s'élargissant jusqu'au centre de l'Asie. Essentiellement tempérée, baignant une contrée divisée au sud en plusieurs archipels, coupée de grands lacs, et dominée par des chaînes assez élevées pour rafraîchir l'atmosphère, trop peu pour recevoir des neiges éternelles, cette mer présentait sur ses deux rives le spectacle d'une merveilleuse végétation adaptée à un climat où l'humidité incessante de l'air et des saisons, sans extrêmes d'aucun genre, favorisait pleinement son essor.

A l'époque où les Palmiers se montraient jusqu'au cœur de l'Allemagne, où les Sapindacées, les Mimosées, les Convolvulacées tropicales, les Diospyrées, de grandes Fougères probablement arborescentes, des Broméliacées épiphytes, habitaient le

nord de la Suisse, où des Laurinées, appartenant aux genres *Persea*, *Laurus*, *Cinnamomum*, *Camphora*, s'avançaient jusqu'à la Baltique, quelle pouvait être la végétation de la zone glaciale arctique ? Certainement, en admettant à priori une dégradation climatique analogue à celle de nos jours, la végétation devait s'étendre bien plus loin dans le nord, avant de se trouver réduite aux proportions actuelles. Mais d'autre part, comme dans l'Europe d'alors, à côté des types miocènes de physionomie exotique, il s'en rencontre d'analogues à ceux qui vivent encore sur notre sol ou qui habitent les parties tempérées des continents voisins, on peut se demander si le même mélange existait dans la flore polaire fossile, et si elle ne renfermait pas les prototypes des principales formes qui la distinguent si nettement aujourd'hui. Du reste, ce n'est pas seulement l'abaissement de la température qui sépare les régions polaires des tempérées ; la distribution des heures de lumière et d'obscurité, leur durée relative et par conséquent l'ordre des saisons, n'ont rien de commun avec ce qui existe en Europe ; dès lors, on doit s'attendre à reconnaître les effets de cette différence dans la végétation qui les aurait subis, nonobstant l'élévation présumée de la température à la surface du globe tout entier. Telles sont les questions qu'il est naturel de s'adresser au sujet de la flore polaire fossile ; ou plutôt, jusqu'à ces derniers temps, on était à peine en état d'y songer, car les documents étaient nuls ou mal interprétés, l'ignorance absolue, les voyages difficiles ou même suivis de fréquents désastres ; et l'on pouvait croire que l'intelligence humaine négligerait longtemps de pareilles énigmes, au lieu de se fatiguer à en poursuivre la solution. La persévérance de M. Heer, unie à l'audace de plusieurs voyageurs illustres, et surtout la longue série d'expéditions organisées par les Anglais dans le but de rechercher les traces de sir John Franklin, ont triomphé de tous les obstacles. A travers des fatigues inouïes, et malgré bien des mécomptes, de riches collections d'empreintes fossiles ont été arrachées aux déserts glacés du nord ; mais il fallait les coordonner, en saisir le sens, déchiffrer en un mot les caractères de l'inscription. M. Heer a su mener à bien cette tâche, dont nous essaierons de formuler ici les principaux résultats.

Précisons d'abord certains détails de géographie physique et de géologie.

Les plantes fossiles examinées par M. Heer proviennent de six contrées différentes, qui sont : 1° le Groënland, 2° les îles Melville, 3° le Canada septentrional sur les bords du fleuve Mackenzie, 4° la terre de Banks, 5° l'Islande, 6° enfin le Spitzberg. Ces contrées sont situées à de grandes distances l'une de l'autre ; en sorte que la plus orientale, le Spitzberg, placée sur le même méridien que la Scandinavie, se trouve séparée du pays où coule le Mackenzie par un demi-cercle de la sphère. La latitude ne varie pas moins, puisque la plupart des plantes d'Islande, aussi bien que celle du Mackenzie, proviennent du 65° parallèle, c'est-à-dire de pays placés un peu en dehors du cercle polaire, tandis que les plantes du Groënland ont été recueillies sous le 70° degré, et que celles du Spitzberg ont été rencontrées vers le 78° degré. Les renseignements ainsi obtenus sur l'ancienne flore arctique ne sont pas seulement des indices épars ; ils s'étendent à un espace qui embrasse près de la moitié de la zone arctique, en deçà comme au-delà du cercle polaire, et pénètrent jusqu'à une distance qui n'est séparée du pôle lui-même que d'environ 10 degrés. Tous concordent admirablement, et cette concordance harmonieuse des éléments si variés dont la science dispose, fait encore mieux ressortir l'unité caractéristique de l'ancienne végétation, ainsi que son intime liaison avec celle de l'Europe contemporaine. Il est facile en même temps de constater sa vigueur, sa puissance, la richesse de ses formes ; rien de commun avec ce qu'on observe aujourd'hui aux mêmes lieux. De vastes forêts peuplaient alors l'extrême nord, et s'étendaient probablement jusqu'au pôle. Ce ne sont point les genres ni les formes qui dominent dans la flore arctique actuelle que l'on a sous les yeux, mais plutôt les types européens, et encore mieux ceux d'Amérique. Les espèces tertiaires les mieux connues ne s'arrêtaient pas au voisinage du cercle polaire ; elles le franchis-

saient sans obstacle, et plusieurs parvenaient jusque dans le Spitzberg septentrional ; mais avant de pénétrer plus avant dans cette nature si curieuse, il faut insister quelque peu sur le côté géologique de la question, côté dont l'importance est très-grande, puisqu'il nous découvre l'état physique de ces contrées, dans les temps antérieurs aux nôtres, et les circonstances à la faveur desquelles les anciennes plantes nous ont transmis leurs vestiges.

Grâce aux voyages d'exploration successifs, parmi lesquels ceux de Ross, de Parry, de Franklin, d'Ingefield, tiennent le premier rang, la géographie des terres arctiques, au nord du continent américain, est maintenant bien connue. Ces terres forment une réunion d'archipels de diverses grandeurs, entremêlés de passes étroites, presque toujours glacées, qui séparent les différentes îles, et font communiquer les mers intérieures qui s'étendent entre les principales. A l'occident, la terre du prince Albert et celle de Banks circonscrivent une de ces mers que les îles Patrick, Melville et Bathurst, aux contours profondément déchiquetés, ferment au nord, tandis que la Terre du prince de Galles la borne à l'est. Le détroit de Banks (1) fait communiquer à l'ouest cette mer avec la grande mer Glaciale, tandis que, dans la direction opposée, le détroit de Barrow, continu avec le canal de Lancastre, amène dans la baie de Baffin. Celle-ci, véritable méditerranée, ouverte au sud par le détroit de Davis, aboutit au nord à la mer polaire par un canal sinueux, exploré par Parry jusqu'au 84° degré. Elle baigne, à l'est, la grande terre du Groënland, qu'on peut regarder comme une sorte de continent polaire ; plus loin, vers l'est, le Spitzberg se rattache au même système, tandis que l'Islande, située presque entièrement en dehors du cercle polaire, s'en sépare à divers points de vue, malgré sa proximité de la côte orientale du Groënland. La plus grande partie du Groënland et les archipels qui l'accompagnent sont compris entre le 67° et le 80° degré de latitude nord. Leur constitution géologique offre une conformité évidente, qui dénote partout la succession des mêmes phénomènes ; partout les roches cristallines et les formations paléozoïques, principalement la silurienne, dominent sur toutes les autres ; elles constituent presque entièrement le sol de ces régions, et montrent qu'une mer, d'abord sans limite, fit bientôt place, comme en Scandinavie, à des étendues de terre ferme que la mer n'a plus recouvertes, à partir de leur première émergence. L'espace occupé par cet élément dut aller en diminuant à partir de la période la plus ancienne, celle dite de transition.

Déjà au temps des houilles, il existait une terre polaire ; mais cette terre, comme le fait remarquer M. Heer, s'étendait plutôt vers le sud, à partir du 76° degré, c'est-à-dire dans la partie méridionale des îles Parry, puisque la partie septentrionale de cet archipel est occupée par le mountainlimestone, formation marine contemporaine du terrain houiller. Des traces de houille et quelques empreintes peu nombreuses sont venues confirmer cette manière de voir. M. Heer est parvenu à déterminer douze espèces dont les principales ont été recueillies à la baie de Skène, dans l'île Melville, par le capitaine MacClintock ; d'autres proviennent de Graham, dans l'île Bathurst, et ce serait les plus curieuses, si elles annonçaient, comme le croit M. Heer, un Pin (*Pinus Bathursti* Heer) caractérisé par des fragments de feuilles articulaires. Le *Thuites Parryanus* Heer, constitué de son côté un type plus analogue à ceux du Jura qu'aux espèces du terrain houiller ; les autres sont des Fougères (*Schizopteris*), des *Lepidodendron*, des *Neggerathia* réduits, il est vrai, à de très-petits fragments ; mais ils suffisent pour faire voir que la végétation carbonifère de la zone arctique n'avait rien qui la distinguât essentiellement de celle des autres points de notre hémisphère. La terre qui vit s'élever ces premières plantes ne fit ensuite que s'agrandir ; les traces de trias, les dépôts jurassiques moyens très-nettement caractérisés que l'on a observés sur divers points des régions polaires le prouvent surabondamment ; mais il est à croire qu'à partir de la dernière de ces deux époques, il ne

s'opéra plus de changements dans la configuration des terres arctiques, peut-être beaucoup plus étendues qu'à présent ou même réunies en un seul continent ; le terrain jurassique supérieur, ni la craie, ni les dépôts marins tertiaires n'y ont laissé de vestiges, tandis que les empreintes végétales nous avertissent du rôle qui était alors dévolu aux plantes terrestres dans cette partie du monde.

Les plus anciennes sont des plantes du terrain crétacé recueillies à Kome, le long de la côte occidentale du Groënland, sur la rivière de Kook, au fond de la baie d'Omenak, localité située un peu au sud d'Upernavik vers le 70°, 213° latitude et le 52° degré longitude. Sur le gneiss reposent des lits de grès, alternant plusieurs fois avec des schistes argileux qui renferment des lignites exploités depuis cinquante ans ; les empreintes végétales proviennent de ces schistes et comprennent une réunion de seize espèces dont plusieurs offrent beaucoup d'intérêt. Ce sont des Fougères, une Cycadée (*Zamites arcticus*) et une tige monocotylédone dénotant peut-être un Palmier. Les Conifères présentent un *Sequoia* très-répandu dans la craie d'Europe (*Sequoia Reichenbachii* Gein. — *Cryptomeria primæva* Cord. — *Geinitzia cretacea* Ung. — *Cycadopsis aquigranensis* Deb. ?) Un Pin (*Pinus Peterseni* Heer) un Sapin (*Pinus crameri* Heer), une Cupressinée (*Widdringtonites gracilis* Heer) : ces désignations, il est vrai, ne reposent que sur l'observation de rameaux. Le genre *Gleichenia* domine parmi les Fougères, qui comprennent à elles seules les deux tiers du nombre total. La concordance de cette Flore avec celles du quadersandstein de Bohême, de Moleteïn en Moravie et de Quetlinburg dans le Harz, est vraiment surprenante. La présence d'une Cycadée, l'absence des Dicotylédones, la prépondérance des Fougères la reculent au-delà de la craie supérieure ; mais si on la place vers la partie moyenne de ce terrain, on constatera aisément la liaison étroite qui la rattache aux autres flores de cet âge. M. Heer fait remarquer que parmi les quatre espèces de *Gleichenia*, l'une est identique avec le *G. Zippii* si répandu dans la craie de Bohême et d'Autriche, tandis que le *G. Rinkiana* Heer se rapproche sensiblement du *G. (Didymosorus) comptoniifolia* Deb., de la craie d'Aix-la-Chapelle, et du *G. Kurriana* Heer de celle de Moleteïn en Moravie. Une autre Fougère du groupe des Marattiées (*Danaites firmus*), entièrement absent comme les types précédents de la végétation européenne actuelle, se trouve représentée dans la craie d'Aix-la-Chapelle par une forme voisine. Le *Sclerophyllyna dichotama* ressemble à une espèce waldienne, le *S. nervosa* Dkr., et le *Zamites arcticus* au *Z. Lyelli* Dkr. de la même formation. On voit, en réunissant tous ces vestiges, que la flore crétacée de Kome a des ressemblances bien marquées avec la série crétacée européenne, mais qu'à l'âge auquel son étude nous reporte rien ne dénotait dans l'extrême nord la révolution végétale sur le point de s'accomplir par l'introduction des premières Dicotylédones angiospermes. Cette catégorie de plantes, si toutefois il est permis de se prononcer sur d'aussi faibles indices, n'aurait pas devancé près du pôle le moment de son apparition en Europe et en Amérique. Jusqu'ici, c'est au fond de cette dernière contrée, à Sioux-City, dans le Nebraska, que s'est montrée la plus ancienne des flores caractérisées par la prédominance des Dicotylédones. L'observation des plantes polaires fait voir cependant qu'une très-grande égalité de conditions climatiques s'étendait alors sur notre hémisphère, puisqu'il n'existait aucune différence sensible entre la végétation de l'Europe centrale et celle du Groënland. Cette uniformité a dû persister durant une période incalculable ; quoique déjà moins prononcée, elle existait encore à beaucoup d'égards des siècles après, au milieu de l'époque tertiaire. Tous les changements opérés successivement en Europe avaient eu sans doute leur contre-coup dans le nord ; les alentours du pôle avaient changé d'aspect comme l'Europe elle-même, et les deux contrées étaient demeurées assez étroitement liées pour continuer à posséder en commun de nombreuses espèces d'autant plus faciles à déterminer que les matériaux vont être plus riches et plus abondants. Quoique rien ne trahisse encore la venue de l'état actuel, on commence dès lors à observer certains

(1) Ou de Mac-Clure, selon d'autres cartes.

effets dépendant visiblement de la latitude, et la zone arctique, tout en possédant en partie les mêmes végétaux que l'Europe contemporaine, ne présente plus, relativement à celle-ci, la même uniformité. Ce sont là les traits dont nous allons être frappés, en poursuivant l'examen de la végétation tertiaire arctique.

Il y a plusieurs choses à considérer dans cette végétation, ses gisements, son origine, ses caractères d'ensemble, ses relations, enfin les conséquences que l'on peut retirer de son examen pour rétablir le climat de la zone arctique tertiaire et apprécier les changements de toute sorte qui ont dû s'opérer depuis. Nous serons forcés, afin de négliger aucun point essentiel, de glisser rapidement sur tous, en renvoyant au livre lui-même pour ce qui tient aux développements et aux descriptions.

Les gisements se ressemblent d'une manière frappante et se rattachent évidemment à l'influence d'une seule cause générale dont l'action, à un moment donné, a dû être très-énergique. Aux bords du Mackensie, sur la terre de Banks et dans le Groënland, ce sont toujours des formations d'eau douce dans lesquelles les lignites alternent avec des grès, des argiles, mais surtout avec des concrétions presque toujours ferrugineuses dues à l'action puissante et prolongée d'anciennes sources minérales qui ont opéré la fossilisation d'une immense quantité de bois et de tiges, de feuilles et d'organes végétaux de toute nature.

Depuis cette époque, aucune influence physique, aucun dépôt sédimentaire, aucune action érosive, en dehors de celles des glaciers, n'est venu altérer les vestiges de ces phénomènes grandioses. Ces terres vouées au silence et à la solitude sont recouvertes, sur une foule de points, des débris pétrifiés des anciennes forêts dont plusieurs occupent encore leur place naturelle, tandis que d'autres fois les tronçons amoncelés semblent l'œuvre du bûcheron qui les aurait récemment abattus. Les lignites, lorsqu'ils existent, occupent fréquemment la partie inférieure des formations d'eau douce, dont l'épaisseur atteint parfois plusieurs centaines de mètres, et qui paraissent se prolonger sur de vastes étendues. M. Heer fait ressortir l'affinité de composition chimique de ces lignites avec ceux de l'Europe miocène; ils renferment fréquemment du succin, et cette circonstance les rapproche de ceux de l'Europe où cette substance est la plus abondante.

Le principal dépôt de plantes fossiles, dans le Groënland, est Atanekerdluk situé vis-à-vis de l'île de Disco, sur la presqu'île de Noursoak qui se trouve séparée du continent par un énorme glacier. Les couches tertiaires forment une montagne conique, de près de onze cents pieds de hauteur, escarpée et difficilement accessible. A ses pieds, on rencontre un ravin profond où affluent de nombreux lits charbonneux, renfermant des tiges fossiles.

Les principales couches, au nombre de quatre, alternent avec des strates de limon et de grès. En gravissant les flancs de la montagne, vers huit cents pieds de haut, on rencontre une grande quantité de fragments de tiges carbonisées qui semblent occuper encore, au milieu de la roche, leur position naturelle; ces mêmes couches renferment beaucoup de succin; un peu plus haut, on rencontre l'assise qui renferme les feuilles fossiles et que surmontent enfin de nombreux lits charbonneux. Je ne puis m'empêcher de faire ressortir l'extrême analogie de cette disposition avec celle que l'on observe dans le dépôt tertiaire de Castellane (Basses-Alpes), qui contient aussi des bois fossiles. Ces bois, consistant en troncs de toutes grandeurs, en partie carbonisés, en partie convertis en silice, se trouvent dispersés en grand nombre dans des lits de grès marneux et d'argile qui se succèdent sur les flancs d'un escarpement très-abrupt; plusieurs de ces troncs ont conservé leur écorce: seulement, quelle que soit la cause qui les a entraînés au fond des sédiments en voie de formation, ils n'y sont pas implantés comme sur le sol qui les aurait portés, mais comme si un courant les avait accumulés dans les profondeurs d'un lac. Je suis disposé, malgré les apparences contraires, à penser qu'il en a été de même des tiges fossiles d'Atanekerdluk et que leur belle conservation, et peut-être la position verticale prise par quelques-uns de ces bois, a pu seulement faire croire qu'ils avaient été pétrifiés sur place. Quant aux feuilles fossiles trouvées au Groënland, elles sont enveloppées dans

une pâte cristalline d'un brun rougeâtre, en grande partie ferrugineuse, mêlée d'une proportion de calcaire; les unes ont conservé leur substance et tranchent par leur couleur obscure sur le fond de la roche, les autres sont réduites à de simples empreintes. Mais quoi qu'il en soit, l'origine de la roche doit être rapportée, dans les deux cas, à des eaux à la fois ferrugineuses et calcaires qui ont empâté les débris végétaux situés à leur portée.

Ici, se présente une objection qui ne pouvait manquer d'être formulée, et d'après laquelle tous ces débris auraient été apportés de loin, à la manière du bois flotté, par des courants semblables à celui du Gulfstream, qui les auraient rejetés le long des côtes des régions arctiques. M. Heer a examiné avec trop de scrupule peut-être la valeur de cette hypothèse dont il est aisé de prouver l'impossibilité. En effet, non seulement cette végétation fossile, prise dans son ensemble, présente un caractère d'unité qui la montre partout composée des mêmes éléments, mais les feuilles, les graines, les fruits accompagnent presque toujours les fragments de bois et de rameaux encore revêtus de leur écorce, et ces organes se trouvent associés sur les mêmes plaques dans des proportions qui ne varient pas. Les bois d'Abiétinées de la Terre de Banks sont accompagnés de leurs cônes, les Sequoia du Groënland de leurs fruits, les Bouleaux d'Islande de leur bractées et de leurs samares. Tous ces végétaux ont donc vécu, dans les endroits où on les trouve; ils y ont formé de vastes forêts, et d'ailleurs les dépôts dont ils dépendent, loin d'être littoraux, se prolongent dans l'intérieur à de grandes distances. Les glaces seules s'opposent à ce qu'on les suive dans cette direction.

Au Spitzberg et dans l'île de l'Ours, les lignites tertiaires ont été longtemps confondus avec les houilles. La masse de l'Archipel est principalement formée de roches anciennes primitives ou stratifiées, mais sans fossiles (*Hekla-Hook formation*). On voit qu'à l'origine de ces terres s'étendait une mer sans limites et dépourvue d'êtres vivants, qui couvrait encore de grandes surfaces au temps où les houilles se formaient; le carbonifère marin se trouve représenté par un dépôt fossilifère, dont la puissance atteint jusqu'à quinze cents pieds vers le cap Fanshaws, mais il n'existe aucun vestige authentique de plantes terrestres datant de cette époque; le trias et le terrain jurassique se trouvent aussi représentés çà et là; mais le tertiaire est surtout très-répandu; ce sont des grès, des argiles probablement miocènes, avec des lignites subordonnés. Ces lignites sont certainement tertiaires, et renferment souvent du succin comme ceux du Groënland. Les plantes fossiles ont été recueillies dans trois localités principales par MM. Nordenskiöld et Blomstrand, membre de l'expédition suédoise, dans les années 1858, 1861 1864. Au détroit de Belle-sound, ce sont des grès de teinte et de consistance variables, quelquefois entremêlés de schistes argileux, qui les renferment; le nord du fiord a fourni onze espèces, la plupart forestières, entre autres, des Aunes, Peupliers, *Taxodium*, Tilleuls, Noisetiers, Hêtres; mais il faut distinguer parmi elles un *Potamogeton* (P. Nordenskiöldi) qui par l'abondance et la forme de ses feuilles flottantes, annonce la présence des eaux douces qui ont formé le dépôt tout entier. Le détroit de Bellesound est situé par les 77°, 50° degrés latitudes. Un peu plus au nord, dans la même direction sur le bord méridional du détroit des Glaces (Eisfiord), sous le 78° degré latitude, l'espèce dominante est le Platane (P. *aceroïdes*). La troisième localité située au sud de la Baie du Roi (King's Bay) par 78° 56' latitude et 11° 58' longitude a fourni surtout des empreintes de Peuplier, de Tilleul et une Fougère (*Sphenopteris Bloomstrandii*), souvent confondue avec celles du terrain houiller; ici, les charbons alternent avec des grès et des argiles schisteuses, et l'ensemble de la formation atteint une puissance très-considérable. En réunissant tous ces débris végétaux, M. Heer est arrivé à un total de dix-neuf espèces.

En Islande, pays placé à peu près sous la même latitude que la Baie Mackensie, la plupart des dépôts de plantes fossiles sont compris entre le 65° 66° parallèle. Comme dans le Groënland et le Spitzberg, elles se rattachent à des lits de charbons feuilletés ou lignites qui prennent ici le nom de *Surturbrand* et présentent, d'après M. Heer, la plus grande affinité de structure avec les

lignites miocènes du bassin rhénan et des montagnes du Dhon.

Les empreintes végétales forment des taches jaunes sur le fond noir des plaques et d'autres fois se détachent en brun sur une roche de couleur claire. Le Surturbrand alterne avec des sédiments blanchâtres mêlés de concrétions, ou passant au tuf, son ensemble atteint parfois une grande épaisseur ; non seulement les feuilles y ont laissé leurs empreintes, mais les rameaux, les tiges, les écorces ont quelquefois conservé leur apparence extérieure ; les organes délicats, les fruits, les semences ailées accompagnent souvent les feuilles, auxquelles s'associent quelquefois des insectes ; aucun doute n'est possible touchant la provenance de ces espèces dont la conservation comme celle de toutes les plantes des terrains tertiaires des régions arctiques, est due à la même cause, c'est-à-dire à l'abondance des eaux douces, exerçant leur action sur une grande échelle et chargées de substances propres à incrustes végétaux tombés dans leur sein ou même à les pétrifier.

(A continuer.)

PÉDAGOGIE.

Méthode dans l'Enseignement des Langues.

Les instituteurs de la Circonscription de l'École Normale Jacques-Cartier, dans une de leurs dernières conférences, ont traité cette question, en la renfermant dans le seul cas de l'enseignement de l'anglais. Nous voyons par l'*Educational Times* de Londres, que le Collège des Précepteurs, dans une réunion spéciale le 6 du mois dernier, l'a aussi étudiée, mais dans sa généralité.

Nos lecteurs aimeront sans doute à connaître jusqu'à quel point il peut y avoir eu, des deux côtés de l'Océan Atlantique, uniformité ou divergence d'opinion, entre personnes d'expérience.

La question a été développée par le Professeur Blackie de l'Université d'Edimbourg.

Il y a, dit-il, un sentiment général contre les méthodes suivies dans l'enseignement des langues, et si on compare le temps et les efforts qu'on leur consacre avec les résultats obtenus, on ne saurait dire que ce sentiment est injuste. Cependant M. Blackie pense que le grec, le latin, le français, l'allemand, nous ajouterions l'anglais, peuvent être appris facilement avec une méthode rationnelle.

Avant de faire connaître la sienne, le savant professeur pose quelques principes, que personne, à coup sûr, ne lui contestera : par exemple, qu'aucune méthode n'est absolument bonne, tandis qu'il peut y en avoir de complètement mauvaise ; qu'une méthode n'est bonne que pour celui qui sait s'en servir. Mais il sort des banalités, quand il dit :

« Acquérir une langue est un *art* et non pas une *science*. Pour cela, il faut le même travail que pour faire quelques progrès dans le dessin... la musique... la plaidoirie légale, &c. Cet art repose, sans doute, sur des principes scientifiques, qui peuvent jusqu'à un certain point contribuer à son développement. Mais il n'en est pas moins essentiellement un art : il ne peut être acquis que par l'exercice particulier de certains organes du corps, et non par la seule intelligence des principes à laquelle arrive l'entendement. Pour l'art, la pratique dans tous les cas doit précéder la science, et fournir à la faculté d'analyse la matière sur laquelle celle-ci s'exercera plus tard. »

Ne pressons pas trop ce principe du professeur d'Edimbourg, car il ne s'agit sans doute que de la connaissance usuelle, mieux, de la pratique d'une langue. Le gamin de Paris parle correctement ; au siècle de Louis XIV, bon nombre de grandes dames et plusieurs seigneurs avaient un très-beau langage qu'ils auraient été embarrassés de justifier : cela peut être l'*art* si l'on veut : on disait en effet, *parler comme la bonne compagnie*, de même qu'on avait les *manières de la bonne compagnie*. Mais pour se rendre maître d'une langue cela suffit-il ? Ne faut-il pas au contraire un ensemble de connaissances, dont quelques-unes sont d'un ordre supérieur et tiennent à la Philosophie ? Nous verrons plus loin M. Blackie amené par la force des choses à considérer une partie scientifique dans l'acquisition des langues. Dans tous les

cas, le principe tel que posé, favorise l'opinion des membres de la conférence Jacques-Cartier qui voulaient mettre l'élève immédiatement en face des difficultés de prononciation et de grammaire.

Analysons maintenant la méthode naturelle par laquelle un enfant acquiert la connaissance de la langue maternelle. Nous y reconnaitrons cinq points différents : 1o. L'audition de certains sons s'adressant à l'oreille ; 2o. le rapport distinct, évident entre les sons et les objets *sensibles* définis ; 3o. l'importance et la quasi-nécessité de ces objets pour l'élève qui doit être familiarisé avec eux ; 4o. l'acte réflexe par lequel l'élève arrive à s'exprimer, la langue n'étant pour ainsi dire que l'instrument par lequel l'esprit saisit l'objet à travers l'expression qui en est inséparable. Le mot n'est plus alors un obstacle qu'il faut enjamber pour arriver à l'objet, mais plutôt le trait d'union entre l'esprit et l'objet ; plus on veut être maître d'une langue, plus cette union doit être complète ; 5o. Répétition fréquente : c'est là un des côtés caractéristiques de la méthode naturelle. Il faut rendre l'esprit tellement familier avec le mot et l'objet qu'ils ne puissent plus se séparer l'un de l'autre.

M. Blackie passe immédiatement à la conclusion de ces principes. Si la conclusion ne paraît pas très-rigoureuse, il en rejette la faute sur la différence qui existe dans la force intellectuelle, entre les enfants et les adultes. N'insistons pas : ces conclusions paraissent vraies en elles-mêmes et en tout point conformes à l'expérience.

« S'il s'agit d'adultes, dit-il, à la méthode naturelle, qui sera toujours notre base, nous pouvons ajouter : 1o tous les avantages du procédé qui passe *du facile au difficile, du simple au composé* ; 2o le secours du raisonnement qui change la pratique en science, et qui sait rattacher un grand nombre de faits à des principes intuitifs, en d'autres termes, l'emploi bien entendu des devoirs, et l'application des lois de la philologie comparée et de la linguistique. Mais un enseignement systématique doit aider la nature et non la négliger : celle-ci fera plus chez les adultes que toute démonstration d'une science abstraite. »

Il était impossible à nos instituteurs de se mieux rencontrer ; pour s'en convaincre, le lecteur pourra rapprocher cette conclusion de celle où en est venue la conférence du 30 Janvier. (*Journal de l'Instruction Publique*, No. de Février.)

M. Blackie dit que si l'élève se trouve dans certaines conditions de nécessité, par exemple, dans un pays étranger, ou d'intérêt, s'il veut se rendre maître d'une science, faire sa fortune, les difficultés de la langue seront bien plus aisément surmontées. Ce fait n'a échappé à personne. Plusieurs en ont tiré la conclusion fautive que l'élève, enfant ou adulte, ne doit entendre autour de lui que la langue étrangère ; c'est ainsi qu'ils lui font malheureusement négliger l'étude de la langue maternelle, abus contre lequel nous devons nous élever plus que jamais en Canada.

Mais en même temps, sachons tirer un enseignement du fait rappelé par M. Blackie. Rendons l'enseignement des langues agréable ; rattachons-le à ce qui peut intéresser les élèves. Il est regrettable, ajoute-il, que trop souvent on suive une méthode diamétralement opposée à celle que la nature nous indique. — « Prenez votre livre, étudiez votre leçon — et on laisse l'élève se tirer du mieux qu'il peut des difficultés de grammaire et de prononciation. — Puis : Vous apprendrez la leçon suivante ; ou bien on fait lire un livre, page par page, sans établir, du moins sans rappeler continuellement les règles de la prononciation, sans rien faire pour habituer l'oreille aux nuances de cette musique particulière. Faut-il être surpris après cela de rencontrer dégoût et apathie ? »

En terminant, M. Blackie insiste sur un point qui découle de ses prémisses, et qui avait sa place naturelle parmi les autres conclusions. C'est que dans l'enseignement d'une langue, le professeur sache parfois sortir de son livre pour se permettre une excursion de *vive voix*, soit dans le domaine de la philologie, soit dans le champ plus vaste et mieux connu des objets sensibles ; ce sera le moyen de compléter des connaissances trop souvent imparfaites, d'habituer aux idiotismes, surtout aux allures plus libres de la langue parlée, sans compter que l'oreille y gagnera

toujours. Pour rendre cet exercice aussi efficace que possible, il faudra ajouter la contre-partie : l'élève fera aussi de *vive voix*, soit après préparation, soit à l'improviste la narration d'un fait, la description d'un objet connu de tous : c'est ce qui se pratique dans de bonnes écoles, et ce que nous avons vu réussir à l'École Normale Jacques-Cartier. Platon pensait que l'usage trop exclusif de livres et d'écritures tend plutôt à affaiblir qu'à fortifier l'action de la mémoire et des autres facultés de l'esprit : c'est dans cette espèce "d'assujétissement de l'esprit au papier" que M. Blackie voit la cause de l'abaissement de l'éloquence de la chaire anglaise.

Les remarques qu'a soulevées ce discours et les éloges qu'il a reçus, font voir que les idées de M. Blackie sont partagées par tous ses confrères.

Direction d'une Ecole.

Me faisant institutrice, je fus frappée de l'importance du silence pendant les classes. Je pris alors la résolution de ne jamais parler lorsqu'il serait mieux de se taire, ni de me taire lorsqu'il faudrait parler, persuadée que si mes élèves me voyaient ouvrir la bouche sans motif légitime, ils feraient naturellement la même chose. L'enseignement est toujours une tâche pénible et laborieuse, et je suis convaincue que si je veux remplir mes devoirs honnêtement et fidèlement, il me faut faire beaucoup de sacrifices pour expliquer les leçons, corriger les fautes des élèves, et enseigner le catéchisme. C'est pour moi une règle invariable de dire tout ce qu'il faut, mais pas plus ; car mon but principal est d'éclairer, autant qu'il est en moi, les tendres intelligences confiées à mes soins ; et, pour que mon ouvrage ne faiblisse pas, j'ai toujours présent à l'esprit le caractère sacré de mes fonctions. Je sais aussi qu'en communiquant l'instruction à mes élèves, je dois être pénétrée des vérités que je leur enseigne, afin que mes paroles aient plus de poids. Je m'abstiens également de toute conversation avec mes élèves, avec leurs parents, &c., durant la classe.

Le second but que je me propose, c'est de gagner l'affection de mes élèves, chose que j'obtiens facilement lorsque, de mon côté, je tâche de les convaincre que j'ai pour eux beaucoup d'attachement. Persuadée que l'amour s'achète par l'amour, je fais toujours mon possible pour rendre mes élèves heureux. Lorsque j'apprends qu'il y en a de malades, je vais les voir aussitôt, et je ne manque pas de leur porter quelques douceurs, sachant que ces simples actes de bonté, accomplis dans de semblables circonstances, feront une impression durable sur l'esprit des parents et des enfants. Souvent, je me considère comme une mère à l'égard de ces enfants, et je sais que plusieurs d'entre eux se reposent sur moi du soin de leur existence future, existence qui leur sera d'autant moins pénible qu'ils auront reçu une meilleure éducation.

Lorsque je corrige mes élèves, je tâche de découvrir s'ils sont du nombre de ceux que la crainte seule peut retenir, ou bien de ceux qui, doués d'une nature douce et facile, se décourageraient s'ils étaient punis, et chercheraient (comme il arrive souvent) des raisons de s'absenter de l'école ; par conséquent, c'est toujours à regret et par nécessité que j'inflige des punitions.

En obligeant mes élèves à apprendre tous les jours des leçons de mémoire, j'ai garde de me montrer trop sévère et d'exiger d'eux ce qui serait au dessus de leurs forces. Par exemple, pour les leçons de grammaire, de géographie, de catéchisme, &c., je crois qu'il suffit d'exiger ce que leur mémoire peut retenir sans trop de difficulté ; car il serait presque impossible à des enfants de retenir, sur des sujets donnés, trois ou quatre cents questions.

Des punitions violentes et sévères produisent chez les jeunes enfants une crainte excessive, qui leur inspire une espèce d'horreur et de haine pour l'école. C'est pourquoi, dans mon enseignement, je m'efforce toujours d'inspirer à la fois l'amour et la crainte parce que ce sont de puissants instruments pour donner du courage aux enfants timides et sans expérience. J'accorde aussi des privilèges et des distinctions aux élèves laborieux et de bonne

conduite, afin de les engager à persévérer. Enfin, dans l'accomplissement de mes devoirs, je me propose toujours de plaire à Dieu plutôt qu'aux hommes, sachant que les faveurs des hommes sont passagères, tandis que les récompenses de Dieu sont éternelles.

Tels sont les fruits de mon expérience personnelle comme institutrice, dans les écoles nationales, pendant dix-huit ans.—(Traduit de l'*Irish Teachers Journal* pour le *Journal de l'Instruction Publique*.)

Santé des Instituteurs.

(Lettre du Dr. HOLBROOK, éditeur du *Herald of Health*, traduite pour le *Journal de l'Instruction Publique*.)

Vous me demandez un article pratique sur la Santé des Instituteurs ; je n'ai nul doute que vous ne soyez plus apte que moi à traiter un pareil sujet ; néanmoins, comme c'est une matière importante et en général très-négligée, je me rendrai volontiers à votre demande.

Un peu d'expérience personnelle comme instituteur me porte à croire que l'enseignement n'est pas incompatible avec la santé. J'ai toujours joui d'une aussi bonne santé dans la salle d'école qu'en dehors ; et je connais plusieurs personnes qui ont enseigné pendant vingt-cinq et même cinquante ans sans que la leur en souffrit, ni que leur physionomie portât l'empreinte d'une vieillesse prématurée. Pour celui qui aime cette carrière, ses rapports continuels avec les enfants doivent, pour ainsi dire, conserver son cœur dans une jeunesse presque indéfinie ; et quand le cœur est jeune, le corps ne saurait vieillir aussi rapidement que lorsque la vie est triste et ennuyeuse. Cependant, en général, la santé des instituteurs n'est ni aussi bonne, ni aussi longue qu'elle pourrait être ; et plusieurs d'entr'eux, instituteurs par état, qui se sont trouvés dans d'excellentes conditions pour constater ce fait, m'ont dit à différentes reprises que dix années passées dans l'enseignement suffisent pour en rendre les fonctions impossibles à la plupart des maîtres, et qu'un grand nombre ne sauraient dépasser la moitié de ce terme. En effet, si on ne leur accordait de longues vacances beaucoup d'instituteurs seraient dans l'impossibilité de suivre cette carrière.

Hier, je visitai deux écoles dans New-York. L'une est confiée à une institutrice modèle, et comprend une classe nombreuse de petits enfants de sept à dix ans. Cette maîtresse aime les enfants et l'enseignement, et tous ses élèves ont pour elle un amour vraiment filial. Le principal de l'école dit qu'elle réussit à merveille. Elle a ce que les physionomistes appellent le tempérament de l'instituteur (*teacher's temperament*). C'est une personne de haute taille, mince, pleine d'activité, et tout occupée des devoirs de sa charge. Ceux qui visitent sa classe restent muets d'étonnement lorsqu'ils considèrent le merveilleux talent qu'elle possède de développer et de cultiver l'intelligence des enfants. Un de mes amis qui était près de moi me dit à demi-voix : "Avec une pareille institutrice dans mon enfance, j'aurais aimé l'école au lieu de la détester." Sa santé cependant s'en va rapidement, bien qu'elle n'ait pas encore enseigné l'espace d'une année ; et sa mère craint beaucoup qu'elle ne soit obligée de quitter l'enseignement. Je crus découvrir la cause de son affaiblissement. Elle ne possède pas assez de force vitale pour que son système nerveux se maintienne à un si haut degré de tension pendant six heures de la journée : car, remarquez-le bien, le principe vital chez l'instituteur qui tient à réussir, se consume rapidement ; puis, comme la mesure de cette force dans chaque individu est très-restreinte, si l'on en consume trop dans le travail de l'intelligence, le corps en manque pour digérer les aliments nécessaires à l'économie, pour maintenir la circulation du sang dans chaque partie du corps et en nourrir tous les tissus, pour entretenir la chaleur animale ; alors, par une conséquence inévitable, les fonctions des organes s'altèrent et finissent par faire complètement défaut. J'ai raison de croire que beaucoup, parmi ceux qui enseignent, sont dans le même cas que cette institutrice.

Le meilleur conseil que je puisse donner à de semblables instituteurs, c'est d'enseigner moins d'heures par jour. Ils ne

doivent pas non plus se mettre à leur besogne avec autant d'enthousiasme, mais prendre les choses tranquillement, avec calme et sang froid, et dormir pendant un temps suffisant; pour eux, huit heures ne sont pas trop. Respirer un air vicié, prendre un exercice trop violent, étudier tard le soir, s'occuper continuellement l'esprit du soin de s'acquitter de leur charge sont autant de causes d'épuisement dont ils doivent s'abstenir. Ces maîtres ont parfois une conscience trop délicate, ils craignent de négliger quelque chose de leurs devoirs, et ce sont eux qui devraient avoir le moins de scrupules à cet endroit. Il leur faudrait au contraire songer davantage à conserver leur santé. Ils doivent voir à ce que l'appareil digestif soit toujours dans un état de fonctionnement parfait, afin qu'ils puissent digérer une nourriture à la fois suffisante et substantielle. Les habits n'exerceront aucune pression sur l'estomac, le foie, le cœur : les poumons, les muscles de la poitrine, des côtés, de l'abdomen et du dos seront mis en jeu au moyen d'exercices de gymnastique ou d'un léger travail de chaque jour; et les pieds et les jambes tenus chaudement. Tous les jours et au grand air, ces instituteurs feront certains mouvements de gymnastique propres à élargir mécaniquement les parois du thorax, afin que, par cet exercice, qui ouvre les cellules pulmonaires, l'air puisse venir en contact avec le sang. Enfin, ils doivent proportionner leur tâche à leurs forces, ne jamais dépasser cette limite, et profiter du temps des vacances pour se reposer et refaire leur santé. S'ils ne peuvent ou ne veulent tenir compte de ces conseils, il leur faut s'attendre à souffrir et à traîner péniblement les restes d'une santé délabrée.

Mais, outre les instituteurs dont je viens de parler, il en existe encore d'une autre catégorie. Hier, j'en vis une douzaine dans une école. Ils ne travaillent pas la moitié assez, même pour leur propre avantage personnel. À les voir à l'œuvre, on dirait de véritables automates. Ils se placent sur leurs sièges avec beaucoup de dignité, font lire les leçons; mais ils ne se fatiguent pas le quart autant que la maîtresse dont je viens de parler. Bien qu'ils ne soient pas aussi maigres qu'elle, ils ont néanmoins un teint pâle et maladif. Ils éprouvent, disent-ils, des maux de tête et sont dans un état complet d'indifférence et d'inertie. La chose me paraît toute naturelle. Leurs salles d'école ne sont point aérées, et leurs habits les gênent tellement qu'ils peuvent à peine respirer assez pour vivre. Ces instituteurs semblent ignorer que l'air est essentiel à la vie et qu'il y a d'autant plus de vie chez nous que nous nous approprions plus d'air. Ils n'ont besoin, pour se bien porter, que de plus d'exercice, de respirer un air plus pur, et de joindre à ces deux choses la sobriété dans leurs repas. Tous les jours, ces instituteurs, vêtus d'un costume spécial, doivent se rendre à un gymnase et y faire des exercices. Ils doivent ouvrir les fenêtres de leurs salles d'école pour que l'air s'y renouvelle. L'usage du bain, au moins trois fois la semaine et dans un appartement réchauffé, leur est nécessaire pour répandre la chaleur par tout leur corps. Je sais qu'il y a beaucoup d'obstacles aux suggestions que je fais ici; mais, coûte que coûte, personne n'est excusable de négliger les lois de l'hygiène.

Je crois qu'il serait bon qu'à la campagne, dans les beaux jours, les instituteurs avec leurs élèves passassent une partie de la journée en plein air, étudiant les plantes et les minéraux, qui sont en abondance. La santé des uns et des autres y gagnerait également. Un jardin cultivé avec soin serait en même temps une source d'éducation et de santé. Il va sans dire que cela doit se faire avec intelligence pour être avantageux.

Il m'a toujours semblé barbare de bâtir les maisons d'école comme on le fait à la campagne; je voudrais que l'école fût pour l'instituteur et sa famille une véritable résidence. On devrait aussi garder les mêmes maîtres s'ils remplissent bien leurs devoirs, et non pas en changer une ou deux fois l'année, comme la chose se pratique de nos jours. Mais ces dernières considérations seront l'objet d'un article séparé.

Il existe peu de professions où la santé soit plus essentielle que dans l'enseignement. Le maître bien portant peut diriger sa classe avec succès; mais quand il souffre, tout souffre égale-

ment. Les oreilles et le dos de plus d'un élève ont porté l'empreinte de la mauvaise humeur de leur maître, ou bien encore sa faible santé et son bon naturel lui ont fait fermer les yeux sur les fautes les plus graves.

Je suis de plus en plus convaincu, chaque année, que les instituteurs sont peu propres à remplir convenablement leurs fonctions, s'ils ne sont doués d'une constitution robuste, s'ils n'ont reçu une éducation physique complète, et s'ils ignorent la physiologie. Ces qualités, jointes à l'excellent cours d'exercices militaires qui se donne actuellement dans les écoles normales, les séminaires et les collèges, feraient des instituteurs la classe la plus vigoureuse de nos citoyens, tandis que, comme c'est trop souvent le cas aujourd'hui, ils sont nerveux, dyspeptiques, scrofuleux, consomptifs et usés dans leur corps avant d'avoir atteint l'âge mûr.—*Journal d'Education de la Pensylvanie.*

GRAMMAIRE. (1)

1RE. QUESTION.—ERRATA.

Doit-on écrire un ERRATA ou un ERRATUM? L'Académie ne se prononce pas.

On appelle *errata* une liste qu'on place au commencement ou à la fin d'un ouvrage, et qui contient les fautes échappées dans l'impression, et quelquefois dans la composition de cet ouvrage, avec l'indication de la manière dont elles doivent être corrigées à la lecture. Ces corrections se faisaient autrefois à la main; ce fut, dit-on, Henri Estienne, premier du nom, qui introduisit l'usage de les imprimer.

On donne aussi ce nom à un livre qui contient le relevé des erreurs d'un autre livre. Quelqu'un a appelé l'ouvrage du P. Hardouin, sur les médailles, l'*errata* de tous les antiquaires; mais il est trop plein de choses singulières, hasardées, et quelquefois fausses, pour n'avoir pas besoin lui-même d'un bon *errata*. Les critiques sur l'histoire, par Périzonius, peuvent être, à plus juste titre, appelées l'*errata* des anciens historiens. Le dictionnaire de Bayle a été regardé comme l'*errata* de celui de Moréri; cependant on y a découvert bien des fautes; elles sont comme inséparables des ouvrages fort étendus.

Si j'avais à traiter ce sujet au point de vue typographique, j'aurais à rechercher de quelle utilité les *erratas* sont dans les livres, et la place la plus convenable où ils doivent figurer, mais je ne m'en occuperai ici qu'au point de vue grammatical. J'examinerai successivement chacune des questions auxquelles ce mot a donné lieu.

On a demandé d'abord s'il était nécessaire. Il me semble que l'on peut sans hésiter répondre affirmativement. En effet, quand peut-on contester l'utilité d'un mot? Lorsqu'il vient d'être créé, et que l'usage n'en est pas encore bien établi. *Errata* n'est pas dans ce cas, puisqu'il a plusieurs siècles d'existence.

Mais, quand même il en serait autrement, on devrait se garder de le proscrire de notre langue, parce que c'est une expression dont il est impossible de se passer en imprimerie et en librairie.

Il ne suffit pas d'ailleurs d'affirmer qu'il est inutile, il faut prouver qu'il y a dans la langue un mot unique, plus ancien, exprimant exactement la même idée. Or, ce mot n'existe pas.

On a prétendu que *fautes à corriger* pourrait en tenir lieu. Oui, si l'on voulait se contenter d'un équivalent tel quel, mais il faut observer qu'*errata* est un mot unique, tandis que *fautes à corriger* est une périphrase, et que, dans toutes les langues, on tend à remplacer les périphrases, à moins qu'elles ne soient employées comme ornement.

(1) Nous donnons la Thèse qui suit comme un modèle de la manière dont on pourrait traiter les questions soumises aux conférences des Instituteurs.—R. J. I. P.

Un des rédacteurs du *Dictionnaire de Commerce*, 1^{re} édition, me paraît moins heureux encore, lorsqu'il prétend que le mot *erre* vaudrait tout autant que le mot *errata*, et exprimerait avec moins de prétention l'aveu d'une faute que l'on répare. Il n'a pas fait attention que le mot *erreur* ne signifie qu'une faute, tandis qu'*errata* veut dire une liste de fautes avec l'indication de leurs corrections. Est-ce que cette phrase: *il y a beaucoup d'errata dans ce livre*, pourrait être considérée comme l'équivalent de celle-ci: *il y a beaucoup d'erreurs dans ce livre*? Non, évidemment; l'identité de signification n'existant pas, l'une ne peut être substituée à l'autre.

Ce n'est pas l'utilité de ce mot que l'on conteste généralement, c'est plutôt sa forme singulière et plurielle.

Tout le monde convient que ce mot tire son origine du substantif latin *errata*, fautes, pluriel d'*erratum*. Autrefois, lorsque le latin était une espèce de langue universelle, on indiquait les fautes à corriger par ces deux mots latins, *errata corrigenda*, fautes à corriger.

Plus tard, quand on eut presque entièrement renoncé à écrire en latin, l'usage de ces mots s'est conservé, mais, avec le temps, la signification s'en est altérée. Au lieu d'être, comme autrefois, l'équivalent du mot *faute*, il n'a plus désigné qu'une liste de fautes; le singulier latin a donc dû alors être abandonné: dès qu'*errata* a cessé de signifier *faute*, il a fallu dire un *errata*, des *erratas*.

En empruntant ce mot au latin, on a préféré la forme plurielle, parce qu'il est rare qu'un *errata* ne contienne qu'une faute, et, que d'ailleurs, on ne songe plus au mot *faute*, traduction française du mot *erratum*, mais à la table destinée à indiquer les fautes.

Il est vrai que, lorsqu'on introduit des mots latins dans notre langue, on choisit ordinairement la forme singulière, mais il est facile de se rendre compte pourquoi on a agi autrement à l'égard d'*errata*. On dit un *pensum*, parce que le *pensum* est une tâche supplémentaire que l'on donne par punition aux écoliers paresseux ou indociles; un *factum*, parce que le *factum* est un mémoire destiné à exposer un fait ou une série de faits se rattachant à un fait principal; mais on dit et on a dû dire un *errata*, parce que l'*errata* est une liste, une table destinée à indiquer les fautes avec leurs corrections.

D'ailleurs, supposons, pour un moment, que le mot *errata* ait toujours conservé sa signification latine, et qu'il soit encore aujourd'hui l'équivalent du mot *faute*, il n'en résulterait pas encore que l'on devrait dire *erratum* pour une seule faute, car la dénomination d'une chose se tire toujours de son emploi le plus général, et, quelque correct que puisse être un ouvrage, il est bien rare, de nos jours surtout, qu'un livre ne contienne qu'une faute, et, quand ce phénomène se présenterait de temps en temps, pourquoi créer un mot pour exprimer une chose si rare? N'est-il pas bien plus conforme au génie de notre langue d'employer toujours le mot *errata*, quel que soit le nombre de fautes? C'est une extension de signification admise dans toutes les langues.

En disant *erratum* quand il n'y a qu'une seule faute, et *errata* quand il y en a plusieurs, on introduirait dans la langue une étrange anomalie. *Erratum* serait un singulier que l'on emploierait pour désigner une seule faute, *errata* un autre singulier, qui servirait également de pluriel, et dont on ferait usage pour désigner une liste de fautes. Peut-on soutenir sérieusement un tel système? Notre langue n'a-t-elle pas déjà assez de bizarreries sans en créer encore une nouvelle, contraire à toutes les règles, et qui n'a pas son analogue dans notre idiome?

Si encore les défenseurs de ce mot pouvaient invoquer l'usage, la chose, bien que contraire au bon sens, présenterait au moins quelque apparence de raison; mais ce prétexte leur fait encore défaut.

C'est en vain que quelques personnes prétendent que l'on doit dire consulter les *errata* d'un livre, pour consulter l'*errata*. Jamais ni un imprimeur, ni un éditeur, ni un auteur ne se sont exprimés ainsi. On a toujours dit consulter l'*errata*, faire un *errata*, quand il n'a été question que d'une de ces listes. Dans le monde,

dans les livres, on ne s'exprime pas autrement, excepté un petit nombre de personnes qui, pour se singulariser, se plaisent à hérisser leur langage de mots étrangers.

Les grammairiens, les lexicographes sont à peu près unanimes sur ce point. Le seul grammairien de quelque valeur qui, à ma connaissance, soit d'un avis contraire, c'est M. Vanier. Quelles raisons donne-t-il pour l'appuyer? Aucune. Il se borne à constater le fait, comme si la chose était incontestée et incontestable. C'est une singulière manière d'agir de la part d'un grammairien philosophe, qui a déclaré une si rude guerre aux abus de tout genre; et quand, avec de tels antécédents, on adopte un tel parti, il semblerait convenable de donner des raisons quelconques à l'appui de son opinion.

A toutes ces autorités particulières, on peut ajouter l'opinion de la Société grammaticale. Consultée sur cette question en 1846, elle décida que l'on doit dire *errata* au singulier comme au pluriel. Les membres qui prirent part à cette discussion furent MM. Palla, Boissière, Lambert, Chalamet et Prodhomme. MM. Palla, Lambert et Chalamet parlèrent en faveur d'*erratum*, et MM. Prodhomme et Boissière contre. Ce fut cette dernière opinion qui prévalut.

Mais j'entends autour de moi la foule s'écrier: Que nous importent les décisions particulières de tel ou tel grammairien ou lexicographe plus ou moins obscur? Il y a au-dessus d'eux tous l'Académie française, cour souveraine, chargée de juger en dernier ressort toutes les difficultés de la langue; son dictionnaire fait loi, et nous ne voulons pas écouter d'autre autorité.

Quoique je sois bien loin d'être un zélé partisan de l'Académie, et que je me sente assez disposé à contester son infaillibilité en cette matière, et même à nier sa compétence, j'engagerai ses enthousiastes admirateurs à se donner la peine d'ouvrir ce dictionnaire, que M. Firmin Didot (son éditeur, notez bien ceci) nous présente comme le *Code de la langue*, comme un ouvrage indispensable à tout Français: qu'y trouveront-ils? D'abord, l'absence complète du mot *erratum*. C'est déjà une assez mauvaise recommandation. Le premier mot nous faisant défaut, cherchons donc le second. Cette fois nous sommes plus heureux, nous lisons: "*Errata*, mot emprunté du latin, liste des fautes survenues dans l'impression d'un ouvrage. Il a marqué ces fautes-là dans l'*errata*. Il a fait un *errata* fort exact. Les *errata* sont nécessaires dans les livres." Que conclure de là? que le mot *errata* doit s'employer au singulier comme au pluriel, aussi bien pour une seule liste que pour plusieurs, et que le mot *erratum* n'est pas en usage, puisqu'il ne figure pas dans la nomenclature académique.

On me dira que ma citation n'est pas complète, et l'on citera d'un air de triomphe la dernière phrase de l'article: "Lorsqu'il ne s'agit que d'une faute à relever, quelques-uns disent *erratum*, prononcez *erratom*."

Rien n'est plus facile que de répondre à cette objection.

Un usage suivi constamment par les lexicographes, c'est de faire figurer dans les colonnes de leurs dictionnaires tous les mots en usage à l'époque où ils les publient. Dès qu'un mot ne figure pas dans la nomenclature, on peut donc en conclure qu'il n'est plus en usage.

Quant à l'Académie, dont le dictionnaire est bien loin d'être universel, on ne peut pas tirer cette conclusion de l'absence d'un mot, car on sait qu'elle tient à écarter de son vocabulaire tous les mots techniques; elle ne fait exception que pour un petit nombre d'entre eux, qui sont devenus d'un usage général.

Errata, qui date déjà de plusieurs siècles, est au nombre de ces mots privilégiés; donc *errata* paraît à la docte assemblée un mot d'un fréquent emploi, et *erratum* étant absent est considéré comme un mot d'une origine suspecte, comme une de ces expressions de contrebande, dont il faut se garder de se servir.

Quand un mot a plusieurs formes en usage, et que l'on est encore incertain sur celle à laquelle il faut donner la préférence, tous les dictionnaires particuliers, même celui de l'Académie, font figurer dans leur nomenclature la double ou la triple forme du mot; mais ils ne manquent jamais en même temps de faire connaître leur préférence. S'agit-il d'un mot qui leur semble d'un

usage très-contesté, ils se contentent de dire, par exemple : *Hermite*, voy. *Ermite*, et c'est à ce dernier mot qu'ils donnent toutes les explications nécessaires. Eh bien ! l'Académie n'a pas même donné au mot *erratum* cette quasi-approbation.

Elle dit simplement à la fin de son article : " Lorsqu'il ne s'agit que d'une seule faute à relever, quelques-uns disent *erratum*. Que devrait-on en conclure tout au plus ? que l'Académie ne prononçant pas une condamnation formelle, *erratum* n'est pas une de ces fautes grossières qui couvrent de honte celui qui les commet.

Mais a-t-on raison de s'en servir ? Non, puisqu'un très-petit nombre de personnes seulement se hasardent à en faire usage. De tels mots, d'une pureté fort équivoque, sont analogues à ces fautes ou même à ces crimes non prévus par le Code pénal, et contre lesquels les tribunaux ne peuvent prononcer aucune peine, bien que la religion et la morale les condamnent.

D'ailleurs, que signifie le mot *quelques-uns* employé par l'Académie ? Désigne-t-il une petite quantité de personnes parmi les plus éclairées, ou une petite quantité de personnes les plus ignorantes, ou du moins d'une instruction très-contestable, des gens, en un mot, qui n'ont pas fait une étude spéciale de leur langue ?

L'expression académique ne pêche pas par excès de clarté. Il me semble cependant que ce serait faire injure aux hôtes du palais Mazarin, que de supposer qu'ayant à choisir entre plusieurs expressions, ils ont choisi précisément celle qui est employée par les gens dont le langage est le moins pur.

Errata étant le mot nomenclaturé par le Dictionnaire de l'Académie, il est évident que c'est le seul dont doivent se servir ceux qui tiennent à parler purement, et que le mot *erratum* est seulement employé par un petit nombre de personnes dont l'opinion non motivée ne peut pas faire loi.

Quel homme sensé hésiterait un instant, ayant à choisir entre deux mots, l'un appuyé sur de nombreuses et solides raisons et sur un usage à peu près général, et l'autre dont se servent fort peu de personnes sans savoir pourquoi elles l'emploient ? Quel est donc le motif pour lequel on agit autrement à l'égard d'*erratum* ?

Les règles de l'analogie sont d'un grand usage dans les langues : voyons si on les a consultées dans ce cas. Evidemment non, car on dit toujours un *factum*, des *factums*, etc. On ne s'informe pas si le mémoire contient un seul fait ou plusieurs faits ; on ne dit pas *factum* dans le premier cas, et *facta* dans le second, mais on dit toujours *factum* quand il n'est question que d'un seul de ces mémoires, et *factums* quand on parle de plusieurs. Pourquoi en serait-il autrement d'*errata* ?

Est-ce parce que l'on considère *errata* comme un pluriel ?—Oui, me répondront les latinistes renforcés.—Si *errata* est un pluriel, pourquoi donc, messieurs les puristes, faites-vous précéder ce pluriel d'un article singulier, car vous ne craignez pas de dire : l'*errata*, cet *errata* est exact. Pour des hommes aussi sévères, c'est là une singulière licence, il faut en convenir.

Erratum et *errata* seraient tout au plus tolérables si l'on donnait au mot français le sens latin, mais les significations sont changées ; aucun prétexte n'existe donc pour lui conserver sa forme latine.

L'usage, d'ailleurs, a prononcé depuis longtemps. Il n'y a plus à revenir là-dessus, et je suis étonné de voir des gens, toujours disposés à invoquer l'usage le plus général, ne plus vouloir qu'on le leur oppose, dès qu'il est corroboré par tant de fortes raisons.

On insiste cependant encore, et pour justifier l'emploi simultané de *erratum* et *errata*, on invoque la règle des substantifs composés. Il est vrai, dit-on, que *errata* signifie une liste de fautes, mais l'analyse peut aussi bien amener *erratum* qu'*errata*, car il est tout aussi facile de dire : table destinée à indiquer la faute, que les fautes.

D'abord, jamais l'application d'une règle ne fut faite plus à contre-sens, car *erratum* ou *errata* ne peut jamais être considéré comme un substantif composé ; et quand même on pourrait admettre une opinion aussi étrange, il en résulterait toujours que

la seule explication raisonnable amènerait le pluriel, car on ne fait pas une table pour un seul article ; et lors même que, par un de ces tours de force si familiers aux grammairiens, on obtiendrait le singulier, le pluriel étant le cas le plus ordinaire, on devrait nécessairement le préférer à l'exception.

Battus sur tous les points, les partisans d'*erratum* se rejettent sur un cas particulier, et prétendent que tout le monde doit être alors de leur avis. Eh bien ! soit, disent-ils, quand il s'agit des ouvrages, nous avouons qu'on peut dire *errata* dans tous les cas ; mais si un journaliste s'aperçoit qu'il a commis une erreur, peut-on le blâmer s'il appelle la rectification de cette faute un *erratum* ?—Oui, certainement, et j'en ai donné les motifs plus haut.

Il me semble, d'après les raisons que je viens d'exposer, que personne ne doit hésiter à rejeter à tout jamais *erratum* de notre langue, et à lui substituer, dans tous les cas, *errata*.

Ceci admis, il restera à décider quelle doit être sa forme plurielle. L'usage général rejette l'emploi du signe du pluriel dans ce mot. Cet usage est-il fondé sur des raisons bien solides ? J'espère prouver que non, et que mes adversaires n'ont pas une seule bonne raison en leur faveur.

Nous avons emprunté un assez grand nombre de mots au latin, et nous avons donné à ces mots tantôt la forme singulière, tantôt la forme plurielle.

La forme singulière a été préférée dans *pensum*, *factum*, etc. J'en ai expliqué plus haut les motifs.

On a adopté, au contraire, la forme plurielle dans *errata*, on sait pourquoi, et dans *agenda*, parce que l'*agenda* est destiné à contenir *negotia agenda*, les choses que l'on doit faire.

Dans le premier cas, on dit toujours le *pensum*, les *pensums* ; le *factum*, les *factums*, pourquoi dirait-on l'*erratum*, les *errata* ?

Dans le second cas, on dit l'*agenda*, les *agendas*, etc. La règle est donc toujours la même.

On m'objectera sans doute l'usage de quelques savants en *us* qui, parlant au milieu du dix-neuvième siècle comme on le faisait en plein moyen âge, n'hésitent nullement à dire le *maximum*, le *minimum* ; les *maxima*, les *minima*, etc.

Quand même cet usage serait généralement admis, et il ne l'est pas, cette règle ne pourrait pas s'appliquer à *errata*, l'usage contraire est trop fortement prononcé, tandis que les *maxima*, les *minima* sont bien loin d'être solidement établis, et si l'on trouve quelquefois cette forme insolite dans quelques traités scientifiques, d'autres auteurs, dont le langage est moins gothique, n'hésitent nullement à dire les *maximums*, les *minimums*.

Ce que je viens de dire pour les mots empruntés au latin s'applique également à certains mots italiens que les musiciens surtout affectent d'employer en français avec leurs formes étrangères, bien que l'on ne craigne pas de dire aujourd'hui des *diëttantes*, des *quintettes*, des *lazzarones*, etc., pluriels beaucoup plus acceptables que des *quintetti*, des *lazzaroni*, etc., tout à fait opposés au génie de notre langue.

Que les amateurs de ces formes hétéroclites réfléchissent d'ailleurs aux désastreux résultats de leurs innovations inconséquentes.

Si les mots latins et italiens doivent conserver leurs pluriels étrangers, ceux des autres langues ne tarderont pas à réclamer le même privilège, et alors on ne pourra plus ni parler notre langue ni l'écrire sans connaître toutes les langues du monde ; ce sera une véritable tour de Babel.

Il ne suffira même pas de connaître la syntaxe de toutes les nations du globe, car, dès qu'on admettra l'orthographe étrangère il faudra bien, comme conséquence logique, en admettre la prononciation ; de là à introduire les déclinaisons pour les mots empruntés aux langues à désinences casuelles, il n'y aurait plus qu'un pas, et il ne tarderait pas à être franchi.

Si une telle révolution s'accomplissait, il faudrait dire adieu à la belle langue de Racine, de Fénelon, de Voltaire, etc. Il ne nous resterait plus qu'un jargon informe comparable aux langages grossiers qui se sont formés lors de l'irruption des barbares.

Dieu veuille qu'il n'en soit rien, et qu'une telle monstruosité soit étouffée dans son germe par la proscription impitoyable de

toutes les formes plurielles étrangères! La pureté de notre langue est à ce prix.

On voit beaucoup de personnes qui, sans pousser l'amour des formes étrangères jusque-là, prétendent qu'il n'est pas possible de placer la marque du pluriel à la fin du mot *errata*, parce qu'il est un pluriel latin, et que le *s* ne s'employait jamais dans les pluriels romains.

Oui, ce mot est toujours pluriel, mais en latin, car en français tout le monde le considère tantôt comme un singulier, tantôt comme un pluriel, puisque tantôt on l'emploie avec des adjectifs singuliers, tantôt avec des adjectifs pluriels. En l'introduisant dans notre langue, nous nous sommes écartés de l'usage latin, ce mot doit donc suivre toutes les règles de notre langue.

S'il est choquant d'ajouter un signe de pluralité à un mot indiquant le pluriel, si l'on considère positivement cette finale a comme signe de pluralité, pourquoi employer ces mots avec nos articles singuliers? "Rigoureusement parlant, l'*agenda* (sous-entendu *negotia*), un *errata*, etc., ne sont-ils pas des barbarismes, s'il en fut jamais, et ces unions de mots ne doivent-elles pas choquer les latinistes autant que les expressions *une chose à faire*, *une erreur* sont de nature à offenser les Français?" (1).

Ce qui est véritablement choquant pour le génie de notre langue, c'est cette rencontre de nos articles, de nos adjectifs pluriels avec des noms à finales singulières: ce sont réellement des contresens comme le seraient *des cheval*, *des bœuf*, etc.

Dès qu'un mot étranger est introduit dans une langue, il doit en subir les règles, comme un étranger naturalisé doit se soumettre aux lois de sa nouvelle patrie, et renoncer tout à fait à celles qu'il a suivies autrefois. Peu importé donc l'origine. Ainsi l'on doit dire des *débets*, des *accessits*, des *récépissés*, etc.; bien qu'en latin ces mots soient des verbes, pour nous ils ne peuvent être que des substantifs.

MM. Bescherelle, auteurs du *Dictionnaire national*, La Loy, auteur de la *Balance grammaticale*, etc., admettent sans hésiter la marque du pluriel dans *errata*.

On dira sans doute qu'un mot étranger ne peut prendre la marque du pluriel que lorsqu'il est déjà ancien, et surtout d'un usage fréquent.

Eh bien! l'ancienneté ne peut être contestée au mot *errata*.

Quant au fréquent usage, il s'agirait de savoir ce qu'on entend par là. Excepté les mots servant à exprimer les objets les plus usuels, aucun mot n'est d'un fréquent usage.

Ainsi, par exemple, les mots *oxygène*, *hydrogène*, *carbone*, *azote*, *chlore*, etc., tout à fait inconnus à la foule, sont à chaque instant dans la bouche des chimistes; le mot *errata* n'est employé que par les libraires, les imprimeurs, les auteurs, les éditeurs, etc. Il n'est donc pas possible de déterminer rigoureusement les mots qui sont d'un fréquent usage, ou ceux qui sont peu usités. Pour savoir si un mot doit prendre la marque du pluriel, il faudrait donc examiner simplement si ce mot est employé comme substantif, et ne s'embarrasser nullement de savoir à quelle époque il a été introduit, à quelle langue il a été emprunté, et quel était son usage dans cette langue.

"Qu'on songe enfin que l'invariabilité des substantifs est une source d'obscurité incontestable; on doit donc tendre continuellement à en restreindre l'effet. Il est facile de le sentir. Qu'on suppose l'invariabilité généralement et positivement admise, puis qu'on remarque, par exemple, ces titres, ces annonces: *duo* de Pacini, *quatuor* de Beethoven; divers objets à vendre, tels que *piano*, *album*, *agenda*; *aviso* que l'on charge de cette surveillance etc.; y a-t-il plusieurs *duos*, plusieurs *pianos*, plusieurs *avisos*, etc.? Voilà ce qu'on ne peut savoir avec ce principe d'invariabilité. A défaut d'autres motifs, cette considération seule suffirait pour le faire repousser." (2).

(1). La Loy, *Balance grammaticale*.

(2) La Loy, *Balance grammaticale*.

SOLUTION.

Errata et *erratum* ne peuvent être considérés comme deux mots synonymes.

Erratum n'est pas français.

Bien qu'*errata* ne prenne pas encore généralement la marque du pluriel, on ne doit nullement hésiter à le soumettre à la règle des substantifs ordinaires, aucune raison valable ne s'y opposant.

Cependant l'Académie et ses partisans disent toujours *des errata*.

J.-B. PRODHOMME.

Etymologie et Prononciation.

(Extrait du *Courrier de Vaugelas*.)

Comment expliquer que les mots PAON, LAON (ville), se prononcent PAN, LAN, tandis que TAON se prononce TON?

La prononciation des deux premiers *a* est facile à expliquer; elle résulte d'une règle du vieux langage qui nous est signalée dans la grammaire de Du Guez, édition Génin, page 900, règle que voici:

Lorsqu'un mot finit (nous sommes au XV^e siècle) par un *a* et que le suivant commence par un *o*, cette dernière voyelle disparaît pour ne faire entendre que la première; ainsi *pourra on* doit se lire *pourran*, et la même chose a lieu dans tous les cas analogues.

Or, si d'un mot au suivant, *ao* pouvait se changer en *a*, à plus forte raison cela devait-il se faire dans l'intérieur des mots eux-mêmes, et voilà pour quelle raison, sauf erreur, *paon* et *laon*, dont la prononciation ancienne a persisté, sonnent *pan*, *lan*.

Maintenant pourquoi *taon* fait-il exception?

Je l'ignore.

Tout ce que je puis dire à ce sujet, c'est que, venant de *tabanus*, qui, après la chute du *b*, met deux *a* à la suite l'un de l'autre, il devrait se prononcer *tan*, et qu'en Russie, comme me l'ont assuré des élèves de ce pays,

C'est du Nord aujourd'hui que nous vient la lumière.

il n'est pas prononcé autrement que le requièrent et son origine et le verbe populaire *tanner*, ennuyer, harceler, qui en est naturellement dérivé.

Je viens d'apprendre dans *Trévoux* que *flan* pour la monnaie s'écrivait autrefois *flaon*. C'est une autre application de la règle qui nous a été révélée par Du Guez. Mais puisque l'on a bien réduit cet *ao* en *a* dans *flaon*, pourquoi n'en a-t-on pas fait autant dans *paon* et *laon*? Avec plus d'esprit peut-être que de raison, Génin a dit quelque part, que *grammaire* venait de *grimoire*. Des inconséquences comme celle que je relève là, peuvent bien, en effet, suggérer l'idée de cette étymologie.

[Sans prétendre justifier ni repousser complètement les assertions du *Courrier de Vaugelas*, nous nous permettrons d'y ajouter quelques remarques.

Bescherelle, dans son *Dictionnaire*, indique *tan* comme prononciation de *taon*.

D'après M. Le Héricher, ce serait non seulement en Russie, mais encore en Normandie qu'on prononcerait *tan*. (*Glossaire Normand*).

Renaudot, dans son abrégé du *Dictionnaire de Trévoux*, dit qu'on écrivait autrefois *taner*, et non pas *tanner*, et il fait dériver ce mot du "celtique ou bas-breton *tanar*, *gehenne*."

Quelques citations, que nous avons sous la main, viennent à l'appui de ce que Renaudot avance:

Ne m'estuet pas *taner* en tan
Quar le resveil
Me *tane* assez quand je m'esveil

(Euvres de Rutebeuf, t. 1er p. 16)

Le roi de France estoit aussi tout *tané* de seoir devant la forteresse, etc. (Les chroniques de Sire Jehan Froissard, liv. 1re part. II chap. XXII).

Enfin, Froissard emploie souvent le mot *tanison* dans le sens d'ennui.

Ouvrons une parenthèse pour ajouter que l'autre expression familière *badrer*, employée assez souvent comme synonyme de *tanner*, n'est peut-être pas aussi étrangère à notre langue que quelques-uns le pensent. En bas-breton *bad* signifie *étourdissement*, *niaiserie*, *éblouissement* etc. De *bad* à *badrer*, le chemin n'est pas très-long, soit dit sans allusion à la boutade de Furetière. Le mot anglais *bader* aurait la même origine; et *badrer* et *tanner* nous seraient venus de la Bretagne avec nos ancêtres.

Ce qui peut confirmer cette hypothèse, c'est que les deux mots n'ont pas absolument une signification identique, du moins tels que nous les employons aujourd'hui: *Tanner*, c'est ennuyer avec persistance, jusqu'à la fatigue: *Badrer* emporte simplement l'idée d'importunité ou mieux d'inopportunité. *Tu me tannes avec toutes tes questions.—Voilà vraiment une question un peu badrante.*

Quant à *flan*, que Le Héricher fait dériver de *planus*, et Boucherelle de *flavens* et qu'on pourrait peut-être, avec plus d'apparence de raison, rapporter à *flavus*, en vieux français *flaon* et *flawon*, ce n'est que par extension qu'il signifie une *pièce de métal*, semblable à une galette, comme il signifiait dans le pays de Bray, *assemblée*, sans doute à raison des galettes qu'on y mangeait. En Canada, *flan* indique encore cette pièce de pâtisserie que nos ménagères savent si bien préparer. Le mot est entré dans les locutions françaises familières: "Faire des flans," se vanter: "Flans sans œufs," hableries.]

Les inspecteurs d'Écoles en Pennsylvanie.

En Pennsylvanie, les inspecteurs d'écoles (*Local superintendents*) sont élus tous les trois ans par les commissaires d'écoles (*School Directors*), qui sont eux-mêmes soumis au vote populaire. Le *Pennsylvania School Journal* remarque que la politique et les intrigues de l'ambition ont pénétré dans les dernières élections; il n'y a là, certes, rien de bien surprenant. Si le choix de quelques électeurs est regrettable et laisse craindre pour les résultats, "as we sow, so shall we reap," ajoute le même journal, il est bon de constater que plusieurs anciens Inspecteurs, distingués par leur zèle et leur capacité ont été conservés dans leurs charges et même qu'ils ont vu leur salaire augmenté.

Il y a en Pennsylvanie 75 inspecteurs pour 13,300 écoles; soit, en moyenne, un inspecteur pour 177 écoles. Mais tous ne sont pas également favorisés sous ce rapport: le moins surchargé en a 18 à visiter; deux en ont 25, vingt-sept en ont 100 et au-dessus; dix-huit, au-dessus de 200; six, au-dessus de 300; deux, au-dessus de 400; et deux, au-dessus de cinq-cent.

Le total des salaires des inspecteurs, pour le terme finissant aux dernières élections était de \$70,020; il vient d'être porté à \$78,400. Ces traitements varient de \$500, minimum, à \$2,500; la moyenne est de \$1000. Quatre inspecteurs seulement ne reçoivent que \$500; celui de Pittsburgh, reçoit \$2,500; ceux des comtés de Luzerne, Schuylkill, Allegheny, chacun 2,000, et ainsi de suite. En revanche, les inspecteurs doivent connaître les lois de l'Etat sur l'instruction publique, se mettre au courant des décisions du Bureau de l'Instruction, et des renseignements publiés dans le *School Journal* pendant les trois dernières années. On leur recommande aussi d'étudier les rapports de leurs prédécesseurs afin de mieux connaître le terrain sur lequel ils doivent agir. C'est à eux que les commissaires d'écoles transmettent leurs rapports; ils doivent les examiner, voir s'ils sont convenablement rédigés pour les transmettre au Surintendant général, ou les faire corriger, s'il y a lieu.

Les inspecteurs font aussi partie des bureaux, qui examinent les instituteurs.

Une conférence d'inspecteurs se tiendra à Harrisburgh le 13 Juillet prochain. "Il s'agit, dit le Journal où nous prenons

"ces renseignements, il s'agit de travailler. Le premier objet de cette conférence doit être de produire quelque chose d'effectif. "Nous commençons une nouvelle campagne scolaire en Pennsylvanie; nous ne pouvons espérer de succès qu'autant que nous aurons arrêté un bon programme et que nous l'exécuterons vigoureusement. Tous les inspecteurs doivent être présents; "notre ligne de front ne doit présenter aucun vide. "Et d'ailleurs, "Toute la force de notre système d'instruction dépend de la perfection du système de l'inspection."

AVIS OFFICIELS.

Ministère de l'Instruction Publique

NOMINATIONS

EXAMINATEURS.

Le Lieutenant-Gouverneur a bien voulu, par Ordre en Conseil en date du 8 juin, nommer le Rév. M. Napoléon Thivierge, membre du Bureau d'Examineurs du District de Gaspé, en remplacement du Rév. M. Edouard Guilmet dont la résignation est acceptée.

Il a plu au Lieutenant-Gouverneur par Ordre en Conseil du 10 avril dernier, de nommer les messieurs suivants membres du Bureau des Examineurs de la Beauce:

Henri Elzéar Taschereau, Ecr., au lieu et place de l'Honorable A. de Léry, dont la résignation est acceptée;

Le Rév. M. Louis Antoine Martel, au lieu et place du Rév. M. John Nelligan, décédé;

Zéphirin Vézina, Ecr., au lieu et place du Dr. R. A. Fortier, dont la résignation est acceptée, et le Rév. M. François-Xavier Tessier.

COMMISSAIRES D'ÉCOLES

Il a plu au Lieutenant-Gouverneur par Ordre en Conseil en date du 4 Juin courant de nommer, en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par le Statut passé dans la dernière session de la Législature de la Province de Québec, concernant les écoles, les Messieurs suivants pour faire partie du Bureau des Commissaires d'Écoles Catholiques de la Cité de Montréal, savoir: le Révérend Paul Leblanc, prêtre, Peter S. Murphy et Louis Bélanger, écuers, conjointement avec le Révérend M. T. Rousselot, prêtre, Edward Murphy et Narcisse Valois, écuers, nommés par la Corporation de la dite Cité en vertu du susdit Statut.

Le Lieutenant-Gouverneur par un Ordre en Conseil en date du 12 mai dernier a bien voulu nommer les Messieurs suivants commissaires d'écoles pour les différentes municipalités qui suivent:

St. Hélène, Co. de Bagot: M. Jérémie Déry.

St. Canut, No. 1, Co. des Deux-Montagnes: M. Paul Joly.

St. Côme, Co. de Joliette: M. Jules Marion.

Mont-Carmel, Co. de Kamouraska: M. Rémy Lavoie.

Ripon, Co. d'Ottawa: M. Joseph Sabourin.

Mansfield, Co. de Pontiac: MM. George Bryson, John Coble, Thomas Bryson, Patrick Davis et James McNaughton.

Brompton, Co. de Richmond: M. Benjamin Greenlay.

Le Lieutenant-Gouverneur a bien voulu, par ordre du Conseil, en date du 19 Juin, 1869, nommer les Messieurs suivants pour former avec les Commissaires élus par la Corporation de la Cité de Montréal, le Bureau des Commissaires d'écoles protestantes de la Cité de Montréal:

Rév. John Jenkins, D. D.

Rév. Charles Bancroft, D. D.

Rév. Donald Hervey McVicar, D. D.

La Corporation de la Cité de Montréal, à une séance tenue le 25 Mai dernier, a nommé les Messieurs suivants pour être Commissaires d'écoles protestantes, conjointement avec les Messieurs nommés par le Gouverneur:

L'Hon. James Ferrier, Sénateur.

William Lunn, Ecuyer.

F. H. Thompson, Ecuyer.

Le Lieutenant-Gouverneur a bien voulu approuver les nominations suivantes:

BUREAU DES COMMISSAIRES D'ÉCOLES CATHOLIQUES DE LA CITÉ DE MONTRÉAL.

Le Rév. Paul Leblanc, Ptre.
Peter S. Murphy, Ecr.
Louis Bélanger, Ecr.

BUREAU DES COMMISSAIRES D'ÉCOLES CATHOLIQUES DE QUÉBEC.

Jacques Crémazie, Ecr., L. L. D.
Le Rév. Joseph Auclair, Ptre.
Le Rév. James Neville, Ptre.
Le Rév. Zéphirin Charest, Ptre.
Le Rév. Bernard McGauran, Ptre.
Téléphore Fournier, Ecr.

SYNDICS D'ÉCOLES.

St. Eustache, Co. des Deux-Montagnes; M. Robert Miller.
Côte des Neiges, Co. d'Hochelega; M. James Snowdon.
St. Romuald, Co. de Lévis; M. C. Henry Crawford.
Ste. Foye, Co. de Québec; M. John Pye.

DIPLOMES OCTROYES PAR LES BUREAUX D'EXAMINATEURS

BUREAU CATHOLIQUE DE MONTRÉAL.

Ecole élémentaire, 1ère classe F.—Mlles Philomène Beauchemin, Angèle Bénard, Tharsile Bergeron, Marie Anne Bernier, Philomène Evéline Bertrand, Adèle Brien dit Desrocher, Aglaé Brodeur, Azilda Colin, Eliza Corbeil, Elvina Mélina David, Constance Dupras, Normandie Dutrisac, Euphèbe Fréreau, Malvina Fontaine dit Bienvenue, Marie Gabouriau, Zoé Gaudette, Alphonsine Guérin, Marie Virginie Hemare, Marie Lacas, Rose de Lima Lalancette, Elizabeth Lallier, Octavie Joséphine Lambert, Edwidge Laporte, Appolline Laurence, Glaphire Lauzon, Emma Lefebvre, Hermine Louise Lefebvre, Asilda Noiseux, Elizabeth Perrault, Céline Pinsonneault, Marie Léna Poitras, Odille Racicot, Léocadie Roberge, Elmire Robert, Rose de Lima Robillard, Emma Sabourin, Emélie Sagala, Mme Bonin, née Adéline Soucis, M. Nectaire Galipeau et Magloire Black (F. & A.)

Deuxième classe.—Mlles Philomène Aubé, Elmire Augé, Cordélia Champoux, Adée Gazaille, Hermine ou Arménie Lachapelle, Emélie Milot, Azilda Pelletier, Marie Christin St. Amour et Henriette Vézina.
4 et 5 mai 1869.

Ecole élémentaire, 1ère classe F.—Mlles Louise Joséphine Aubin, Honorine Beauchamp, Alphonsine Birtz, Gléphire Blondin, Hermine Brouillard, Marie Chalitoux, Sophie Daigneault, Mme Muir, née Rosalie Dubois, Georgine Gareau, Julie Legault, Céline Limoges, Cordélie Mercier, Céline Menard, Parmélie Ouellet, Mathilde Pinsonnault, Cordélie Raymond, Emma Riopel, Rose de Lima Robert, Vitaline Vignault et M. Patrick McGuire, (A.).

Deuxième classe.—Mlles Elmire Barrette, Rose de Lima Bricault Lamarche, Mathilde Corbeille, Eveline Chevalier, Lucie Gadoua ou Gadouais, Mme Lamontagne, née Olive Hénault, Julie Marion et Caroline Robichaud.
2 février 1869.

F. X. VALADE,
Secrétaire.

BUREAU PROTESTANT DE MONTRÉAL.

Ecole modèle, 1ère classe A.—Mlles Janet McNaughton, Janet Muir, et M. William McDermid.

Deuxième classe.—M. David F. Hawley.

Ecole élémentaire, 1ère classe.—Mlles Agnès Cousins, Ellen E. Dean, Augusta A. Derrick, Elizabeth Nicholson, Margaret Nicholson et B. A. Pollica.

Deuxième classe.—Mlles Mary E. Featherstone, Euphemia Ferris, Mary McMartin, Sarah Whiteside; MM. Robert Graham et George M. Miller.
4 mai 1869.

Ecole élémentaire, 1ère classe A.—Mlles Margaret Muir, F. E. Phillips et Nydia Lestourneau (F. & A.).

Deuxième classe.—MM. Henry G. Brisbin, John Brisbin; Mlles Julia C. Copeland, Isabella Grant et Sarah Nichols.
2 février 1860.

T. A. GIBSON,
Secrétaire.

BUREAU DE KAMOURASKA.

Ecole élémentaire, 1ère classe F.—Mlles Alphonsine Bard, Palmyre Blanchet, Marie Philomène Cloutier, Arthémise Côté, Anais Desjardins,

Augustine Dionne, Euphémie Dionne, Léa Fournier, Rosalie Frazer, Célestine LeBel, Demerise Levasseur, Justine Lévêque, Adèle Michaud, Eugénie Sirois et Georgina Soucy.

Deuxième classe.—Mlles Hélène Lagacé et Adèle Paré.
4 mai 1869.

Ecole élémentaire, 1ère classe F.—Mlle Henriette Bernier.

Deuxième classe.—Mlles Aurélie Beaulieu, Clémentine Bossé et Hermine Côté.
2 février 1869.

P. DUMAIS,
Secrétaire.

BUREAU PROTESTANT DE WATERLOO ET SWEETSBURGH.

Ecole élémentaire, 1ère classe A.—Mlles Mathilda J. Armstrong, Emma Abbot, Flora M. Bedee, Anna E. Boothe, Dorothy E. Beathie, Mary J. Clark, Jane O. Gilbert, Emma A. Hunt, Susan C. Hemphill, Sophia E. Johnston, Lucy E. Mills, Ella J. Richard, Sarah Rudd, Eunice Ruler, Margaret Robinson, Hannah Symms, Catherine L. Traax, Sophia Willard, Mrs. Alfred Hill et John E. Lawrence

Deuxième classe.—Mlles Mary L. Barnes, Rebecca Falbraith, Almada Gardner, Elizabeth Hammond, Rachel Hunt, Susan Lee, Charlotte Reuter, M. Alvin Batcheller, James M. Montle, and George H. Prentice.
4 mai 1869.

Ecole élémentaire, 1ère classe A.—MM. Alexander E. Struthers, Samuel L. Willard; Mlles Mary S. Kuowles et Grata C. Savage.

Deuxième classe.—MM. John M. Constable, Alvin Gaines; Mlles Lorance Burhart et Florence A. Marsh.
2 février 1869.

WM. GIBSON,
Secrétaire.

BUREAU CATHOLIQUE DE SWEETSBURGH ET WATERLOO.

Ecole élémentaire, 1ère classe.—M. N. A. Rivière; (A. & F.). Mlles Margaret McCaffrey, Mary Ann Seabill, (A.), Julie Goddu, (F.).
Deuxième classe F.—Mlles E. Racicot et Adéline Lévesque.
2 février 1869.

J. F. LEONARD,
Secrétaire.

BUREAU PROTESTANT DE RICHMOND.

Ecole élémentaire, 1ère classe A.—Mlles Louisa M. McCullough, Hannah E. Smith, Rebecca F. McKenzie, Frances Ellen Fowne, Eliza A. Atkinson, Elizabeth J. Wilson; MM. Ralph Fraris et Charles E. Andrews.

Deuxième classe.—Mlles Hattie H. Cleveland, Lucinda Wilson, Sarah Carson, Fanny Armstrong et Mary E. Gold.
4 mai 1869.

C. P. CLEVELAND,
Secrétaire.

Ecole élémentaire, 1ère classe A.—Mlles Philpa White, Mathilda Mulvena et Mary Jane Healy.

Deuxième classe.—Mlles Louise Lodge et Elizabeth Jackson.
5 novembre 1867.

HENRY BURNHAM,
Secrétaire.

BUREAU CATHOLIQUE DE RICHMOND.

Ecole élémentaire, 1ère classe (F. & A.).—Mlles Marie Esther Bitner, Belzémire Fafard (F.), Marie Hedwidge Hébert, Marie Rose de Lima Laurendeau, Marie Eulalie Lacourse, Delphine Mailhot, Marie Emma Nolin, Marie Louise Séverine Richer, Marie Adéline Roy, Emélie Savoie, Marie Délima Savoie et Mary Sinnott (A.).

Deuxième classe F.—Mlles Marie Emélie Cormier, Julie Hébert, Sophie Leclerc et Belzémire Moffatt.
4 mai 1869.

F. A. BRIEN,
Secrétaire.

BUREAU D'AYLMER.

Ecole élémentaire, 1ère classe F.—Mlle Maria Angelina Landriault.
4 mai 1869.

JOHN R. WOODS,
Secrétaire.

BUREAU DE GASPÉ.

Ecole élémentaire, 1ère classe F.—Mlles Anaflette Laliberté et Georgiana Tremblay (A. & F.).
12 mai 1869 (par ajournement).

E. J. FLYNN,
Secrétaire.

BUREAU DE PONTIAC.

Ecole élémentaire, 2ème classe.—M. Ralph B. Horner; Mlles Sarah Dale, Jessie Argue et Margaret Seaman.
14 juin 1869.

OVIDE LEBLANC,
Secrétaire.

BUREAU DES TROIS RIVIÈRES.

Ecole modèle, 1ère classe F.—Mlles J. C. Rosalie Béliveau, M. Elzire Bourbeau, Julie Beauchemin, M. Anna Chandonnet, M. Délima Demers et M. Léontine Hébert, (F. & A.).

Ecole élémentaire, 1ère classe F.—Mlles Philomène Allard, M. Esther Elodie Beaudoin, M. Délima Bergeron, Edwidge Blondin, M. Délima Bergeron, Mathilde Caillé, Marie Céline Côté, Adéline Dupont, Lucie Delphine Gauvin, M. Elise Lanouette, Marie Firmine Leblanc, Marie Julie Moreau, Adélaïde Mélanie Nourri, Philomène Lumina Provencher, M. Clarice alias Clara Petit, M. Louise Proteau, Marie Zélie Tessier, M. Agnès Tourigny, Marie Desneiges Veilleux et Céline Vigneau.

Deuxième classe.—Mlles Céline Gervais dit Talbot, M. Georgiana Lesieur et M. Zoé Géorgine Lemire.
4 mai 1869.

Ecole élémentaire, 1ère classe F.—Mlles M. Olivine Bergeron, M. A. Gléphise Brière, M. Joséphine Moreaux et M. Délima Veillet.
2 février 1869.

J. M. DÉSILETS,
Secrétaire.

BUREAU DE RIMOUSKI.

Ecole élémentaire, 1ère classe F.—Mlles Joséphine Bernier et Marcelline Langis.

Deuxième classe.—Mlles Mathilde Déchène, Françoise Ouellet et Joséphine Parant.
4 mai 1869.

P. DUMAS,
Secrétaire.

BUREAU DE SHERBROOKE.

Ecole modèle, 1ère classe A.—Mlle Susan Augusta True.

Deuxième classe.—M. Henry E. Rankin.

Ecole élémentaire, 1ère classe F.—Mlle Leonce Barlow.

Deuxième classe A.—Mlles Mary Bottom, Susan Barnard, Maria Hall, Hannah A. Osgood et Marion A. Sommers.
4 mai 1869.

S. A. HURD,
Secrétaire.

BUREAU DE CHARLÉVOIX ET SAGUENAY.

Ecole élémentaire, 1ère classe F.—Mlles Eléonore Simard, Marie L. Desbiens, Virginie Martel, Eugénie Boudreau et Marie Vitalie St. Hilaire.
Deuxième classe.—Mlles Lydie Tremblay, Philomène Tremblay et Hermine Duchesne.
4 mai 1869.

M. BOIVIN,
Secrétaire.

BUREAU DE STANSTEAD.

Ecole élémentaire, 1ère classe A.—Mlles Mary J. Lorimer, Hattie L. Blount, Estella A. Kinney, Nancy W. Cushing, Lydia J. Mitson, et Addie Kimpton.

Deuxième classe.—Mlles Maggie Boyle et Florence F. Rexford.
4 mai 1869.

Ecole élémentaire, 1ère classe A.—MM. Leroy D. Hitchcock, Nathan R. Otis, Elwin J. Merry, George H. Brown; Mlles Elma J. Merry, Arina L. Abbott, Viola Taylor, Sarah E. Hill, Alice A. Flanders et Lydia M. Lincoln.
5 novembre 1867.

Ecole élémentaire, 1ère classe A.—MM. Hamilton Corey, James G. Ayer, Milton S. Woodman, Mme Electa B. Oliver et Mlle Jennie E. Harden.

Deuxième classe.—M. Gardner H. Hunt; Mlles Susan A. Flynn, Florence E. Kesar et Emma L. Rexford.
3 novembre 1868.

Ecole élémentaire, 1ère classe A.—MM. Azro F. Davis, Lyman P. Austin, Quincy A. Randall, Amos Johnson Shurtleff; Mlles Mary Jane Smith et Margaret Stevenson.

Deuxième classe.—M. Joseph Willis et Mlle Lucinda F. Call.
2 février 1869.

C. A. RICHARDSON,
Secrétaire.

BUREAU DE BEAUCE.

Ecole élémentaire, 1ère classe F.—Mlle Eulalie Boivin.

Deuxième classe A.—Mlle Bridget Brennan.
2 février 1869.

J. T. P. PROULX,
Secrétaire.

BUREAU DE BONAVENTURE.

Ecole élémentaire, 1ère classe A.—MM. Walter C. Ross, John Little Mlles Philomène Lavoie, Marie Emilie Martin, Angèle Lucas, Marie H. Dubé et Angélique Philomène Arcenault, (F.).
6 novembre 1868.

Ecole élémentaire, 1ère classe.—Mlles Agnes McCormick, (A.) et Angeline Gagnier (F.).
2 février 1869.

J. A. LABEL,
Secrétaire.

BUREAU CATHOLIQUE DE QUÉBEC.

Ecole élémentaire, 2de classe F.—Mlles Alfredine Celina Garon et Lucie De Varennes.

4 février 1868.

Ecole modèle, 2de classe F. & A.—Mlle M. Alice Davidson.

Ecole élémentaire 2de classe F.—Mlles M. Louise Fiset, M. Louise Pelletier et Mary Stuart (A.).
2 février 1869.

N. LACASSE,
Secrétaire.

ÉCOLE DEMANDÉE

Un monsieur ayant un diplôme d'école élémentaire, et pouvant fournir de bons certificats, désire une école. S'adresser au Ministère de l'Instruction Publique, Québec.

DONS FAITS A LA BIBLIOTHÈQUE DU MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

L'Hon. Ministre de l'Instruction Publique a reçu avec reconnaissance les dons suivants pour la bibliothèque de son Département:
De M. Vidal, Ecr., Représentant du 4e District de la Louisiane.
Rapport annuel du Bureau des Directeurs de l'Institut Smithsonian pour l'année 1867.

Rapport du Commissaire d'Agriculture pour 1867.

Rapport du Secrétaire du Trésor sur l'état des Finances pour 1868.

JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

QUÉBEC (PROVINCE DE QUÉBEC), MAI ET JUIN 1869

Trente-septième Conférence de l'Association des Instituteurs de la Circonscription de l'Ecole Normale Jacques-Cartier, tenue le 28 Mai 1869.

Présents : M. le Principal Verreau, M. l'inspecteur d'école Grondin, MM. M. Emard, président; J. O. Cassegrain, secrétaire; D. Boudrias, trésorier; U. Archambault, bibliothécaire; J. E. Paradis, E. Ferland, O. Lamarche, A. Dupuis, M. Guérin, A. Gervais, L. Kérouack,

A. Paquin, A. J. A. Roberge, J. C. Girard, T. Simard, C. Martel, C. Leblanc, G. Martin, J. E. Roy, J. Destroismaisons, J. L. Lussier, W. Fahey, et les élèves maîtres de l'École Normale.

Après la lecture et l'adoption du procès-verbal de la dernière conférence, on fit les élections qui donnèrent le résultat suivant :

MM. J. O. Cassegrain, président, A. Gervais, vice-président, W. Fahey, secrétaire, D. Boudrias, trésorier, U. Archambault, bibliothécaire, J. E. Paradis, C. Ferland, M. Guérin, M. Emard, J. Destroismaisons, et J. E. Roy, conseillers.

M. l'inspecteur Grondin commença ensuite une intéressante lecture sur "l'Education physique des enfants, et sur l'Hygiène dans les écoles."

Ces deux choses, bien que négligées dans la plupart de nos institutions, sont cependant de la plus haute importance, et méritent les plus sérieuses considérations de tous ceux qui s'occupent d'enseignement ; en effet, personne n'ignore que les exercices gymnastiques contribuent fortement au développement des forces physiques, et qu'un bon système d'hygiène est propre à entretenir la santé et à prévenir certaines maladies qui pourraient avoir des suites très-graves. M. l'inspecteur Grondin donna la seconde partie de sa lecture dans une autre conférence ; il a été prié de vouloir bien la publier dans le *Journal de l'Instruction Publique*.

La lecture de M. Grondin fut suivie d'une discussion sur le sujet suivant : "Serait-il à propos d'introduire dans nos écoles françaises des livres d'épellation à l'instar de ceux qui sont en usage dans les écoles anglaises?"

M. l'abbé Verreau, MM. Archambault, Grondin, Emard, Paradis et Kérouac prirent part à la discussion, et on reconnut unanimement que l'introduction de livres d'épellation dans nos écoles serait très-opportune, parce que c'est à peu près le seul moyen de faire acquérir l'orthographe usuelle aux enfants.

Cette discussion fut suivie d'une excellente lecture sur "Les devoirs de l'homme et du citoyen," par M. Boudrias, qui traita son sujet au point de vue de la philosophie. Il a promis de le continuer dans une autre conférence.

La question suivante fut alors posée par M. le président : "Serait-il à propos d'enseigner l'agriculture et l'horticulture dans nos écoles? L'heure étant très-avancée, il fut résolu : "Que ce sujet soit renvoyé à la conférence du mois d'août prochain.

Les motions suivantes furent alors adoptées :

"Que des remerciements soient votés à M. l'abbé Verreau et à M. Grondin pour la sympathie qu'ils ont toujours témoignée à l'Association, et pour les conseils sages et pratiques qu'ils ont bien voulu donner aux Instituteurs.

"Que des remerciements soient votés aux propriétaires de *La Minerve* et de *L'Ordre* pour avoir publié *gratis* les annonces de l'Association.

"Que cette séance s'ajourne au dernier vendredi du mois d'août."

WM. FAHEY,
Secrétaire.

Trente-septième Conférence de l'Association des Instituteurs de la circonscription de l'École Normale Laval.

SÉANCE DU 29 MAI 1869.

Furent présents : Le Rév. Thos. A. Chandonnet, MM. les Abbés Carrier et Deziel, MM. les inspecteurs, Juneau et Carrier, F. X. Toussaint, président, A. Esnouf, secrétaire, N. Lacasse, Norbert Thibault, J. B. Cloutier, D. McSweeney, Professeurs à l'École Normale. MM. les instituteurs F. Simard, J. Letourneau, J. A. Couture, J. Cloutier, E. Gauvin, C. Cato, L. T. Dion, N. Bouchard et J. B. Dugal.

En l'absence du président et du vice-président, l'association nomma M. F. X. Toussaint pour agir comme président.

Après que le procès-verbal de la dernière séance fut lu et adopté, M. le président résuma en peu de mots le sujet de discussion qui n'avait pas été terminé à la dernière assemblée. MM. les inspecteurs Juneau et Carrier continuèrent la discussion ainsi que plusieurs instituteurs. Après que la discussion fut terminée, Mr. J. Bte. Cloutier proposa le résumé suivant :

D'après les différentes raisons données par les Messieurs qui ont pris part à la discussion, l'Association est d'avis : 1o que l'instruction religieuse, la lecture, l'écriture (calligraphiquement et grammaticalement) et le calcul sont les branches d'instruction qui méritent le plus d'attirer l'attention de l'instituteur ; 2o que l'enseignement de la géographie et de l'Histoire quoique obligatoire par la loi, ne doit pas porter préjudice aux matières de première nécessité ; 3o qu'il serait à désirer que les écoles élémentaires restassent dans les limites de leurs attributions, en ne dépassant jamais les éléments ; 4o que l'Associa-

tion conseille d'adopter la distribution des matières suivantes, avec le temps assigné à chacune d'elles, comme étant très propre à favoriser les progrès du plus grand nombre des élèves.

A. M.	{ Lecture Grammaire Ecriture appliquée	1	heure	tous les jours
		1	"	"
		½	"	"
P. M.	Calcul	1	"	"

Il reste une heure et demie, tous les jours, dont le maître peut disposer de la manière qu'il trouvera la plus avantageuse pour l'enseignement du Cathéchisme, de l'Histoire Sainte, de la Géographie et de l'Histoire du Canada.

Le sujet suivant fut proposé pour être discuté à la prochaine conférence :

"Quel est le moyen de rendre l'enseignement attrayant pour les enfants, afin de les obliger à fréquenter les écoles plus régulièrement."

Le Rév. Thos. A. Chandonnet, Mr. l'Inspecteur Carrier ainsi que MM. Norbert Thibault, C. Dufresne et F. Simard s'inscrivirent comme conférenciers.

Ajourné au dernier samedi d'août 1869.

F. X. TOUSSAINT Président.

ALF. ESNOUF, Secrétaire.

Société Historique de Montréal.

SÉANCE DU 28 AVRIL 1869.

Présidence de M. l'abbé Verreau.
Lecture des règlements, qui fixent à cette séance l'élection des officiers de la société pour l'année suivante.

Puis, cette élection ayant lieu, on déclare :

Président : M. l'Abbé H. Verreau,
Vice-Président : M. le Juge Beaudry,
Secrétaire, M. R. Bellemare,
Assist.-Secrétaire, M. J. R. Danis,
Trésorier, M. W. Marchand,
Bibliothécaire, M. H. Latour.

M. le Président est autorisé à acheter pour la société des ouvrages sur l'histoire du Canada, que la société n'a pas encore.

M. le Président soumet une notice biographique de M. Dollier de Casson, par l'Abbé Grandet ; et un petit livret de notes sur l'histoire du Canada, datant à peu près de l'époque où M. de Maison-neuve quitta ce pays.

M. le Président présente aussi plusieurs autographes : un de Bradstreet, ancien gouverneur du Massachusetts ; un autre de Sir W. Pepperel, Baronnet ; puis un portrait et une lettre autographe du marquis de Vaudreuil. M. le juge Beaudry présente un rapport complet sur les travaux publics du Canada en 1867, et une longue lettre sur l'établissement de Bourbonnais, écrite en 1852, par un émigrant.

La séance est levée.

J. R. DANIS.

Assistant-Secrétaire.

Bulletin des Publications et des Réimpressions.

FRANCE.

BULLETIN A L'USAGE DES INSTITUTEURS.

MÉTHODE D'ÉCRITURE RATIONNELLE ET COMPLÈTE, par Auguste Rivet, professeur au Lycée Napoléon, etc, auteur de plusieurs ouvrages de Calligraphie et de Tenue de Livres. Trois séries de cahiers : 1e série 6 cahiers ; 2e série, 6 cahiers ; 3e série 6 cahiers. Prix de chaque cahier : 10 centimes. A Paris, chez Pierre Gahlliet, rue Christine, 4.

Nous recommandons, dit le *Journal d'Education* de Bordeaux, la méthode Rivet comme une des meilleures que nous connaissions pour commencer aussi bien que pour réformer l'écriture.

SIX FABLES DE LA FONTAINE mises en musique avec accompagnement de piano, par Edmond Moreau, Paris, D'Aubel, rue du Cardinal Fesch 18, Prix, 3 francs.

ÉTUDES SUR LE RÔLE DE L'ACCENT LATIN dans la langue française, 130 pages.

L'auteur, M. Gaston Paris, est un ancien élève de l'École des Chartes et on assure qu'il ne tardera pas à être un des maîtres de la philologie française. Dans tous les cas, son opuscule ne peut manquer d'être utile à ceux qui étudient et enseignent la langue française.

CANADA.

Ce printemps a été fécond en fleurs, grâce sans doute à la température favorable et aux fraîches rosées que nous avons eues. Mais il y a fleurs et fleurs; et Mr. l'abbé Nantel, du Petit Séminaire de Ste. Thérèse, a préféré celles de notre Poésie Canadienne. Il les a cueillies dans les divers jardins de nos poètes les plus estimés. Le bouquet n'est pas gros, ni les fleurs très-variées. La pensée délicate y domine, et l'on s'aperçoit que la terre est nouvelle à ces produits. Encore assure-t-on que des poètes et des fleurs qui méritaient mieux ont été oubliés. Quoiqu'il en soit, Mr. Nantel a rendu un service à la jeunesse qui s'instruit et aime les fleurs. Il ne propose pas à son admiration de la Grande Epopée, qui naît dans la tête des grands chênes. La tragédie n'est pas non plus dans nos mœurs; et pour la comédie, quoique la moisson soit déjà mûre et abondante, on attend que Molière soit ressuscité. Il ne faut point parler de ressusciter Lafontaine; le bonhomme aimait trop le repos pour n'y pas rester. Les "Fleurs de la Poésie" sont donc dans le genre lyrique, celui qui paraît aller mieux à notre nature, à nos goûts, à nos premiers efforts. Espérons succès pour le bouquet cueilli par M. l'abbé Nantel.

Passons maintenant à ce qu'on pourrait appeler les fleurs de l'éloquence; ce sont trois discours à propos de la grande fête du cinquantième.

Le premier a eu lieu à la séance donnée par l'Université Laval, la veille de cette fête, et il suffit de dire qu'il a été fait par l'Honorable M. Chauveau. Cet orateur a parlé de Rome et du St. Père en homme qui a pu les voir, les admirer, et qui en a gardé de profonds et poétiques souvenirs.

Le second de ces beaux discours est celui de Mr. l'abbé Benj. Paquet, prononcé dans la Cathédrale de Québec. L'exorde en est solennel; et quand la suite nous montre Pie IX affermissant, sanctifiant, agrandissant l'Eglise, tout cela est dit dans un style et une éloquence qui font dignement apprécier de si grandes actions.

M. l'abbé Colin, de St. Sulpice, n'est point canadien, mais compatriote du Père Hyacinthe; cependant il a prouvé que la flamme oratoire ne s'éteint pas en passant sous le froid climat de notre pays. C'est une consolante vérité à laquelle des milliers de personnes se sont pressées de rendre témoignage. L'Eglise de Notre Dame était pleine le dimanche au soir du 11 Avril, comme il arrive chaque fois que l'éloquent abbé se fait entendre. Pie IX est depuis longtemps un grand homme, un grand Pontife et un homme saint, mais il nous a paru que toutes ses gloires avaient encore grandi ce soir-là.

A qui donc de ces trois discours donnerons-nous la palme? Que chacun donne la sienne à celui qu'il préfère; pour nous, nous voudrions bien les avoir tous trois entendus.

Abregé de l'Histoire du Canada.— Sous ce titre, Mr. l'abbé Laverdière, Bibliothécaire de l'Université Laval, a fait un petit ouvrage fort utile à la jeunesse qui commence à étudier l'histoire de notre pays. La partie française est de beaucoup supérieure à ce que nous avons eu jusqu'ici, car Mr. l'abbé Laverdière a pu ajouter le résultat de ses recherches personnelles à tous les éclaircissements qu'on a faits dans cette partie de nos belles annales. Pour le temps écoulé sous la domination anglaise, on voit que le même travail n'a pas encore eu lieu. Il est vrai que les matériaux pour l'histoire de cette époque sont encore épars de côté et d'autre: quelques-uns même n'ont pas été livrés au public. Il est temps qu'on pense à les réunir, car il y a beaucoup de choses à rechercher, et, dans ce qui a été écrit, passablement à rectifier; et l'on pourra montrer que cette époque, jugée si aride, ne manque pas d'un grand intérêt; Mr. l'abbé Laverdière est plus que bien d'autres en état de nous le prouver.

Notre-Dame de Recouvrance de Québec.—Voilà un opuscule qui lève enfin le voile sur un point fort débattu par nos archéologues canadiens. Notre ville de Québec a beau conserver sa tournure primitive, il est clair que la disposition de plusieurs endroits y a subi des changements notables. On ne savait pas au juste, par exemple, où était située la chapelle ancienne de Notre Dame de Recouvrance, bâtie par Champlain. L'abbé Ferland lui-même s'était trompé sur sa position. Enfin la patience savante de Mr. l'abbé Laverdière, déjà préparé par ses recherches heureuses sur le tombeau de Champlain, a cherché la vérité sous terre, non dans un puits, mais dans un solage. Car la vérité est un trésor que la main du temps a caché partout. Cette fois, il avait compté sans le savant bibliothécaire de l'Université, qui sait interroger le passé, et qui a découvert cette antique chapelle qu'on avait cherchée si longtemps en vain. Elle était située derrière la cathédrale actuelle, de manière que les deux chœurs occupent à peu près le même terrain.

Histoire du Montréal.— Cette histoire des premiers temps de Montréal, est attribuée, non sans raison, à M. Dollier de Casson, un des premiers supérieurs de St. Sulpice, et vient d'être publiée en élégante

brochure par la "Société Historique de Montréal." Ce document est assurément d'une valeur considérable, et, ce qui ajoute encore à son prix, c'est qu'il est annoté en plusieurs endroits par le grand archéologue canadien, feu le Commandeur Jacques Viger. Enfin cette reproduction a été exactement calquée sur le manuscrit original, dont on a conservé le style, l'orthographe, la ponctuation, et même les fautes, qu'on s'est contenté de noter au besoin. C'est la quatrième publication de ce genre que fait la "Société Historique de Montréal," et elle mérite beaucoup auprès des amis de l'histoire de notre pays.

Bulletin des ventes de Livres.

New-York a vu dans le cours de l'hiver plusieurs ventes importantes de livres, et presque toujours les prix ont été assez élevés. Il y avait sans doute bon nombre de ces livres rares, qui ont le privilège d'exciter la cupidité des amateurs, aux dépens de leurs bourses, bien entendu. Mais assez souvent, de simples réimpressions ont été vivement disputées, parce qu'elles n'avaient été tirées qu'à un petit nombre de copies. Chez les bibliophiles nos voisins, les exemplaires avec des marges très-larges sont presque aussi recherchées que les ouvrages illustrés en Angleterre: on pourrait dire qu'aux Etats-Unis le papier blanc se vend encore plus cher que le papier imprimé. Dans la vente de M. Munsell, je remarque les items suivants:

<i>Watton and Cotton's Angler</i> , illustré, vendu.....	\$ 340.00
Procès de Schuyler, 1778	75.00
" Lee " 	70.00
" St. Clair " 	65.00
<i>Treaty with the Indians at Lancaster</i> , in fol.	28.00
<i>Smith's Travels</i> , 1630,	50.00
<i>Sabine's General Wolf</i> , modeste brochure illustrée.....	128.00
<i>Francis' Old New-York</i> , 158 gravures.....	128.00
Deux almanachs imprimés par Bradford.....	22.00
<i>Mather, on comets</i> , 1683,	20.00
<i>Mather's Magnalia</i>	65.00

Un exemplaire magnifique de cet ouvrage ne nous a coûté à Londres que \$25.00.

<i>Federalist</i> , 1ère édition.....	24.00
Casteby's Carolinia, 2 vol. in-folio.....	65.00

Le Bureau de l'Instruction s'en est procuré un très-bel exemplaire pour 24.00.

La collection de M. Woodward avait certainement une grande valeur et par le nombre et par le choix des ouvrages. La vente en a duré une semaine; elle a rapporté \$11.000. Un de nos amis y a acheté les trois séries complètes des transactions de la Société Historique de Massachusetts, 36 vol, non rognés..... \$ 96.00

Mather's Wonders of the invisible world, Boston, 1693, vendu 290.00
Munsell Historical Series, 10 vol. in 4 to, Albany 1857-61. 115.00
 Rich, Catalogues sur l'Amérique, série presque complète. 58.00
 Une brochure de 27 pages, mais qui avait été publiée par John Elliot en réponse à un ouvrage contre le baptême des enfants, a été portée jusqu'à \$250.00. A ce sujet, M. Sabin fait remarquer que le fameux Bocace, vendu £2260, est comparativement moins cher.

Par contre *Pouchot, Mémoires sur la dernière guerre d'Amérique*, s'est vendu \$15, et pourtant il est si rare aux Etats-Unis, paraît-il, que le Dr. Hough, qui vient de le traduire en Anglais, n'avait pu en trouver un seul exemplaire à acheter.

La Bibliothèque Andrade a été vendue à Leipzig dans le cours de janvier.

On a pas oublié que l'empereur Maximilien l'avait achetée pour en faire la bibliothèque impériale de Mexico. A la chute de l'Empire, on l'avait empaquetée précipitamment et transportée à dos d'âne à Vera Cruz et de là en Europe. Elle fut achetée par deux libraires, qui ont réalisé un joli denier de 50 0/0. Il y avait à Leipzig des représentants de toutes les grandes bibliothèques et de tous les amateurs à qui leur fortune pouvait permettre quelques écarts de bibliomanie. On cite un riche propriétaire de la Californie qui a transmis par le cable, à un agent de Londres, ce simple télégramme: "Achetez-moi des livres pour £1000." C'est presque de l'héroïsme: il faut habiter au pays de l'or pour se donner un pareil luxe. Mais laissons parler M. Sabin, à qui nous empruntons presque tous ces renseignements.

"Le catalogue indiquait les QUATRE PREMIERS LIVRES IMPRIMÉS EN AMÉRIQUE, 1543, 1544, 1546 et 1547. Ces précieux volumes sont près d'un siècle plus anciens que le premier livre imprimé au Nord de Mexico (*Livres des Psaumes*, à Cambridge, 1640): c'était naturellement les bijoux de la collection..... Aussi quand le premier ouvrage, *Cumaraga, Doctrina cristiana*, in 4 to. gothique, très-bien conservé, fut offert aux acheteurs, on vit les enchères se succéder, se presser comme un feu roulant et des plus vifs."

Sabin, de New-York, Tross, de Paris, Asher, de Berlin, étaient les principaux compétiteurs. Le volume eut bientôt atteint 700 thalers (environ \$580,00.) La lutte ne se fit plus alors qu'entre Asher et Tross : le premier l'emporta à 805 thalers (plus de \$600). Un autre exemplaire du même ouvrage, publié 3 ans plus tard, a obtenu près de \$400. Il paraît que les autres volumes les plus anciens avaient été achetés par des Américains, probablement des spéculateurs, qui les ont ensuite revendus au *British Museum*.

Nous faisons grâce à nos lecteurs de la nomenclature des titres et des prix qui sont presque tous très-élevés. Ainsi les *Vues des Cordilières de Humboldt*, qui se vendent ordinairement \$22 à \$25, adjugées \$32 ; Diaz de Castillo \$100. Un très bel exemplaire a été payé à Londres \$20.

La vente a duré 9 jours. On peut dire que tous ces livres sont maintenant dispersés aux quatre coins du monde. Le Canada en a eu une part : nous savons que l'Hon. M. Chauveau, l'École Normale Jacques-Cartier, M. Faucher de St. Maurice, plusieurs autres personnes sans doute, ont obtenu divers ouvrages. Nous avons sous les yeux la belle collection des cartes de Kunstman, *fac simile* en or et couleur des cartes du XVe et du XVIe siècles, importantes pour l'histoire de la découverte de l'Amérique : plusieurs manuscrits inédits, dont un du célèbre patriote mexicain, Bustamante.

Le succès de cette vente a été tel, qu'on s'est empressé de préparer, *monter* serait peut-être le mot, la vente d'une autre *bibliothèque mexicaine* : celle de l'abbé Fisher, qui a reçu la dernière confession de Maximilien.

La bibliothèque de l'infortuné comte Hastings, dont on connaît la fin passablement tragique, a été mise en vente, *was put under the hammer*, comme disent les Anglais, mais sans grands frais de réclame : ce qui fait mieux l'affaire des spéculateurs de toutes les classes. Les uns y ont découvert les valeurs bibliographiques, amassées peut-être par plusieurs générations, et dont les propriétaires semblent avoir ignoré la valeur. Quaritch, par exemple, a trouvé dans un lot de brochures, qu'il avait achetées, la fameuse *Bible Iroquoise* d'Eliot, dont un exemplaire s'est vendu, l'hiver dernier, \$1130 à New York. Il l'offre aujourd'hui en vente pour £120, tandis qu'il n'a probablement payé que 120 pence. Reste à savoir si c'est la première édition. D'autres spéculateurs ont profité de la circonstance pour ajouter à la réclame habituelle de leur catalogue : "Plus, un certain nombre d'ouvrages importants de la bibliothèque du Marquis Hastings."

A Paris, un des événements de la salle Drouot, a été la mise aux enchères d'une partie de la bibliothèque du Baron Pichon. Le catalogue annonçait : "Manuscrits avec miniature, livres imprimés sur vélin, ouvrages rares sur les sciences, les arts, les métiers, traités sur la chasse, poètes français du XVe et XVIe siècles, recueils de chansons anciennes, mystères et autres pièces de théâtre, pièces sur l'histoire de France, magnifiques reliures anciennes, exemplaires d'amateurs célèbres." M. Pichon semble avoir été un de ces amateurs, comme sa vente a dû en réunir un grand nombre, pour qui l'ouvrage n'est qu'un accessoire, le volume est tout. Ce qu'ils présentent très-haut, ce sont maroquins fins, riches dentelles en argent ou en or, tranches brillantes, doublures élégantes en tabis, dorure, ciselure, reliure artistique, le mot je crois a été employé : tout cela est très luxueux, tout cela surtout coûte très-cher. Vous avez un bijou : mettez-le derrière une vitrine, sous un bocal : mais ce n'est pas un livre, cet ami qu'on promène familièrement sous le bras. Après la reliure, on s'attache beaucoup à la provenance, puis enfin à l'ouvrage lui-même. Tous les livres du Baron Pichon étaient de provenance illustre : ils ont appartenu autrefois à des personnages les plus distingués, tels que Charles IX, Henri III, Henri IV, Louis XIII, Louis XIV, Louis XV, Napoléon Ier, Louis XVIII, Louis-Philippe, le Grand Condé, Marie de Médicis, Anne d'Autriche, Marie Antoinette, Bossuet, le Cardinal Fleury, Colbert, le Marquis de Segnelay, le comte d'Hoym, le Cardinal de Rohan, Lamoignon, Mme. de Maintenon, le duc de Montausier ; mais il faut s'arrêter ; il y a de quoi remplir toute une colonne avec ces grands noms. Nous en avons assez donné pour faire voir avec quelle ardeur on s'est disputé ces reliques. Voici quelques prix :

Projet d'un établissement... pour les petits Savoyards, par l'abbé de Pontbriand, digne frère de notre saint évêque, petit volume de quelques pages, maroquin bleu, large dentelle, tranche dorée, exemplaire aux armes du cardinal de Bleury, 60 francs. Il paraît que c'est un amateur canadien qui l'a acheté.

Oraison funèbre de... Louis de Bourbon, prince de Condé, édition originale en grand papier : exemplaire aux armes de Bossuet, offert par le grand orateur lui-même à la reine de Navarre, 405 fr.

Abrégé chronologique de l'histoire de France, par Mezeray, 7 volumes in 12, 2,000 f. Il faut dire aussi que cet exemplaire, richement relié par Du Seuil, est réglé, orné de nombreuses gravures, en un mot qu'il passe pour le plus bel exemplaire connu. Mais \$400.00 ! —Attendez : vous en verrez d'autres.

Laissons *Biblia sacra*, 1652, 10 vol. in 12, ve. due 1,200 f. ; *Œuvres de Boileau*, 1701, 2 vol. in 12, 2,100 f. ; *Les Fables de La Fontaine*, 1,360 f., et bien d'autres qui n'atteignent que 3,000 f. Voici *Lettres de St. Augustin*, traduites en français, 1701, 6 vols. in 8, aux armes de Mme. Chamillart, 5,025 f. ; *Le Rommant de la Rose*, 1529, réglé, relié en maroquin bleu avec filets d'or, doublé en maroquin citron avec dentelle et tranche dorées, (reliure de Padeloup) 4,700 f. L'exemplaire est aux armes du comte d'Hoym : il a appartenu successivement à Bonnement, La Vallière, Didot, La Bedoyère. *Œuvres de Racine*, 2 vols. 3e édition, 5,150 ; *Des déduits de la Chasse*, par Gaston Phebus, première édition, somptueusement relié, 9,900 f. ; *Cy comance le livre du roy Modus*, ouvrage sur la chasse, d'une extrême rareté 10,000 f. ou près de \$2,000. Après cela, on peut tirer l'échelle : mentionnons cependant encore un recueil de 34 gravures sur la guerre civile en France, 1559-1573, 10,520 f. ; les desseins originaux, au nombre de trente-quatre, de F. Boucher, pour les œuvres de Molière, 26,900 f.

Petite Revue Mensuelle

La grande fête donnée à Pie IX par le ciel et la terre n'a pas encore fini de produire ses fruits et ses émotions ; les tributs d'amour se continuent encore : les hommages sont venus de toutes les contrées, de l'Orient et de l'Occident, du Midi et du Septentrion. La Turquie a fêté le Pape de l'Eglise de Rome, et parmi les trois cents télégrammes que Pie IX a reçus au jour du cinquantenaire, le moins remarquable n'est pas celui des catholiques Lapons, qui vivent dans les neiges du Nord. L'héroïque porteur de cette dépêche sacrée a dû faire deux cents lieues avant d'arriver à Helsingfors, le bureau télégraphique le plus rapproché de ce pays extrême. Combien est fort l'amour de ces enfants pour leur Père, et comme il prouve bien l'universalité de notre amour et de notre foi. C'est bien là le triomphe le plus beau qu'un homme ait jamais remporté sur la terre. Or Pie IX a voulu consacrer en quelque sorte la gloire personnelle du Chef de l'Eglise en l'unissant au triomphe qui approche pour l'Eglise entière, et le même 11 Avril, il a proclamé un jubilé universel pour préparer les voies au prochain Concile. Car ce Concile doit être un des plus grands événements de notre époque, et comme un rivage qui doit arrêter les flots de la révolution. Il n'est pas encore commencé, et déjà on annonce la reconstruction fondamentale de l'ordre social. L'histoire de notre siècle ne manquera pas de faire à ce sujet un rapprochement remarquable ; ce siècle, en effet, ouvert par un grand homme sur les champs de bataille, aura été virtuellement fermé par un autre grand homme dans un conseil de paix.

Ce n'est pas cependant que tout le monde concoure volontiers à cette fin désirée. Les rois sont inquiets et les démolisseurs s'agitent ; car ils ne voudraient pas qu'on touchât aux immortels principes de 89 qui ont touché à tout, et le Pape ferait bien, selon eux, de se contenter de donner des sièges aux élus dans le Paradis. C'est ainsi qu'on l'exile de tous les royaumes de la terre ; on en est même rendu à voir les puissances catholiques proposer les premières cette proscription étrange de l'Eglise, proscription qu'on demande depuis si longtemps, mais que certainement on n'obtiendra jamais. Tout dernièrement encore, jaloux de s'associer aux destructeurs de l'Italie et à leurs amis d'Autriche et de France, le premier ministre de la Bavière, le prince de Hohenlohe, a fait proposer aux gouvernements catholiques de concevoir une action commune pour prévenir "les périls terribles que le Concile va faire courir au monde moderne." On assure néanmoins que l'Empereur Napoléon n'est pas sur ce point du même avis que le premier ministre de la Bavière. En effet, le chef de la France n'aurait pas mérité sa réputation d'habileté s'il n'avait pas vu combien le Concile, et les enseignements qui en sortiront, donneront de stabilité aux trônes des rois et à tout l'édifice social.

Si telle est la pensée de l'Empereur, le monde catholique, et la France la première, doivent certainement s'en réjouir : mais aussi il est clair que Napoléon n'a pas pris l'avis du sire Olosaga, l'un des Don Juan qui malmenent l'Espagne. Celui-ci craint beaucoup le concile, et au généralier volontiers une coalition de la France, de l'Italie, de l'Espagne, du Portugal et de la Bavière pour empêcher la ratification du *Syllabus*. Le projet n'est pas dangereux : c'est un château d'Espagne, et celui qu'on est à bâtir en Italie pour le même objet, a du moins le mérite d'être beaucoup plus curieux. Car il s'agit ici d'un Anti-Concile que le Comte Ricciardi propose de réunir à Naples. Victor Hugo l'approuve et y est invité. Il ne répond pas d'y aller, car il lui faudrait peut-être passer par la France : mais il promet que "son âme" y sera, "cette âme humaine qui est divine ; dont le rayonnement est sur la terre et l'étoile aux cieux." "C'est d'ailleurs, ajoute-t-il dans sa lettre, une belle et grande chose d'opposer les faux principes des religions aux vrais principes de la civilisation ; d'amener la vérité face à face avec le mensonge ; de combattre l'idolâtrie avec ses variations par une immense unité de conscience." En vérité, on s'est trompé d'adresse : à Naples, cette lettre sera incompréhensible, on fera mieux d'y passer en articles de foi les chapitres les plus rares de "L'homme qui rit" des "Misérables."

Malheureusement en Italie, on paraît disposé plus que jamais, parmi les gens gâtés, à prendre au sérieux les choses ridicules, et à prendre les

choses sérieuses plus que légèrement. C'est ainsi qu'on croit voir un péril dans tout ce qui vient de Rome et de la Papauté : on prend conseil sur conseil, on intrigue, on menace même comme si l'on était fort, et en guise de l'épée qui va mal, on s'arme d'une brochure imprimée à Florence, mais qu'on date de Paris, pour lui donner plus de retentissement. En un mot, le gouvernement ne néglige rien pour montrer son désir d'être nuisible. Il a même, dans ce but, fait passer une loi que répudiaient les barbares qui renversèrent l'empire romain. Et la Révolution française, qui mettait à mort le clergé et les religieux, n'a jamais exigé qu'ils fussent soumis à la conscription. L'Eglise d'Italie proteste en vain. Et pendant ce temps là, on ne voit pas l'abîme qu'on aide à creuser sous le trône italien dans les fondements de la société. La conspiration contre la vie du roi siège en permanence. Elle a éclaté à Naples, pendant la visite de Victor-Emmanuel ; ce malheureux prince, que tout le monde trahit, qui s'est trahi lui-même, a dû fuir de cette ville précipitamment, et s'en retourner à Florence avant d'avoir encore vu la Sicile, comme il l'avait promis. Précédemment, ses enfants, les héritiers du trône, n'avaient guère été mieux reçus. Aussi annonce-t-on que la réaction bourbonnienne gagne beaucoup de terrain, et que le peuple des Deux-Siciles redemande ses rois, qu'on a tant calomniés pour les dépouiller. Or, cette réaction ne manquera pas d'éclairer aussi dans les anciens duchés et dans les provinces enlevées au Pape. Déjà Bologne a eu ses émeutes ; et à Milan, on a découvert une conspiration Mazzinienne, qui se répandait par tout le pays. Beaucoup d'autorités en étaient complices. Le gouvernement a tout fait pour en dissimuler la portée, mais les mesures inusitées qu'il a cru devoir prendre, ont révélé le danger qu'il avait couru. Jusqu'ici Mazzini avait planté sa tente à Lugano, dans le canton suisse du Tessin, et de là, comme dans un nid de hibou, il menaçait tour à tour l'Italie et la France ; mais le gouvernement italien a fait demander son éloignement aux autorités fédérales, qui ont banni Mazzini des Cantons du Tessin, du Valais, et des Grisons, pendant que la France l'a fait bannir également de Vaud, de Neuchâtel, de Genève, de Berne, de Soleure et de Bâle, qui regardent sa frontière. Ainsi chacun se protège, et on oublie sans doute que le plus grand mal que puisse faire Mazzini est du côté de Rome, où ces gens de Florence le laisseraient volontiers conspirer. Ne viennent-ils pas en effet de lui donner un nouveau gage d'amitié, en retenant 8½ pour cent sur la dette Pontificale qu'ils avaient assumée ? Il est vrai qu'ils ont ouvert aussi le sanctuaire ministériel aux chefs de la ligue des *Permanenti*, et formé avec eux la seizième administration depuis celle de Cavour en 1861. On ne sait pas bien sur quelle base cet accord s'est fait, mais on assure avec vraisemblance que le gouvernement a fait un nouveau pas vers la révolution. Il importe peu maintenant de savoir qui préside au Conseil du Roi : Ricasoli, Rattazzi, Menabrea, Minghetti ou Cambry-Digny, c'est la même chose. Car le trésor est vide, le crédit perdu, et la révolution maîtresse des hommes et des choses ; on insulte le roi, et l'on attaque la constitution. Les alliances fictives et les emprunts impossibles ne sauveront rien. Et au lieu de chercher hors du droit un *Modus Vivendi* avec Rome, l'Italie ferait sagement de chercher un *Modus Vivendi* pour ses propres Etats. Il est vrai qu'elle a pour se fortifier la récente amitié du gouvernement d'Autriche, qui, comme elle, brise avec l'Eglise et la saine raison, cite même les Evêques devant la cour de police pour refus d'accepter les lois confessionnelles, et se jette dans un torrent de difficultés. Cette amitié même serait tellement prononcée, dit-on, qu'on annonce comme certain un traité d'alliance complète entre l'Autriche, l'Italie et la France. On ne dit point cependant à quelles conditions précises. On connaît seulement que le gouvernement de Florence a demandé encore l'évacuation de Rome par les troupes françaises ; une nouvelle a même fixé le prochain mois de septembre pour cette évacuation. Mais cette nouvelle a été démentie, et M. de la Valette a fait un discours au sénat français dans lequel il espère toujours concilier Rome et l'Italie, mais déclare aussi que l'Etat présent de cette dernière n'inspire pas assez de confiance pour que la France retire ses troupes de Rome. Enfin le *Moniteur* vient de réaffirmer cette même nouvelle, et défie le *Journal Officiel* de le démentir. Qui croire ?

Si l'Italie paraît avoir gagné l'amitié de l'Autriche, il ne paraît pas moins qu'elle a perdu pour cela les bonnes grâces de la Prusse ; car la triple alliance dont on parle, serait avant tout, dirigée contre cette dernière puissance. En Prusse, d'ailleurs, le roi a des visées que l'amitié de l'Italie pourrait compromettre. L'Italie est assez bonne quand il s'agit de frapper l'Autriche ; mais le Pape est toujours la puissance suprême qui peut mieux que toute autre donner la couronne d'Empereur d'Allemagne. Aussi pour l'y disposer, il convient de renoncer à l'alliance italienne qui ne vaut plus rien ; il convient même de bien traiter les catholiques du futur empire. d'entrer en négociations pour avoir un Nonce à Berlin, d'envoyer un ambassadeur extraordinaire pour féliciter le Pape au grand jour du cinquantenaire, enfin, de permettre aux hommes de la Landwehr de s'enrôler au service du Pape, sans perdre pour cela leur caractère prussien. Ce sont là des avances qui passent pour des bontés, et dont un jour à venir on demandera gracieusement la récompense. Qu'importe après cela que les protestants d'Allemagne rejettent l'invitation du Pape, et ne se rendent point au Concile ? et que M. de Bismark soulève une réprobation universelle en imposant une taxe sur la *lagger beer* ? On suit sa destinée, malgré tous les assembleurs de nuages. Voilà ! Est-ce que la Russie ne suit pas la sienne, par exemple, en russifiant la Pologne de plus en plus, en cultivant avec soin l'amitié des Etats-Unis et en transportant sa capitale de St. Pétersbourg à Kiew, le berceau de

la Russie, et la ville sainte des Russes bien avant Moscou ? L'ours du nord connaît bien son destin quand il va se blottir ainsi au milieu des blés de l'Ukraine. Le bon Lafontaine dirait qu'il va monter à l'assaut de Constantinople, sans plus s'occuper cette fois du commandement du lion.

Nos lecteurs nous pardonneront sans doute si nous passons maintenant de Russie en France, et de France en Espagne ; nous leur promettons que la fatigue ne sera pas grande ; il n'y a plus de Pyrénées, comme ils le savent, et les voies publiques sont bien améliorées depuis le passage de la Bérésina.

Le fait qui domine pour le moment la pensée de la France, c'est le résultat des récentes élections. Ce résultat n'est pas encore facile à apprécier de si loin ; on assure cependant que le gouvernement a remporté une victoire à peu près complète. L'opposition n'a été forte que dans les départements manufacturiers, dans les grandes villes comme Lyons et Marseille, et surtout à Paris, la tête un peu légère de la France. Dans les districts manufacturiers, c'est le traité de libre-échange avec l'Angleterre qui ruine l'industrie française et soulève de l'opposition. Dans les grandes villes, et la capitale à leur tête, la population est plus condensée, plus misérable, plus savamment ignorante, et plus facilement exploitée par les démagogues. Elle a jeté la pierre à toutes les autorités, voire même à ses idoles les plus républicaines. On annonce même que dans les dernières élections, Paris a tourné le dos aux républicains modérés ; l'opposition élue n'est plus seulement libérale mais radicale. C'est le socialisme éclairé par la *Lanterne* de Mr. Rochefort ; il n'a triomphé si complètement qu'à Paris, mais Paris a déjà tant fait de révolutions pour la France. Ses nouveaux élus s'appellent *irréconciliables*, et le sont en effet avec la dynastie napoléonienne et avec tout ordre social où ils ne seront pas les seuls maîtres. C'est pourquoi on les voit amis du désordre ; et les élections dans quinze villes et surtout à Paris, ont été marquées par des troubles, dans lesquels le sang a coulé. Ces jours-ci encore, on a voulu renouveler à Paris les fameuses journées de juin 1848. Le télégraphe nous a appris que la populace s'est réunie au faubourg Montmartre ; que l'excitation était grande et difficile à apaiser, que les troupes ont paré jour et nuit, que le général Cluseret a été banni de France, que l'Empereur et l'Impératrice ont parcouru les rues de Paris en carrosse découvert sans être molestés, ce qui est encore un bon signe. Un autre bon signe, d'après le télégraphe, c'est que la population principale s'est jointe aux autorités pour rétablir l'ordre. En même temps on apprend que le général Fleury est nommé ambassadeur à Florence, afin de donner quelque satisfaction aux catholiques et aux amis du Pape. Le meilleur remède à ce mal eut été la victoire entière des candidatures catholiques, car elles auraient affermi la foi, la force morale et l'autorité, en assurant le pouvoir temporel du Pape, et la liberté de l'enseignement ; deux choses qui tiennent fortement au droit naturel et à la société. On ignore encore combien les catholiques ont pu élire de représentants dévoués, mais ils peuvent compter désormais sur une influence plus grande ; ils se sont montrés et reconnus, et les amis encore nombreux de la dynastie impériale ne tarderont pas à se rallier bon gré mal gré à leur programme ; car les événements montreront bientôt toute la force que les vrais catholiques apportent pour consolider les empires. Ce sera le résultat des petits triomphes du socialisme. D'ailleurs un souffle réparateur semble ranimer en France les hommes et les choses. Orléans vient de célébrer la fête de Jeanne d'Arc avec une pompe extraordinaire. Sept ou huit évêques s'y étaient rendus. A Paris même, où grouille la révolution, on revient hardiment au repos du dimanche qu'on ne connaissait plus ; car à Paris, et dans quelques autres grandes villes, le dimanche n'est que le nom d'un jour, et le septième jour de la semaine ; on a presque entièrement oublié que Dieu s'est reposé ce jour-là, et que ceux qui travaillent bien ont besoin de suivre un si grand exemple. Le dimanche à Paris, les ouvriers travaillent, les marchands débitent, les journaux se publient ; c'est même le dimanche, vingt-trois de mai, qu'ont eu lieu les dernières élections. C'est de l'économie à la façon moderne ; on économise sur le service de Dieu et sur le bonheur du peuple, pour l'avantage des riches, et des charlatans—

Charlatans, faiseurs d'horoscope,
Quittez les cours des peuples de l'Europe.

Le bon Lafontaine avait dit "les princes de l'Europe," mais il n'y a plus de princes, et les formules sont changées !

Nos lecteurs nous le pardonneront encore, mais nous ne saurions sortir de France, même pour passer en Espagne, sans regarder en arrière, et voir s'il n'y aurait pas un *point noir* à l'horizon du côté de la Belgique. On se rappelle que la politique a récemment éprouvé sur la frontière belge un accident de chemin de fer qui a failli coûter la vie à beaucoup de monde. On répétait partout : Un cas est arrivé ! et les gazettes assuraient que la Prusse elle-même avait placé des embarras sur la voie ferrée. Ce qu'il y a de plus vrai, c'est que les gens sérieux soupçonnent ce que les gazettes affirment, et qu'une commission mixte de belges et de français doit se réunir à Paris pour régler et écarter cette nouvelle question. La conférence aura lieu prochainement, et s'il n'en sort que du vent on pourra s'attendre à quelque tempête. Quand donc ces conférences politiques réussiront-elles à attacher le grelot ?

L'Espagne fait pitié, dit un correspondant, et la division y arrive à son comble. L'esprit de vertige et d'erreur souffle dans les Cortez et le gouvernement. On ne s'y entend plus ni sur Dieu qu'on blasphème, ni sur la

religion qu'on rejette et qu'on persécute, ni sur la nouvelle constitution qui ne plait pas même à ceux qui l'ont faite, ni enfin sur le roi qu'on cherche de tous les côtés mais qu'on ne peut trouver. Est-ce à dire pourtant qu'il manque de candidat? Oh! non! mais on veut avant tout un roi soliveau, et s'il en est plusieurs qui promettent de l'être, on se trouve encore dans l'embarras du choix. Or, un choix quelconque paraît une chose embarrassante en Espagne: on veut et l'on ne veut pas de Don Carlos; on veut et l'on ne veut pas du Prince des Asturies; le Duc de Montpensier, le prince Amédée de Savoie, le Prince Napoléon, le Prince Alfred d'Angleterre ont eu tour à tour la chance d'être élus et de ne pas l'être. On n'a pas manqué de parler de quelque prince Allemand, et finalement on a demandé le prince Don Fernando, du Portugal. Ce prince est le candidat favori de ceux qui rêvent une union ibérique, et qui accepteraient un roi portugais, dans l'intention de prendre le Portugal lui-même. Mais Don Fernando a tout refusé prudemment; et les Don Juan qui gouvernent l'Espagne, en leur nom, en attendant un roi, feraient bien d'adopter un drapeau multicolore avec cette devise donnée par un journal de Londres: On a besoin d'un roi! Pour en finir, on annonce maintenant une candidature inattendue, mais toute nationale; ce n'est par conséquent ni Prim, ni Serrano, ni Topete, ni Espartero, c'est le duc de Medina-Cœli, qui descend, dit-on, des anciens rois d'Espagne. Tous les vrais Espagnols seraient heureux de retrouver enfin un fils du Cid, et avec lui cet héroïsme qui animait Pélage et les défenseurs de Sarragosse. Dieu qui aime ses peuples et qui châtie l'Espagne ne veut pas sans doute que les écoliers de la Triste-Figure s'appellent les derniers des Espagnols. En attendant que Dieu se lève, les républicains roulent le vieux drapeau de l'Espagne dans celui des Etats-Unis, et boivent à la santé du Président Grant, qui leur en sera peut-être reconnaissant au prix de Cuba.

L'Angleterre, qu'on accuse généralement d'être le pays le plus routinier du monde après celui des Chinois, a prouvé néanmoins dans ces derniers mois, qu'elle peut faire des choses inouïes tout comme les autres.

Or, parmi ces choses inouïes la plus étonnante et la plus significative est peut-être le compliment que la Reine a fait faire au Pape le grand jour du cinquantenaire. Car il faut remarquer que cet anniversaire était essentiellement religieux, et non pas royal; et que les souverains d'Angleterre, comme chefs du protestantisme, n'ont jamais fait depuis la Réforme aucune civilité au Pape comme chef de l'Eglise de Rome. Enfin cette démarche de la Reine d'Angleterre est d'autant plus remarquable que dans ce pays constitutionnel, elle a dû être conseillée par Mr. Gladstone, l'ancien détracteur du Pape et de la Papauté.

Un autre fait inouï en Angleterre, c'est l'influence considérable qu'a prise de plus en plus le catholicisme dans le public et dans le Parlement anglais, et les idées de justice que cette influence contribue déjà à faire prévaloir. Le Duc d'Argyll a présenté dernièrement à la Chambre des Lords un bill d'éducation pour l'Ecosse, dans lequel le noble Duc semblait ignorer que les catholiques sont nombreux et réclament le respect de leurs droits dans ce pays. Eh! bien, il s'est élevé une telle opposition à ce bill parmi les Lords eux-mêmes, que le principe des écoles séparées a triomphé, et que les catholiques ont été soustraits à la domination proposée par cette loi.

Nous n'avons pas la prétention d'annoncer une mesure nouvelle aux lecteurs de la *Petite Revue*, en leur parlant de la loi proposée contre l'Eglise établie d'Irlande, et nous ne voulons pas non plus repasser tous les incidents qui ont signalé les débats sur ce bill important. Qu'il nous suffise de dire que cette mesure grave a été adoptée par la Chambre des Communes avec une majorité de plus de cent voix. Elle est désormais un droit acquis pour l'Irlande, et un aven formel de l'injustice qu'on lui a faite par l'imposition de l'Eglise Etablie.

Ce n'est pas à dire cependant que cette mesure réparatrice soit déjà un fait accompli, car le protestantisme possède un rempart qui oppose encore une forte résistance. Les vieux Conservateurs de la Chambre des Lords, qui jouent un plus gros jeu en Irlande qu'en Ecosse, se sont réunis et comptés; ils espèrent pouvoir rejeter ce bill avec une majorité considérable. Quel sera l'effet de la victoire des Lords? On peut le pressentir au ton des journaux qui la prévoient. Mr. Gladstone conseillerait à la Reine de créer des Pairs parmi les cadets libéraux des familles aristocratiques. Par ce moyen la Chambre des Lords serait modifiée, et la mesure promise emportée. Or les journaux qui prévoient ce résultat, conseillent aux Lords conservateurs de céder plutôt tout de suite; et ils ajoutent qu'une plus longue résistance serait impolitique de leur part, et achèverait de tourner contre eux l'esprit du peuple anglais. Les lords n'ont déjà que trop perdu de leur influence. Et toutes les tendances démocratiques, que l'Angleterre a favorisées chez les autres peuples, n'ont pu manquer, par un juste retour, de se développer chez elle. On recueille ce qu'on a semé, et déjà la voix publique a proclamé que désormais la puissance Anglaise réside dans les Communes qui représentent le peuple, et non plus chez les lords qui ne représentent qu'une vieille accumulation de richesses territoriales, qu'une grandeur passée. Le peuple, comme on le sait, se porte facilement aux extrêmes, quand il devient maître, et les Lords d'Angleterre ont dû regarder comme un signe du temps, sinon comme un juste retour de la fortune, qu'on ait fait passer le bill de Réforme, qu'on propose ensuite de créer une pairie à vie, qu'on parle même déjà assez haut d'abolir la chambre des Lords complètement. La royauté resterait seule en face de la démocratie, et il est facile de prévoir ce qu'il en adviendrait.

En attendant, les Lords ont voté la seconde lecture de la loi proposée à une majorité de trente-trois voix, et se réservent de la combattre et de l'annuler dans ses détails; ce moyen est plus habile, mais si l'on en abuse, il n'aura pas un meilleur résultat.

Nous aimerions certainement à dire encore beaucoup de choses sur l'Angleterre; mais nous sommes obligés de hâter un peu notre retour, si nous voulons profiter de l'excellente compagnie de Mr. Reverdy Johnson. C'est un ambassadeur que le plaisir rend communicatif, et nous nous flattons d'apprendre de lui-même ce qu'il pense de son traité de l'*Alabama*, et du sens politique de ses concitoyens. Nous aimerions surtout qu'il nous édifiât sur les discours de MM. Sumner et Chandler. Nous risquerons même une indiscrétion. Ce monsieur a dû lire les Journaux anglais, et le récent discours de Lord Clarendon avec qui il a fait son traité; eh! bien, nous lui demanderons si ces concitoyens désirent bien la guerre avec l'Angleterre, et à quelle époque ils seront prêts à venir nous voir en Canada: afin que nous puissions nous préparer à les recevoir de notre mieux et comme il convient, surtout entre cousins et bons voisins.

Si nous nous sommes permis de plaisanter un peu sur un sujet qui eût pu devenir très-grave, c'est que nos voisins sont maintenant les premiers à nous en donner l'exemple. S'ils ne pleurent pas leur ardeur trop prompte, ils paraissent du moins la reconnaître, et ils s'en raillent même impitoyablement. D'ailleurs Mr. Motley, qui est allé remplacer Mr. Johnson, et qui devait, disait-on, allumer la guerre du bout de son cigare républicain, est descendu sans colère du Capitole, et comme un nouveau Balaam, il n'est entré en Angleterre qu'avec des paroles de bénédiction.

Le Gouverneur Sir John Young a clos la deuxième session du premier Parlement Fédéral, à Ottawa, mardi, le vingt-deux courant, après une durée laborieuse de plus de deux mois. Le programme de cette session avait beaucoup promis, et le travail de nos législateurs a produit des fruits mûrs et abondants. Il n'appartient pas à cette *Petite Revue* de les apprécier tous et en détail; elle ne peut que mentionner les plus graves incidents et les mesures les plus importantes.

La réunion de nos lois criminelles dans un ordre mieux fait, est certainement une chose qui intéresse au plus haut degré l'ordre public, aussi bien que la liberté et la sécurité de chaque citoyen; on n'a pas oublié non plus les lois de la procédure criminelle, qui dans cette matière, tiennent de très-près au fonds, et s'il reste encore en ce point des anomalies, elles disparaîtront sous l'influence du temps et des idées meilleures. On n'améliore que ce qui est bon.

C'est en vertu de ce principe qu'on cherche depuis longtemps une bonne loi de banqueroute pour ce pays, et qu'on a tâché d'améliorer toutes celles qui nous ont été données tour à tour. C'est encore ce qu'on a voulu faire cette année. La difficulté d'une telle loi paraît être de protéger équitablement le débiteur et le créancier, et il arrive parfois que des législateurs, suivant leur état et leurs sympathies, se rangent un peu trop pour l'un ou pour l'autre. L'Angleterre aujourd'hui incline à modérer ses lois de banqueroute sur celles de la France, c'est un exemple à considérer; mais l'expérience attentive, basée sur les principes du droit, peut mieux que tout le reste surmonter la difficulté, et faire mentir ce méchant jeu de mot, devenu proverbe, qui prétend que *banqueroute* est un mot retourné, qui signifie souvent "le chemin de la banque!" Le temps et l'espace nous manquent pour parler des mesures sur les brevets d'invention, sur l'immigration, sur la Compagnie Canadienne et Européenne de télégraphie, sur la navigation, etc., etc. Chacune a de l'intérêt dans son genre, ainsi que plusieurs autres que nous ne pouvons mentionner. Mais parmi les mesures les plus importantes dont se sont occupés nos législateurs, on ne peut assurément passer sous silence, celle qui sanctionne les arrangements faits pour l'acquisition de la Terre de Rupert, des terres du Nord-Ouest, et des droits de la Compagnie de la Baie d'Hudson. Elle pourvoit aussi à l'établissement d'un gouvernement provisoire dans ces contrées si vastes qui seront bientôt livrées à la colonisation. Et qui pourrait oublier cette autre mesure qui, au moyen d'un réajustement financier, doit satisfaire enfin la Nouvelle-Ecosse, et la réconcilier avec la Confédération? Enfin, on a conclu des arrangements et voté des résolutions pour l'admission prochaine de l'Île de Terre-Neuve, et déjà on prévoit le jour où l'Île du Prince Edouard s'unira à nous. Ainsi nous grandissons, et montrons aux pays puissants le cas que nous faisons de leurs exemples. Nous sommes déjà fiers de nous dire une nation, et les grandes questions qui agitent la politique des plus puissants peuples, ne sont plus étrangères à notre éloquence, si elles le sont encore à notre action. On doit se rappeler le discours hardi de M. Galt après celui du Sénateur américain Sumner, et le rejet du Traité de l'*Alabama*; cette première affirmation de notre politique internationale a produit une vive sensation aux Etats-Unis et en Angleterre. Or, Sir G. E. Cartier a été peut-être mieux inspiré encore dans son discours récent à propos de l'Eglise Etablie d'Irlande. Avec une habileté consommée il a su proclamer énergiquement et concilier tout ensemble les principes catholiques, la justice qu'on doit à l'Irlande, et les égards que nous devons avoir, comme Canadiens-Français, pour des concitoyens d'origine et de foi différentes au milieu desquels nous vivons. Décidément nous sommes entrés dans la voie qui doit nous conduire, assure-t-on, à l'accomplissement de nos destinées.

NOUVELLES ET FAITS DIVERS.

— Pie IX vient de donner au Canada plusieurs marques signalées de son amour vraiment royal et paternel, car Sa Sainteté a daigné nommer M. Geo. Muir, de Québec, Commandeur de l'Ordre de St. Grégoire, et Mr. O. Berthelet, de Montréal, Commandeur de l'Ordre de Pie IX. Le Pape a aussi nommé Mr. Ed. L. de Bellefeuille, de Montréal, Chevalier de ce dernier Ordre. Ces faveurs honorent le Canada tout entier, et servent de puissant exemple à notre jeunesse pour l'animer au devoir dans la paix comme dans les combats.

— Nous avons beaucoup de plaisir à constater les succès obtenus cette année par le Collège de Terrebonne, dans le cours d'études commerciales qu'il a adopté. Nul n'ignore le besoin de collèges spéciaux qui se fait sentir dans notre pays. Nous sommes comparativement riches en collèges classiques, mais les écoles spéciales nous manquent, ce qui nous fait subir une espèce d'infériorité; ensuite tous ceux qui s'instruisent ne peuvent pas et ne doivent pas entrer tous dans le sacerdoce et dans les professions. Le Collège de Terrebonne en adoptant son nouveau cours a donc rendu service au pays et à la jeunesse, et les succès qu'il a déjà remportés au dire de personnes compétentes justifient les meilleurs souhaits pour l'avenir. C'est un exemple à suivre et une voie dans laquelle il ne faudrait pas hésiter à marcher.

— Le Collège de l'Assomption a déjà donné vacance à ses élèves, à cause de réparations importantes qu'on se propose de faire à cette florissante maison. Les examens ont été brillants comme de coutume, et chacun s'est bien acquitté de sa tâche. On a remarqué surtout dans les séances publiques deux jolis discours sur le Pape, qui ont mérité par excellence les applaudissements de l'auditoire qui était nombreux.

— *Le Séminaire de Québec à Montréal.* — Tout le séminaire de Québec, Prêtres et professeurs, ecclésiastiques, et écoliers, accompagnés de plusieurs vénérables curés, sont arrivés presque inopinément en notre ville, il y a quelques jours. Ce voyage avait bien été annoncé mais pour plus tard. Des amis formaient déjà le projet de réunir les élèves des différentes institutions, afin de rétablir l'union qui existait autrefois entre toutes les personnes instruites, alors qu'il n'y avait que les deux grandes maisons de Québec et de Montréal. Des circonstances imprévues ont empêché la réalisation de ce projet, qui n'est peut-être pas perdu pour l'avenir.

Nous donnons quelques extraits du récit de ce voyage qui a laissé, nous sommes heureux de le constater, de vives impressions dans le cœur de nos amis.

« Tout a paru conspirer à donner à ce voyage des charmes capables de contenter les cœurs les plus ardents, de faire pénétrer une délicieuse fraîcheur dans les poitrines les plus haletantes.

« La nature, avec ses éléments, a semblé obéir à nos souhaits; pendant notre montée, ciel pur et serein, onde calme et polie comme une glace; à notre descente, quelques nuages au firmament, mais un air frais qui faisait tant de bien à nos membres heureusement fatigués de nos longues courses à travers la ville de Montréal; je dis heureusement, car cette fois nous pûmes goûter le repos si vanté du poète.

Trésor si précieux
Qu'on en faisait jadis le partage des dieux,

mais qui nous avait été dérobé la nuit précédente, tant l'excitation était forte.

« Et maintenant, du côté de l'homme, de quelles faveurs n'avons-nous pas été l'objet ?

« Sur les deux rives du fleuve, nous avons été salués tantôt par des cris de joie, tantôt par des fusillades; ici on hissait des pavillons, là on mettait en branle les cloches qui nous envoyaient leurs volées; ailleurs on chargeait même le canon de nous faire entendre sa voix grave.

« Mais il est surtout trois noms qui méritent d'être proclamés, comme ayant un droit spécial à notre reconnaissance: les MM. du Collège de Trois-Rivières, le Révd. M. Verreau, principal de l'Ecole-Normale Jacques-Cartier et MM. les Sulpiciens.

« Mercredi soir, vers sept heures, nous étions reçus à bras ouverts par le collège des Trois-Rivières.

« Presque toute la ville avait voulu seconder cette institution qui lui fait honneur, et nous souhaiter la bienvenue. Nous allâmes saluer le vénérable Evêque qui, malgré son grand âge, put encore paraître à la fenêtre pour nous donner sa bénédiction. M. le grand vicaire Caron nous remercia de la visite respectueuse que nous venions rendre au digne Evêque. Nos pas se dirigèrent ensuite vers le collège où une adresse pleine de sentiments sympathiques nous fut présentée par MM. les élèves.

« M. le supérieur du Séminaire accueillit cette démonstration avec sensibilité et témoigna combien une telle réception nous allait au cœur.

« Nous visitâmes la magnifique cathédrale et le reste de la ville. A notre retour au collège, avant le départ, l'édifice et ses alentours apparurent à nos regards illuminés avec un goût qui honore nos confrères des Trois-Rivières. Déjà la nuit approchait, il fallut nous séparer, engageant nos généreux hôtes à nous rendre visite. Une foule immense était restée attentive autour de nous, émue de cette entrevue entre deux institutions qui se donnaient les témoignages d'une mutuelle amitié.

« Le corps de musique de MM. les élèves qui nous avait vivement accueillis à notre arrivée salua notre départ, puis un chœur se forma sur les bords mêmes du quai, et une chanson termina un des adieux les plus touchants.

« Le lendemain matin, à quatre heures, nos regards contemplaient la ville de Montréal sur laquelle se levait un brillant soleil. A six heures et demie, MM. les élèves de l'Ecole-Normale Jacques-Cartier venaient nous rejoindre, bannières en tête. Le corps de musique de MM. les élèves de Saint-Sulpice les suivit de près, et bientôt notre marche s'ouvrit vers N. D. de Bonsecours, où nous entendîmes la sainte messe. De nombreux pavillons flottaient sur l'Eglise; l'intérieur de ce pieux sanctuaire, richement orné pour la circonstance, les paroles chaleureuses du Révérend M. Colin, les accents d'une musique harmonieuse, tout était propre à exalter nos âmes, et formait comme le brillant prélude d'une journée incomparable.

« Le Révérend M. Verreau nous attendait après la messe. Nous n'hésitâmes pas à nous remettre tout entier à sa disposition. Après le déjeuner, visite de la ville. C'est alors qu'a commencé à défiler dans les grandes rues ombragées de la cité une longue suite où l'on voyait mêlés les élèves de l'Ecole-Normale et ceux du Séminaire de Québec, fraternisant ensemble et décidés à ne plus se laisser le reste du jour. Plusieurs des MM. de St. Sulpice ont été assez bienveillants pour nous suivre dans nos courses à travers la ville.

« Le Palais de Justice, le carré Viger, l'église de St. Pierre, où un accueil cordial nous a été fait par MM. les Oblats, celle de St. Jacques, l'Hotel-Dieu, les jardins de Guilbault que nous a ouverts la générosité de M. le docteur Trudel, le Gesù, ainsi que quelques salles du collège des Révérends Pères Jésuites, la Cathédrale Anglicane, le réservoir de l'Aqueduc, voilà autant de beautés qui se sont déroulées à nos regards, pendant une marche de quatre heures consécutives qui réellement nous a paru peu fatigante.

« Partis à neuf heures de l'Ecole Normale, nous arrivâmes à une heure au Séminaire de MM. les Sulpiciens, à la Montagne, où devait se prendre le dîner. Le corps de musique de MM. les élèves était venu à notre rencontre et nous arrivâmes au bruit des fanfares et des applaudissements du Grand et du Petit Séminaire de Saint-Sulpice.

« Vers une heure et demie, nous nous avançons sous de grands arbres qui servent de bordure au jardin et ombragent un magnifique étang. Devant nous, s'étendaient deux tables immenses, admirables au coup-d'œil et pleines d'espérance pour des excursionnistes. Chaque côté de ces tables offrait des places à 150 convives; le nombre imposant de 587 voulut faire honneur au festin. Repas à souhait où l'abondance et la délicatesse se rencontraient dans une indicible harmonie avec les désirs ardents que peut provoquer une marche de quatre heures.

« Après le dîner, MM. les élèves de Saint-Sulpice nous présentèrent une adresse où une cordialité sincère, une émouvante affection se traduisaient par des paroles pleines de distinction. M. le Supérieur du Séminaire de Québec, M. E. Méthot, heureux de pouvoir manifester combien tant de marques d'une estime aussi généreuse nous touchaient, exprima le désir que la Communauté qui, pour la seconde fois, nous accueillait avec tant de sympathie, vint à diriger sa course vers ceux qui allaient emporter les heureuses impressions de leur visite à Montréal. M. le Supérieur Bayle, sans doute pour ne pas donner trop de joie immédiatement à nos cœurs qui débordaient, sourit à l'offre qui lui était faite, sans toutefois nous laisser voir clairement que nos sollicitations seraient satisfaites.

« Avant de quitter le lieu champêtre où nous étions réunis, le chœur des élèves forma un cercle sur les bords de l'étang, et une chanson, dont les paroles dues au Révd. M. Martineau, avaient été inspirées par la circonstance, et que rehaussait un accompagnement d'orchestre, vint faire la plus heureuse suite aux douceurs de la table.

« Déjà, ô rapidité du temps, il faut penser au retour. Nous visitons, au départ, la chapelle tout-à-fait élégante du Séminaire de la Montagne. Ses voûtes résonnent sous les symphonies d'un morceau de chant accompagné d'orchestre.

« Alors le corps de musique de MM. les élèves de Saint-Sulpice en tête, descendent des hauteurs de la Montagne vers la ville les trois communautés qui n'en forment plus qu'une: Saint-Sulpice, l'Ecole Normale, et le Séminaire de Québec, font une file à perte de vue, difficile à embrasser d'un seul coup d'œil. Nous visitons l'église St. Patrice, puis nous venons assister à la bénédiction du Saint-Sacrement dans l'immense église de Notre-Dame où le gros bourdon nous convoque. Nous sentons que nous sommes sur le point de nous séparer; nos voix émues se confondent sous les voûtes de la Basilique; l'orgue, touché par notre organiste, M. Ern. Gagnon, anime tout de ses accents.

“De là, nous arrêtons à Notre-Dame de Pitié, traversons le couvent des révérendes sœurs de la Congrégation, et vers six heures nous mettons le pied dans le bateau, enchantés de la grande ville qui a excité à un haut degré notre admiration, enchanté mille fois plus encore du chaleureux accueil de nos hôtes.

“Vers sept heures et demie, nous sommes à Sorel, ville déjà intéressante, que nous laissons vers huit heures pour revoir Québec à quatre heures, hier matin.” (*Journal de Québec, 12 Juin.*)

BULLETIN DES SCIENCES ASTRONOMIQUES.

— L'observatoire de l'Université de Vienne a fait l'essai d'un dénombrement et d'une classification des étoiles de l'hémisphère du Nord. D'après ce travail, il serait permis d'évaluer à plus de 2,000 millions le nombre total des étoiles, de première à seizième grandeur, et à près de 4,000 millions celui des étoiles de la voute céleste entière. On suppose que ces corps sont uniformément répartis dans toutes les directions. Il paraît toutefois que cette uniformité ne règne que dans le plan de la voie lactée; elle cesserait autour du pôle de ce grand cercle pour les étoiles de treizième à seizième grandeur. Nous ne percevons réellement et isolément qu'environ 20 millions d'étoiles de première à seizième grandeur : ce nombre est encore assez grand pour frapper l'imagination.

— Le P. Secchi, qui continue ses belles observations sur les taches solaires, pense qu'on pourrait en conclure que les vapeurs du calcium, du fer, du magnésium, du sodium, sont, à des hauteurs différentes en proportion très-diverses. L'hydrogène, qui les surmonte toutes, paraît renversé; le sodium et le magnésium, plus lourds, sont plus sensibles dans les taches; le calcium et le fer, encore plus lourds, forment une couche plus épaisse au fond des taches. C'est ainsi que nous voyons l'acide carbonique, dans notre atmosphère, se disperser partout et acquérir cependant une densité plus grande dans les bas-fonds.

Le savant Père pense que la variabilité de certaines étoiles peut s'expliquer par les phénomènes qui agissent sur les taches du soleil.

BULLETIN DES SCIENCES PHYSIQUES, ETC.

— Dans une note lue à l'Académie des Sciences, M. Morin a résumé les expériences exécutées au Conservatoire des Arts et Métiers, dans le but d'éclaircir la question controversée des inconvénients que présentent, pour le chauffage des appartements, les poêles en fer ou en fonte.

Il a reconnu et constaté, soit par l'analyse directe de l'air, soit par l'analyse du sang des animaux introduits dans une atmosphère chauffée de la sorte, qu'il y a production notable d'oxyde de carbone, par le chauffage au rouge de poêles en fer, surtout de ceux en fonte de fer. Le fait étant bien constaté, il est inutile de faire ressortir longuement les inconvénients qui peuvent en résulter pour la salubrité. D'où, la conséquence à tirer, et que M. Morin fait ressortir, c'est la nécessité de modifier les appareils ordinaires de ce genre en les revêtant à l'intérieur, soit de briques, soit de terre réfractaire, pour empêcher le métal de rougir.

Les inconvénients ne proviennent donc pas de ce que les poêles laissent échapper à travers leurs pores l'oxyde de carbone, comme on l'avait prétendu d'abord. Pour éviter l'inconvénient que M. Morin signale, il suffit donc de ne point chauffer le poêle au rouge, ce qui est facile, quand on emploie le bois comme combustible.

— Les *Monitors* sont dépassés. On parle d'un système mixte de bâtiments de combat, lesquels tiendraient le milieu entre les navires cuirassés, qui roulent beaucoup, et les monitors américains qui ne roulent pas, mais qui ne peuvent tenir la mer. D'après le modèle, on aurait un navire très étroit, mais élevé et surmonté de tourelles, établi sur un navire très bas et très large comme les monitors.

— Ceux qui s'occupent d'électricité savent que la décharge électrique peut se faire sous trois formes différentes, l'étincelle, l'aigrette, l'auréole : cette dernière s'observe surtout dans le vide. En appliquant le spectroscopie à l'observation de l'étincelle, on a reconnu que le spectre de l'étincelle est à raies brillantes, ou du second ordre. L'aigrette et l'auréole, au contraire, donnent le demi-spectre cannelé le plus réfrangible, ainsi que l'a constaté récemment M. Scéhine Kou.

D'un autre côté, on a observé les éclairs au spectroscopie. Les éclairs en zigzag ne peuvent guère être observés directement tandis qu'on observait facilement les éclairs superficiels ou diffus. Les premiers ont toujours donné des spectres à raies brillantes, les seconds des spectres cannelés de couleur variable suivant la couleur du météore. Il en faudrait conclure que l'éclair en zigzag est une étincelle ou une décharge électrique à forte tension, tandis que les éclairs superficiels sont produits par des aigrettes ou des décharges à faible tension.

Dans nos expériences, l'étincelle est accompagnée de bruit, l'aigrette est silencieuse. Ainsi s'expliquerait les éclairs qu'on appelle *éclairs de chaleur*, sans qu'il soit nécessaire d'admettre une distance trop grande pour que le son puisse la franchir. Pour confirmer cette théorie, des membres distingués de la société météorologique de France, dans une de

leurs dernières réunions, ont cité plusieurs cas d'éclairs sans tonnerre, observés dans des circonstances qui rendent impossible la supposition que l'absence du bruit était due à l'éloignement des nuages électrisés.

BULLETIN DES STATISTIQUES.

— Voici à peu près le développement de l'instruction publique en France depuis un demi-siècle :

En 1829, il existait 37,96 écoles primaires. En 1848, il en existait 63,028. Il en existe aujourd'hui 69,699, indépendamment de 32,000 cours d'adultes.

En 1829, il y avait dans les écoles, 1,372,106 enfants des deux sexes. En 1848, il y en avait 3,530,135. Il y en a aujourd'hui 4,436,470.

En 1829, les salles d'asile commençaient à être connues; mais elles étaient en si petit nombre, qu'elles ne figuraient pas dans les statistiques. En 1848, on en comptait 1,861, qui recevaient 124 287 enfants.

En 1829, la France possédait 38 collèges royaux, peuplés de 15,087 élèves. En 1848, elle en avait 56, que fréquentaient 22,624 élèves. Aujourd'hui elle possède 77 lycées, avec une population de 34,442 élèves.

Les collèges communaux étaient, en 1829, au nombre de 320, et en 1848 au nombre de 314. Il n'en subsiste plus actuellement que 251; mais ils reçoivent 33,000 élèves, tandis qu'ils n'en avaient que 28,000 il y a quarante ans, et 27,000 il y a vingt ans.

En 1829, l'Université se trouvait réduite à 6 facultés des lettres, 7 facultés des sciences, 3 facultés de médecine, 9 facultés de droit, 6 facultés de théologie catholique, 2 facultés de théologie protestante. Aujourd'hui elle possède les mêmes facultés de théologie et les mêmes facultés de médecine qu'il y a quarante ans; mais, de 1829 à 1848, le nombre des facultés des sciences a été porté à 11, et celui des facultés des lettres à 12. De 1848 à 1866, ces deux ordres de facultés ont encore vu leur liste s'étendre, et aujourd'hui, elle comprend 16 établissements. Deux nouvelles facultés de droit ont été créées à Nancy et à Douai.

Ainsi, de 1829 à 1866, la France a gagné 38,903 écoles primaires, 32,000 cours d'adultes, 3,700 salles d'asile, 39 lycées, 21 établissements d'enseignement supérieur. La population scolaire s'est accrue, dans les écoles primaires, de plus de 3 millions d'enfants; dans les salles d'asile, de 400,000; dans les lycées et collèges, de 24,000.

En 1829, la liberté d'enseignement était inconnue en France. En 1848, elle régnait dans l'instruction primaire; mais elle ne s'étendait pas à l'instruction secondaire. Aujourd'hui la liberté existe aussi bien pour l'instruction secondaire que pour l'instruction primaire. Sans autorisation préalable, et aux seules conditions, faciles à remplir, que la loi a définies, tout Français a le droit d'ouvrir une école, où la jeunesse peut se préparer aux grades académiques. On ne compte pas moins de 934 institutions privées, 77,547 élèves, et parmi lesquelles 42 sont dirigées par des communautés religieuses.

Quant à l'enseignement supérieur, il est vrai que la loi ne l'a pas encore affranchi de la tutelle de l'État; mais on voit de tous les côtés s'ouvrir, à la voix du gouvernement lui-même, des conférences et des cours sur les diverses branches des connaissances humaines.

Le fond de l'enseignement est-il resté le même? tandis que ces conditions matérielles étaient améliorées, le cercle de son influence devenait-il de plus en plus large? Nous avons signalé, à son rang, l'ouverture de plusieurs chaires nouvelles, soit dans les établissements d'instruction supérieure, soit dans les lycées. Sans essayer de refaire ici le compte de ces innovations partielles, nous nous bornerons à mentionner la plus récente, celle qui répond aux besoins les plus répandus, savoir l'organisation de l'enseignement secondaire spécial.

Dira-t-on que l'instruction publique n'a été favorisée qu'aux dépens des intérêts d'un ordre plus élevé encore, que la religion représente? Mais en 1829 on ne comptait que 8,186 cures, 24,771 succursales et 5,012 vicariats; aujourd'hui le ministère ecclésiastique est régulièrement rempli. La portion de la dépense des cultes qui est à la charge de l'État s'est élevée de 35 millions à 53 millions.

La religion a donc obtenu en France depuis quarante ans la même protection et le même appui que l'instruction publique. Tous les gouvernements ont travaillé presque sans relâche à développer simultanément ces deux forces, dont l'union n'est pas moins nécessaire à l'État qu'aux familles et aux individus.

Nous ne prétendons pas tirer de ce qui précède la conclusion que la situation actuelle de l'instruction publique dans notre pays n'offre pas des côtés tristement défectueux, et qu'il ne reste pas beaucoup à faire pour l'améliorer, soit dans les écoles primaires, soit dans les lycées et collèges, soit dans les établissements d'instruction supérieure. Mais ce qui ressort, selon nous, avec évidence de l'étude impartiale des faits, c'est l'inappréciable valeur des résultats acquis par quarante années de soins et de sacrifices généreux, que ni la pénurie des finances, ni les discordes civiles, ni la guerre étrangère n'ont interrompus. Ces résultats considérables honorent la nation et son gouvernement. Ils sont la garantie infaillible de nouveaux progrès dont ils ont préparé la voie.